

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

ERNST & YOUNG Audit

**EXEMPLAIRE A SIGNER
PUIS RETOUR EY**

TOTAL S.A.
Exercice clos le 31 décembre 2013

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.
1, cours Valmy
92923 Paris-La Défense Cedex

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG Audit
1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

TOTAL S.A.

Exercice clos le 31 décembre 2013

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société TOTAL S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point mentionné dans la note « Introduction » de l'annexe qui expose les conséquences sur les comptes de l'application obligatoire de la norme IAS 19 révisée « Avantages au Personnel ».

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme indiqué dans la note « Introduction » de l'annexe aux comptes consolidés, certains principes comptables appliqués par TOTAL S.A. impliquent une part importante d'estimations et d'hypothèses. La direction générale du groupe revoit régulièrement ces estimations et hypothèses en s'appuyant sur l'expérience et divers autres facteurs considérés comme raisonnables pour estimer la valeur comptable des actifs et passifs. Toutefois, les résultats réalisés peuvent différer significativement de ces estimations lorsque des circonstances ou hypothèses différentes s'appliquent. La mise en œuvre de ces estimations et hypothèses concerne principalement l'application de la méthode dite des *successful efforts* pour les activités pétrolières, la dépréciation des actifs immobilisés, les provisions pour restitution des sites et les provisions pour risques et charges liées à l'environnement, la valorisation des engagements de retraite et la détermination des impôts courants et différés. Une information détaillée sur l'application de ces principes comptables est donnée dans l'annexe aux comptes consolidés.

Nos travaux ont consisté à apprécier les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir, par sondages, les calculs effectués par la société, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes, à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction et à vérifier que les notes aux états financiers donnent une information appropriée sur les hypothèses retenues par la société. Ces travaux nous ont permis d'apprécier le caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris-La Défense, le 6 mars 2014

Les Commissaires aux Comptes

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.




Jay Nirsimloo

ERNST & YOUNG Audit



Pascal Macioce



Laurent Vitse

Compte de résultat consolidé

TOTAL

Exercice (en millions d'euros) ^(a)		2013	2012	2011
Chiffre d'affaires	<i>(notes 4 et 5)</i>	189 542	200 061	184 693
Droits d'accises		(17 887)	(17 762)	(18 143)
Produits des ventes		171 655	182 299	166 550
Achats, nets de variation de stocks	<i>(note 6)</i>	(121 113)	(126 798)	(113 892)
Autres charges d'exploitation	<i>(note 6)</i>	(21 687)	(22 784)	(19 792)
Charges d'exploration	<i>(note 6)</i>	(1 633)	(1 446)	(1 019)
Amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers		(9 031)	(9 525)	(7 506)
Autres produits	<i>(note 7)</i>	1 725	1 462	1 946
Autres charges	<i>(note 7)</i>	(2 105)	(915)	(1 247)
Coût de l'endettement financier brut		(670)	(671)	(713)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		64	100	273
Coût de l'endettement financier net	<i>(note 29)</i>	(606)	(571)	(440)
Autres produits financiers	<i>(note 8)</i>	524	558	609
Autres charges financières	<i>(note 8)</i>	(529)	(499)	(429)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	<i>(note 12)</i>	2 571	2 010	1 925
Charge d'impôt	<i>(note 9)</i>	(11 110)	(13 035)	(14 091)
Résultat net de l'ensemble consolidé		8 661	10 756	12 614
Part du Groupe		8 440	10 609	12 309
Intérêts ne conférant pas le contrôle		221	147	305
Résultat net par action (euros)		3,73	4,70	5,48
Résultat net dilué par action (euros)		3,72	4,68	5,45

(a) Excepté pour les résultats nets par action.

Résultat global consolidé

TOTAL

Exercice (en millions d'euros)	2013	2012	2011
Résultat net de l'ensemble consolidé	8 661	10 756	12 614
Autres éléments du résultat global			
Pertes et gains actuariels	513	(911)	(533)
Effet d'impôt	(216)	362	191
Sous-total des éléments ne pouvant faire l'objet d'un reclassement en résultat	297	(549)	(342)
Écart de conversion de consolidation	(2 199)	(702)	1 483
Actifs financiers disponibles à la vente	25	(338)	337
Couverture de flux futurs	117	65	(84)
Quote-part du résultat global des sociétés mises en équivalence, net d'impôt	(857)	160	(15)
Autres éléments	(4)	(14)	(3)
Effet d'impôt	(47)	63	(55)
Sous-total des éléments pouvant faire l'objet d'un reclassement en résultat	(2 965)	(766)	1 663
Total autres éléments du résultat global (après impôt) (note 17)	(2 668)	(1 315)	1 321
Résultat global	5 993	9 441	13 935
- Part du Groupe	5 910	9 334	13 585
- Intérêts ne conférant pas le contrôle	83	107	350

Bilan consolidé

TOTAL

Au 31 décembre
(en millions d'euros)

		2013	2012	2011
ACTIF				
Actifs non courants				
Immobilisations incorporelles	(notes 5 et 10)	13 341	12 858	12 413
Immobilisations corporelles	(notes 5 et 11)	75 759	69 332	64 457
Sociétés mises en équivalence : titres et prêts	(note 12)	14 804	13 759	12 995
Autres titres	(note 13)	1 207	1 190	3 674
Instruments de couverture des dettes financières non courantes	(note 20)	1 028	1 626	1 976
Impôts différés	(note 9)	2 810	2 279	2 070
Autres actifs non courants	(note 14)	3 195	2 663	2 457
Total actifs non courants		112 144	103 707	100 042
Actifs courants				
Stocks	(note 15)	16 023	17 397	18 122
Clients et comptes rattachés	(note 16)	16 984	19 206	20 049
Autres créances	(note 16)	10 798	10 086	10 767
Actifs financiers courants	(note 20)	536	1 562	700
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(note 27)	14 647	15 469	14 025
Actifs destinés à être cédés ou échangés	(note 34)	2 359	3 797	-
Total actifs courants		61 347	67 517	63 663
Total actif		173 491	171 224	163 705
PASSIF				
Capitaux propres				
Capital		5 944	5 915	5 909
Primes et réserves consolidées		74 449	70 116	65 430
Écarts de conversion		(4 385)	(1 504)	(1 004)
Actions autodétenues		(3 379)	(3 342)	(3 390)
Total des capitaux propres - part du Groupe	(note 17)	72 629	71 185	66 945
Intérêts ne conférant pas le contrôle		2 281	1 280	1 352
Total des capitaux propres		74 910	72 465	68 297
Passifs non courants				
Impôts différés	(note 9)	12 943	12 132	11 855
Engagements envers le personnel	(note 18)	3 071	3 744	3 385
Provisions et autres passifs non courants	(note 19)	12 701	11 585	10 909
Dettes financières non courantes	(note 20)	25 069	22 274	22 557
Total passifs non courants		53 784	49 735	48 706
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés		21 958	21 648	22 086
Autres créditeurs et dettes diverses	(note 21)	13 821	14 698	14 774
Dettes financières courantes	(note 20)	8 116	11 016	9 675
Autres passifs financiers courants	(note 20)	276	176	167
Passifs relatifs aux actifs destinés à être cédés ou échangés	(note 34)	626	1 486	-
Total passifs courants		44 797	49 024	46 702
Total passif et capitaux propres		173 491	171 224	163 705

Tableau de flux de trésorerie consolidé

TOTAL

(note 27)

Exercice (en millions d'euros)	2013	2012	2011
FLUX DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION			
Résultat net de l'ensemble consolidé	8 661	10 756	12 614
Amortissements et pertes de valeur des immobilisations corporelles et incorporelles	10 058	10 481	8 628
Provisions et impôts différés	1 171	1 470	1 632
Effet de l'externalisation des engagements sociaux	-	(362)	-
(Plus) Moins-value sur cessions d'actifs	(68)	(1 321)	(1 590)
Dividendes moins quote-part des résultats des sociétés mises en équivalence	(583)	211	(107)
Diminution (Augmentation) du besoin en fonds de roulement	1 930	1 084	(1 739)
Autres, nets	304	143	98
Flux de trésorerie d'exploitation	21 473	22 462	19 536
FLUX DE TRÉSORERIE D'INVESTISSEMENT			
Investissements corporels et incorporels	(22 400)	(19 905)	(17 950)
Coût d'acquisition de sociétés consolidées, net de la trésorerie acquise	(16)	(191)	(854)
Coût d'acquisition de titres	(1 318)	(898)	(4 525)
Augmentation des prêts non courants	(2 188)	(1 949)	(1 212)
Investissements	(25 922)	(22 943)	(24 541)
Produits de cession d'actifs corporels et incorporels	1 329	1 418	1 439
Produits de cession de titres consolidés, net de la trésorerie cédée	1 995	352	575
Produits de cession d'autres titres	248	2 816	5 691
Remboursement de prêts non courants	1 242	1 285	873
Désinvestissements	4 814	5 871	8 578
Flux de trésorerie d'investissement	(21 108)	(17 072)	(15 963)
FLUX DE TRÉSORERIE DE FINANCEMENT			
Variation de capital :			
- actionnaires de la société mère	365	32	481
- actions propres	(179)	(68)	-
Dividendes payés :			
- aux actionnaires de la société mère	(5 367)	(5 184)	(5 140)
- aux intérêts ne conférant pas le contrôle	(118)	(104)	(172)
Autres opérations avec les intérêts ne conférant pas le contrôle	1 621	1	(573)
Émission nette d'emprunts non courants	8 359	5 279	4 069
Variation des dettes financières courantes	(6 804)	(2 754)	(3 870)
Variation des actifs et passifs financiers courants	978	(947)	896
Flux de trésorerie de financement	(1 145)	(3 745)	(4 309)
Augmentation (Diminution) de la trésorerie	(780)	1 645	(736)
Incidence des variations de change	(42)	(201)	272
Trésorerie en début de période	15 469	14 025	14 489
Trésorerie à fin de période	14 647	15 469	14 025

Variation des capitaux propres consolidés

TOTAL

(en millions d'euros)	Actions émises		Primes et réserves consolidées	Écarts de conversion	Actions autodétenues		Capitaux propres - part du Groupe	Intérêts ne conférant pas le contrôle	Capitaux propres
	Nombre	Montant			Nombre	Montant			
Au 1er janvier 2011 avant application d'IAS 19 R	2 349 640 931	5 874	60 538	(2 495)	(112 487 679)	(3 503)	60 414	857	61 271
Effet de la première application d'IAS 19 R	-	-	(766)	-	-	-	(766)	(1)	(767)
Au 1er janvier 2011 retraité	2 349 640 931	5 874	59 772	(2 495)	(112 487 679)	(3 503)	59 648	856	60 504
Résultat net 2011	-	-	12 309	-	-	-	12 309	305	12 614
Autres éléments du résultat global (note 17)	-	-	(112)	1 388	-	-	1 276	45	1 321
Résultat global	-	-	12 197	1 388	-	-	13 585	350	13 935
Dividendes	-	-	(6 457)	-	-	-	(6 457)	(172)	(6 629)
Émissions d'actions (note 17)	14 126 382	35	446	-	-	-	481	-	481
Rachats d'actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Cessions d'actions ^(a)	-	-	(113)	-	2 933 506	113	-	-	-
Paievements en actions (note 25)	-	-	161	-	-	-	161	-	161
Annulation d'actions (note 17)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations avec les intérêts ne conférant pas le contrôle	-	-	(553)	103	-	-	(450)	(123)	(573)
Autres éléments	-	-	(23)	-	-	-	(23)	441	418
Au 31 décembre 2011	2 363 767 313	5 909	65 430	(1 004)	(109 554 173)	(3 390)	66 945	1 352	68 297
Résultat net 2012	-	-	10 609	-	-	-	10 609	147	10 756
Autres éléments du résultat global (note 17)	-	-	(769)	(506)	-	-	(1 275)	(40)	(1 315)
Résultat global	-	-	9 840	(506)	-	-	9 334	107	9 441
Dividendes	-	-	(5 237)	-	-	-	(5 237)	(104)	(5 341)
Émissions d'actions (note 17)	2 165 833	6	26	-	-	-	32	-	32
Rachats d'actions	-	-	-	-	(1 800 000)	(68)	(68)	-	(68)
Cessions d'actions ^(a)	-	-	(116)	-	2 962 534	116	-	-	-
Paievements en actions (note 25)	-	-	146	-	-	-	146	-	146
Annulation d'actions (note 17)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations avec les intérêts ne conférant pas le contrôle	-	-	11	6	-	-	17	(16)	1
Autres éléments	-	-	16	-	-	-	16	(59)	(43)
Au 31 décembre 2012	2 365 933 146	5 915	70 116	(1 504)	(108 391 639)	(3 342)	71 185	1 280	72 465
Résultat net 2013	-	-	8 440	-	-	-	8 440	221	8 661
Autres éléments du résultat global (note 17)	-	-	360	(2 890)	-	-	(2 530)	(138)	(2 668)
Résultat global	-	-	8 800	(2 890)	-	-	5 910	83	5 993
Dividendes	-	-	(5 358)	-	-	-	(5 358)	(118)	(5 476)
Émissions d'actions (note 17)	11 745 014	29	336	-	-	-	365	-	365
Rachats d'actions	-	-	-	-	(4 414 200)	(179)	(179)	-	(179)
Cessions d'actions ^(a)	-	-	(142)	-	3 591 391	142	-	-	-
Paievements en actions (note 25)	-	-	142	-	-	-	142	-	142
Annulation d'actions (note 17)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations avec les intérêts ne conférant pas le contrôle	-	-	548	9	-	-	557	1 027	1 584
Autres éléments	-	-	7	-	-	-	7	9	16
Au 31 décembre 2013	2 377 678 160	5 944	74 449	(4 385)	(109 214 448)	(3 379)	72 629	2 281	74 910

(a) Actions propres destinées à la couverture des plans d'actions gratuites dont bénéficient les salariés du Groupe.

TOTAL

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

En date du 11 février 2014, le Conseil d'administration a arrêté et autorisé la publication des états financiers consolidés de TOTAL S.A. pour l'exercice clos le 31 décembre 2013. Ils seront soumis pour approbation à l'Assemblée générale des actionnaires du 16 mai 2014.

Introduction

Les comptes consolidés de TOTAL S.A. et ses filiales (le Groupe) sont présentés en euros et sont établis en conformité avec les normes comptables internationales IFRS (*International Financial Reporting Standards*) telles qu'adoptées par l'Union européenne et les normes IFRS telles que publiées par l'IASB (*International Accounting Standards Board*) au 31 décembre 2013.

Les méthodes et principes comptables appliqués pour les comptes consolidés au 31 décembre 2013 sont identiques à ceux utilisés dans les comptes consolidés au 31 décembre 2012, à l'exception des normes, amendements et interprétations IFRS d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013 (et qui n'avaient pas été appliqués par anticipation par le Groupe) :

- La norme IAS 19 révisée « Avantages au personnel » applicable de manière rétrospective à compter du 1^{er} janvier 2013 conduit notamment à la comptabilisation de la position nette au titre des engagements sociaux (engagement net des actifs) au bilan, à la suppression de la méthode du corridor utilisée jusqu'alors par le Groupe, à la suppression de l'amortissement du coût des services passés et à l'obligation d'évaluer le rendement attendu des actifs de régime sur une base normative (via le taux d'actualisation utilisé pour évaluer la dette).

L'application de cette norme a pour conséquence au 1^{er} janvier 2013, au 1^{er} janvier 2012 et au 1^{er} janvier 2011 d'augmenter les provisions pour engagements sociaux de respectivement 2,8, 1,8 et 1,3 milliards d'euros et de diminuer les capitaux propres du Groupe de respectivement 2,8, 1,8 et 1,3 milliards d'euros avant impôt et de 1,7, 1,1 et 0,8 milliard d'euros après impôt. L'impact sur le résultat des exercices 2012 et 2011 est non significatif. Conformément aux dispositions transitoires de la norme IAS 19 révisée, les périodes comparatives ont été retraitées afin de prendre en compte l'application rétrospective de la norme.

- L'application des normes sur la consolidation IFRS 10 « États financiers consolidés », IFRS 11 « Partenariats », IFRS 12 « Information sur les participations dans d'autres entités », IAS 27 révisée « États financiers séparés » et IAS 28 révisée « Entreprises associées et joint-ventures » n'a pas d'effet significatif sur le bilan, le compte de résultat et les capitaux propres consolidés du Groupe au 31 décembre 2013.

- L'application de la norme IFRS 13 « Évaluation à la juste valeur » et de la norme IAS 1 révisée « Présentation des états financiers » n'a pas d'effet significatif sur le bilan, le compte de résultat et les capitaux propres consolidés du Groupe au 31 décembre 2013.

La préparation des états financiers selon les normes IFRS implique que la Direction Générale du Groupe effectue des estimations et retienne des hypothèses qui affectent les valeurs pour lesquelles les actifs, passifs et passifs éventuels sont comptabilisés à la date de préparation des états financiers et les produits et charges comptabilisés sur la période. La Direction Générale du Groupe revoit régulièrement ces estimations et hypothèses en s'appuyant sur l'expérience et divers autres facteurs considérés comme raisonnables pour estimer la valeur comptable des actifs et passifs. Les résultats réalisés peuvent différer significativement de ces estimations lorsque des circonstances ou hypothèses différentes s'appliquent. La mise en œuvre de ces estimations et hypothèses concerne principalement l'application de la méthode dite des *successful efforts* pour les activités pétrolières, la dépréciation des actifs immobilisés, les provisions pour restitution des sites et les provisions pour risques et charges liées à l'environnement, la valorisation des engagements de retraite et la détermination des impôts courants et différés.

Par ailleurs, lorsqu'une transaction spécifique n'est traitée par aucune norme ou interprétation, la Direction Générale du Groupe exerce son jugement pour définir et mettre en œuvre les méthodes comptables permettant de fournir une information conforme aux principes généraux des IFRS : fidélité, pertinence et importance relative.

Changement de monnaie de présentation des états financiers consolidés

Afin de rendre plus lisibles les informations financières du Groupe et de mieux refléter la performance de ses activités, principalement réalisées en dollar américain, Total a décidé de changer, à compter du 1^{er} janvier 2014, la monnaie de présentation de ses états financiers consolidés de l'euro au dollar américain. Les comptes sociaux de Total S.A., société mère du Groupe, restent établis en euro. Le dividende versé demeure donc fixé en euro.

Suite à ce changement de méthode comptable, les états financiers consolidés comparatifs seront également présentés en dollar américain.

1) Principes comptables

Selon le principe de la comptabilité d'engagement appliqué par le Groupe, selon lequel les états financiers reflètent les effets des transactions et événements dans l'exercice où ils se produisent, les actifs et passifs sont généralement valorisés au coût quand il s'agit d'éléments à caractère opérationnel tels que les actifs immobilisés incorporels et corporels, et à leur juste valeur lorsque cela est requis par les normes.

Le détail des méthodes appliquées est le suivant :

A) Principes de consolidation

Les entités contrôlées directement par la société mère ou indirectement par le biais d'autres entités sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les participations dans les coentreprises sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les activités conjointes sont comptabilisées à hauteur de la quote-part détenue par le Groupe.

Les participations dans les entreprises associées, dans lesquelles l'investisseur exerce une influence notable sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est présumée lorsque l'investisseur détient, directement ou indirectement par le biais de filiales, 20% ou plus des droits de vote dans une entreprise. Dans le cas d'un pourcentage inférieur à 20%, la comptabilisation par mise en équivalence ne s'applique que lorsque l'influence notable peut être démontrée.

Les soldes, transactions et résultats inter-compagnies sont éliminés.

B) Regroupement d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Cette méthode requiert la comptabilisation des actifs identifiables acquis, passifs repris et intérêts ne conférant pas le contrôle des sociétés acquises par le Groupe à leur juste valeur.

L'affectation du prix d'acquisition est finalisée dans un délai d'un an à compter de la date d'acquisition.

L'acquéreur doit comptabiliser le *goodwill* à la date d'acquisition, évalué comme étant l'excédent de :

- la contrepartie transférée, le montant des intérêts ne conférant pas le contrôle et, dans un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, la juste valeur à la date d'acquisition de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise ;
- sur la juste valeur, à la date d'acquisition, des actifs identifiables acquis et des passifs repris.

Si la contrepartie transférée est inférieure à la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris, le recensement et l'évaluation des éléments identifiables de l'actif et du passif font l'objet d'une analyse complémentaire. A l'issue de cette analyse complémentaire, le *badwill* résiduel est comptabilisé directement en résultat.

Lors de transactions avec les intérêts ne conférant pas le contrôle, l'écart entre le prix payé (reçu) et la valeur comptable des intérêts ne conférant pas le contrôle acquis (cédés) est enregistré directement dans les capitaux propres.

C) Méthodes de conversion

Les comptes des filiales sont établis dans la monnaie la plus représentative de leur environnement économique, qualifiée de monnaie fonctionnelle.

(i) Éléments monétaires

Les transactions réalisées en devises étrangères autres que la monnaie fonctionnelle de l'entité sont converties au cours de change en vigueur à la date de transaction. À la clôture de l'exercice, les actifs et passifs monétaires sont convertis au taux de clôture et l'écart de change qui en résulte est enregistré en résultat.

(ii) Conversion des états financiers établis en monnaie étrangère

Les bilans des entreprises étrangères sont convertis en euros sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture. Le compte de résultat et le tableau de flux de trésorerie sont convertis au cours moyen de la période. Les

différences de conversion qui en résultent sont inscrites en capitaux propres dans le poste « Écarts de conversion » pour la part du Groupe et dans le poste « Intérêts ne conférant pas le contrôle » pour la part des intérêts ne conférant pas le contrôle.

D) Chiffre d'affaires – produits des ventes

Le chiffre d'affaires inclut les droits d'accises collectés par le Groupe dans le cadre de son activité de distribution pétrolière. Ces droits d'accises sont déduits du chiffre d'affaires pour la détermination du produit des ventes.

(i) Vente de biens

Le chiffre d'affaires est comptabilisé lorsqu'il y a transfert à l'acheteur des avantages et des risques significatifs liés à la propriété des biens et que le montant est recouvrable et qu'il peut être raisonnablement estimé.

Les ventes de pétrole brut, de gaz naturel et de charbon sont enregistrées lors du transfert de propriété selon les termes du contrat.

Le produit de la vente de la production des champs de pétrole brut et de gaz naturel dans lesquels le Groupe détient une participation avec d'autres producteurs est comptabilisé sur la base des volumes réels vendus dans la période. Toute différence entre les volumes vendus et les volumes correspondants aux droits du Groupe est comptabilisée dans les rubriques « Stock d'hydrocarbures bruts et gazeux », « Autres créances » ou « Autres créditeurs et dettes diverses ».

Les livraisons de pétrole brut et de gaz au titre des redevances à la production et des impôts, lorsqu'elles sont effectivement payées, sont comprises dans le produit des ventes, sauf pour les États-Unis et le Canada.

Certaines transactions de l'activité de trading (contrats portant sur des quantités achetées à des tiers puis revendues à des tiers) sont présentées pour leur valeur nette en chiffre d'affaires.

Les opérations d'échange de pétrole brut et de produits pétroliers conclues dans le cadre d'accords professionnels ne donnent pas lieu à résultat : les flux sont présentés pour leur valeur nette au compte de résultat comme au bilan.

(ii) Vente de prestations de services

Le revenu lié aux prestations de services est reconnu lorsque les services ont été rendus.

Le produit des ventes lié au transport de gaz est reconnu lors de la réalisation du service sur la base des quantités transportées mesurées selon les clauses de chaque contrat.

Les produits et charges liés aux activités d'affrètement à temps sont reconnus *pro rata temporis* sur la durée du voyage qui commence au port de déchargement du précédent voyage et qui s'achève au port de déchargement suivant. Le résultat à l'avancement de chaque voyage n'est constaté qu'à partir de la date de conclusion du contrat avec le client.

(iii) Développement de projets de fermes solaires

SunPower développe et vend des projets de fermes solaires. Cette activité comporte généralement une composante foncière (propriété de terrains ou détention de droits spécifiques sur des terrains). Le revenu lié au développement de ces projets est reconnu lorsque les sociétés-projet et les droits fonciers ont été irrévocablement cédés.

Le produit des contrats de construction de systèmes solaires est reconnu sur la base de l'avancement des travaux de construction, mesuré d'après le pourcentage des coûts engagés par rapport au total des coûts prévus.

E) Charges liées aux paiements en actions

Le Groupe peut mettre en œuvre des plans d'options de souscription et d'achat d'actions et offrir à ses salariés de souscrire à une augmentation de capital qui leur est réservée. Ces avantages accordés aux salariés sont comptabilisés en charges au compte de résultat en contrepartie des capitaux propres.

La charge correspond à la juste valeur déterminée par référence aux instruments attribués. La charge ainsi calculée est répartie linéairement entre la date d'attribution et la date de fin du différé d'exercice.

Pour les plans d'options, elle est déterminée selon la méthode Black & Scholes à la date d'attribution.

Pour les plans d'attributions gratuites d'actions, la juste valeur est déterminée sur la base du cours de l'action au jour de l'attribution diminuée du taux de distribution attendu pendant la période d'acquisition des droits. Le nombre d'instruments de capitaux propres attribués peut être revu au cours de la période d'acquisition en cas d'anticipation de non respect des conditions de performance dites « hors marché » ou en fonction du taux de rotation des bénéficiaires.

Le coût des augmentations de capital réservées aux salariés est comptabilisé en charges immédiatement. La charge est diminuée d'une décote pour tenir compte de l'incessibilité des actions attribuées aux salariés pendant une période de cinq ans.

F) Impôts sur le résultat

La charge d'impôt présentée au compte de résultat comprend la charge (ou le produit) d'impôt courant et la charge (ou le produit) d'impôt différé.

Les impôts différés sont comptabilisés sur les différences temporelles existant entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs enregistrés au bilan, ainsi que sur les déficits fiscaux et autres crédits d'impôts.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués en fonction des taux d'imposition votés ou quasiment votés à la date de clôture. Les taux d'impôts utilisés sont fonction de l'échéancier de retournement des différences temporelles, des déficits fiscaux et autres crédits d'impôt. L'effet d'un changement de taux d'imposition est comptabilisé dans le résultat de l'exercice ou dans les capitaux propres, selon l'élément auquel il se rapporte.

Les impôts différés actifs sont comptabilisés dans la mesure où leur recouvrement est probable.

Des actifs et des passifs sont comptabilisés au titre des obligations de restitution des sites et des contrats de location financement en application des principes décrits dans les notes de l'annexe aux comptes consolidés 1K « Contrats de location » et 1Q « Restitution des sites ». Les différences temporelles entre les valeurs comptables et fiscales de ces actifs et passifs donnent lieu à la constatation d'impôts différés.

Les différences temporelles entre la valeur des titres des sociétés mises en équivalence et leur valeur fiscale donnent lieu à la constatation d'impôts différés. Le calcul de l'impôt différé est fondé sur les conséquences fiscales futures attendues (taux de distribution des dividendes ou taux d'imposition des plus-values de cession).

G) Résultat net par action

Le résultat net par action correspond au rapport entre le résultat net part du Groupe et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice en excluant les actions détenues par TOTAL S.A. (autodétention) et par les filiales du Groupe (autocontrôle), qui sont déduites des capitaux propres.

Le résultat net dilué par action correspond au rapport entre le résultat net part du Groupe et le nombre moyen pondéré dilué d'actions en circulation au cours de l'exercice en excluant les actions détenues par TOTAL S.A. (autodétention) et par les filiales du Groupe (autocontrôle), qui sont déduites des capitaux propres, et en tenant compte de l'effet dilutif généré par les options de souscription et d'achat d'actions, les attributions gratuites d'actions et les augmentations de capital dont la clôture de la période de souscription est postérieure à la date de clôture de l'exercice.

Le nombre moyen pondéré d'actions dilué est calculé selon la méthode du rachat d'actions prévue par la norme IAS 33. Les fonds qui seraient recueillis à l'occasion de l'exercice des droits rattachés aux instruments dilutifs sont supposés être affectés au rachat d'actions au prix moyen du marché sur la période de référence. Le nombre d'actions ainsi obtenu vient en diminution du nombre total des actions résultant de l'exercice des droits.

H) Actifs d'exploration et de production pétrolière

Le Groupe applique la norme IFRS 6 relative à la comptabilisation des dépenses d'exploration. La comptabilisation des droits et actifs de production d'hydrocarbures est réalisée conformément à la méthode des *successful efforts*.

(i) Coûts d'exploration

Les dépenses de géologie et géophysique, incluant les campagnes sismiques d'exploration, sont comptabilisées directement en charges de la période.

Les droits miniers acquis sont comptabilisés en immobilisations incorporelles. Ils font régulièrement l'objet de tests de dépréciation, permis par permis, en fonction des résultats de l'exploration et du jugement de la Direction Générale du Groupe.

En cas de découverte, les droits miniers non prouvés sont transférés en droits miniers prouvés, à la valeur nette comptable, dès l'enregistrement des réserves prouvées.

Les forages d'exploration sont comptabilisés et font l'objet de tests de dépréciation sur une base individuelle comme suit :

- le coût des forages d'exploration ayant permis de découvrir des réserves prouvées est immobilisé et amorti par la suite selon la méthode de l'unité de production, basée sur les réserves prouvées développées ;
- le coût des forages « secs » et des forages qui n'ont pas permis de découvrir des réserves prouvées est passé en charges ;
- dans l'attente de déterminer s'ils ont permis de découvrir des réserves prouvées, le coût des forages d'exploration est temporairement immobilisé quand les deux conditions suivantes sont réunies :
 - le puits a mis en évidence un volume suffisant d'hydrocarbures pour justifier, le cas échéant, sa complétion en tant que puits producteur en supposant que les investissements nécessaires à la production soient effectués ;
 - le Groupe enregistre des progrès suffisants dans la détermination des réserves et de la viabilité technique et économique du projet. Ces progrès sont évalués sur la base de critères tels que des travaux d'exploration additionnels (puits, travaux sismiques ou études significatives) en cours de réalisation ou inscrits dans un programme ferme, la réalisation d'études de développement, et en tenant compte du fait que le Groupe puisse être dans l'attente d'autorisations d'un gouvernement ou d'un tiers sur un projet proposé ou de disponibilité de capacité de transport ou de traitement sur une installation existante.

Le coût des puits d'exploration qui ne remplissent pas ces conditions est comptabilisé en charges.

ii) Actifs de production d'hydrocarbures

Les coûts de développement encourus pour le forage des puits et la construction des capacités de production et de traitement sont immobilisés en incluant les coûts d'emprunt pendant la période de construction, ainsi que les coûts estimés et actualisés des travaux futurs de restitution des sites. Le taux d'amortissement est généralement égal au rapport de la production d'hydrocarbures de la période sur les réserves prouvées développées d'hydrocarbures (méthode de l'unité de production).

Dans le cas de contrats de partage de production, cette méthode s'applique à la quote-part de production et de réserves revenant au Groupe telles qu'elles peuvent être estimées en fonction des clauses contractuelles de remboursement des dépenses d'exploration, de développement et de production (*cost oil*) ainsi que de partage des droits à hydrocarbures (*profit oil*).

Les systèmes de transport sont amortis sur la base des réserves prouvées devant transiter par ces installations (méthode de l'unité de transport) ou de façon linéaire, selon la méthode qui reflète au mieux la durée d'utilisation économique de l'actif.

Les droits miniers prouvés sont amortis selon la méthode de l'unité de production, basée sur les réserves prouvées.

l) Goodwill et autres immobilisations incorporelles hors droits miniers

Les autres immobilisations incorporelles comprennent les brevets, marques, et droits au bail.

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au bilan pour leur coût d'acquisition ou de revient, diminué des amortissements et pertes de valeur éventuellement constatés.

Les modalités de détermination des *goodwill* sont présentées dans la note 1B de l'annexe aux comptes consolidés. Les *goodwill* ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de dépréciation dès l'apparition d'indices de perte de valeur et au minimum annuellement (voir la note 1L de l'annexe aux comptes consolidés).

S'agissant des sociétés mises en équivalence, les *goodwill* sont inclus dans la valeur comptable de la participation.

Les immobilisations incorporelles autres que les *goodwill* sont à durée de vie définie. Elles sont amorties linéairement sur des durées comprises entre trois et vingt ans en fonction de la durée d'utilité des actifs concernés.

Recherche et développement

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Les dépenses de développement sont capitalisées quand les critères suivants sont remplis :

- démonstration de la faisabilité technique du projet et de la disponibilité des ressources pour achever le développement ;
- capacité de l'immobilisation à générer des avantages économiques futurs probables ;
- évaluation fiable du coût de cet actif ;

- capacité et intention du Groupe d'achever l'immobilisation et de la mettre en service ou de la vendre.

Les frais de publicité sont enregistrés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

J) Autres immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au bilan pour leur coût d'acquisition ou de revient, diminué des amortissements et pertes de valeur éventuellement constatés. Ce coût inclut les frais financiers supportés, lorsqu'ils sont directement attribuables à l'acquisition ou à la production d'un actif qualifié, jusqu'à leur mise en service. Les modalités de capitalisation de coûts d'emprunt sont les suivantes :

- si le projet bénéficie d'un financement spécifique, le coût d'emprunt est basé sur le taux de cet emprunt ;
- si le projet est financé par l'ensemble de la dette du Groupe, la capitalisation des coûts d'emprunt est basée sur le taux moyen pondéré d'emprunt de la période.

Les coûts d'entretien et de réparation sont pris en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les coûts liés aux arrêts des raffineries et des grandes unités pétrochimiques sont immobilisés au moment où ils sont encourus, et amortis sur la période de temps séparant deux grands arrêts.

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement selon leur durée d'utilité :

- | | |
|--------------------------------------------------------------|-------------|
| • mobilier, matériel de bureau, machine et outillage : | 3 – 12 ans |
| • matériel de transport : | 5 – 20 ans |
| • dépôts et équipements associés : | 10 – 15 ans |
| • installations complexes spécialisées et <i>pipelines</i> : | 10 – 30 ans |
| • constructions : | 10 – 50 ans |

K) Contrats de location

Les contrats de location financement sont ceux qui ont pour effet de transférer la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif du bailleur au preneur. Ces contrats sont comptabilisés à l'actif du bilan à la juste valeur, ou si elle est plus faible, à la valeur actualisée des loyers minimaux au titre du contrat. La dette correspondante est comptabilisée au passif du bilan dans les dettes financières. Ces immobilisations sont amorties selon les durées d'utilité appliquées par le Groupe.

Les contrats de location qui ne sont pas des contrats de location financement tels que définis ci-dessus sont comptabilisés comme des contrats de location simple.

Certains contrats commerciaux, sans revêtir une forme juridique de contrats de location, confèrent aux clients ou aux fournisseurs le droit d'utilisation d'un actif ou d'un ensemble d'actifs en contrepartie de paiements fixes. Ces contrats sont assimilés à des contrats de location. Ils sont ensuite analysés pour déterminer s'ils doivent être qualifiés de contrats de location simple ou de location financement.

L) Dépréciation des actifs immobilisés

La valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de perte de valeur de ces actifs, ce test étant réalisé au minimum annuellement pour les *goodwill*.

La valeur recouvrable correspond à la valeur d'utilité ou à la juste valeur diminuée des coûts de sortie lorsque celle-ci est plus élevée.

Les tests sont effectués aux bornes d'unités génératrices de trésorerie (UGT). Une UGT est un ensemble homogène d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs.

La valeur d'utilité d'une UGT est déterminée par référence à la valeur des flux de trésorerie futurs actualisés attendus de ces actifs, dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévues par la Direction Générale du Groupe. Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT, une perte de valeur est enregistrée. Celle-ci est affectée en priorité sur les *goodwill* en contrepartie des « Autres charges ». Ces pertes de valeur sont ensuite affectées aux « Amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers » pour les immobilisations corporelles et droits miniers et aux « Autres charges » pour les autres immobilisations incorporelles.

Cette perte de valeur peut éventuellement être reprise dans la limite de la valeur nette comptable qu'aurait eue l'immobilisation à la même date si elle n'avait pas été dépréciée. Les pertes de valeur constatées sur les *goodwill* ont un caractère irréversible.

M) Actifs et passifs financiers

Les actifs et passifs qualifiés de financiers sont les prêts et les créances financières, les titres de sociétés non consolidées et les titres de placement, les instruments dérivés et les dettes financières courantes et non courantes.

Le traitement comptable de ces actifs et passifs financiers est le suivant :

(i) Prêts et créances financières

Les prêts et les créances financières sont comptabilisés au coût amorti. Ils font l'objet de tests de dépréciation, la valeur nette comptable étant comparée à la valeur actualisée des flux futurs estimés recouvrables. Ces tests sont effectués dès l'apparition d'indices indiquant que cette valeur recouvrable serait inférieure à la valeur au bilan de ces actifs, et au moins à chaque arrêté comptable. La perte de valeur éventuelle est enregistrée en résultat.

(ii) Autres titres

Les autres titres sont analysés comme des actifs financiers disponibles à la vente (*available for sale*) et sont donc comptabilisés à leur juste valeur. Pour les titres cotés, cette juste valeur correspond au cours de Bourse. Dans le cas de titres non cotés, si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, les titres sont comptabilisés à leur coût historique. Les variations de juste valeur sont enregistrées directement en capitaux propres. En cas d'indication objective d'une perte de valeur (notamment baisse significative ou durable de la valeur de l'actif), une dépréciation est comptabilisée en résultat. Cette dépréciation a un caractère irréversible.

(iii) Instruments dérivés

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés afin de gérer son exposition aux risques de fluctuation des taux d'intérêt, des cours de change de devises étrangères et des prix des matières premières. La variation de juste valeur des instruments dérivés est enregistrée en résultat ou en capitaux propres conformément à la politique de gestion des risques décrite dans la note 31 de l'annexe aux comptes consolidés et figure au bilan dans les rubriques correspondant à leur nature. Les instruments financiers mis en œuvre par le Groupe sont les suivants :

- Instruments financiers dérivés court terme de gestion de la trésorerie

Ces instruments, s'inscrivant dans une stratégie de gestion des risques de taux et de change de la position de trésorerie dans le cadre de limites fixées par le Groupe, sont considérés comme utilisés à des fins de transaction (*held for trading*). La variation de juste valeur est systématiquement enregistrée en résultat. La valeur au bilan de ces instruments est incluse dans les rubriques « Actifs financiers courants » et « Autres passifs financiers courants ».

- Instruments financiers de gestion du financement à long terme

Lorsqu'un financement externe à long terme est élaboré avec pour objectif de couvrir spécifiquement le financement des filiales et que ce financement fait intervenir des instruments dérivés de change et de taux, ces instruments dérivés sont qualifiés de :

- 1) Couverture de juste valeur (*fair value hedge*) du risque de taux sur l'emprunt externe et du risque de change des prêts accordés aux filiales. Leur variation de juste valeur est enregistrée en résultat, concomitamment avec celle des dettes financières externes sous-jacentes et des prêts aux filiales.

La valeur au bilan des instruments dérivés de couverture du financement long terme est incluse dans la rubrique d'actif « Instruments de couverture des dettes financières non courantes » ou dans la rubrique de passif « Dettes financières non courantes » pour la part à plus d'un an. La part à moins d'un an des instruments de couverture des dettes financières non courantes est incluse dans les rubriques « Actifs financiers courants » et « Autres passifs financiers courants ».

En cas de résiliation anticipée d'instruments dérivés préalablement qualifiés comptablement de couverture de juste valeur, la soulte versée ou perçue est enregistrée en résultat, et :

- si cette résiliation est liée à une disparition anticipée des éléments couverts, l'ajustement préalablement comptabilisé au titre de la réévaluation des éléments couverts est également enregistré en résultat ;
 - si les éléments couverts subsistent au bilan, l'ajustement préalablement comptabilisé au titre de la réévaluation des éléments couverts est étalé sur la durée de vie résiduelle de ces éléments.
- 2) Couverture de flux futurs (*cash flow hedge*) du risque de change sur l'emprunt externe. Leur variation de juste valeur est enregistrée en autres éléments du résultat global pour la part efficace de la relation de couverture et en résultat pour la part inefficace de la relation de couverture. Lorsque l'élément couvert a un impact en résultat, les variations de juste valeur de l'instrument de couverture comptabilisées en capitaux propres sont également recyclées en résultat.

La valeur au bilan des instruments dérivés de couverture du financement long terme est incluse dans la rubrique d'actif « Instruments de couverture des dettes financières non courantes » ou dans la rubrique de

passif « Dettes financières non courantes » pour la part à plus d'un an. La part à moins d'un an des instruments de couverture des dettes financières non courantes est incluse dans les rubriques « Actifs financiers courants » et « Autres passifs financiers courants ».

Lorsque l'instrument de couverture prend fin, est vendu ou résilié, les gains et pertes cumulés précédemment en capitaux propres sont conservés en capitaux propres et ne sont recyclés en résultat que lorsque l'élément couvert affecte le compte de résultat.

- *Instruments financiers de couverture des capitaux propres des filiales étrangères*

Certains instruments s'inscrivent dans une stratégie de couverture du risque des capitaux propres des filiales étrangères en monnaie fonctionnelle autre que l'euro, principalement le dollar. Ces instruments sont qualifiés de couverture d'investissements nets en devises (*net investment hedge*) et la variation de leur juste valeur est enregistrée en autres éléments du résultat global pour la part efficace de la relation de couverture et en résultat pour la part inefficace de la relation de couverture. Le profit ou la perte sur l'instrument de couverture qui a été comptabilisé en capitaux propres est reclassé en résultat lors de la sortie totale ou partielle de l'activité à l'étranger.

La valeur au bilan de ces instruments figure dans les rubriques « Actifs financiers courants » et « Autres passifs financiers courants ».

- *Instruments dérivés d'énergie et assimilés, swaps de taux de fret*

Les instruments qualifiés d'instruments financiers d'énergie, qui incluent, outre les dérivés d'énergie proprement dits et les *swaps* de taux de fret, l'ensemble des contrats d'achat/vente de pétrole brut, produits pétroliers, gaz, électricité ou charbon, conclus dans le cadre des activités de négoce du Groupe, s'inscrivent dans une stratégie d'adaptation de l'exposition aux fluctuations de prix et sont réalisés dans le cadre de limites d'intervention. Ils sont donc, conformément à la pratique de la profession, considérés comme utilisés à des fins de transaction (*held for trading*). La variation de leur juste valeur est enregistrée en résultat. La valeur au bilan de ces instruments figure dans les rubriques « Autres créances » ou « Autres créditeurs et dettes diverses » suivant qu'il s'agit d'actif ou de passif.

Les informations relatives aux positions des instruments dérivés sont présentées dans les notes 20, 28, 29, 30 et 31 de l'annexe aux comptes consolidés.

(iv) Dettes financières non courantes et courantes

Les dettes financières non courantes et courantes (hors instruments dérivés) sont évaluées au coût amorti, à l'exception de celles qui font l'objet d'un traitement de couverture tel que décrit dans le paragraphe précédent (iii) « Instruments dérivés ».

(v) Détermination de la juste valeur des instruments financiers

Les justes valeurs font l'objet d'une estimation pour la majorité des instruments financiers du Groupe, à l'exception des titres et valeurs mobilières de placement cotés, pour lesquels le cours de cotation est retenu.

L'appréciation des valorisations réalisées, fondées notamment sur des principes d'actualisation des flux de trésorerie futurs, doit être pondérée par le fait que, d'une part, la valeur d'un instrument financier à un instant donné peut se trouver modifiée en fonction de l'environnement de marché (liquidité notamment) et, d'autre part, que les variations ultérieures de taux d'intérêt et des cours de change ne sont pas prises en compte.

Il convient de préciser que l'utilisation d'estimations, de méthodologies et d'hypothèses différentes pourrait avoir un effet significatif sur les valeurs de marché calculées.

Les méthodes utilisées sont les suivantes :

- *Dettes financières, swaps d'émission*

La valeur de marché des *swaps* d'émission et des dettes financières faisant l'objet d'une couverture par ces *swaps* a été déterminée sur une base individuelle en actualisant les flux de trésorerie futurs avec les courbes de taux « zéro coupon » en vigueur à la clôture des exercices.

- *Instruments financiers dérivés d'énergie et assimilés*

La méthodologie de valorisation retenue est la valeur de marché de toutes les positions ouvertes sur des transactions physiques et papier. Les valorisations sont calculées quotidiennement à partir de données de marché (marchés organisés et hors cote). Dans les cas où les données de marché ne sont pas immédiatement disponibles, les valorisations sont établies à partir de données de marché observables telles que les arbitrages, les frets ou les différentiels ou à partir de recoupements de marché. Pour les risques valorisés à partir de données calculées, telles que par exemple les options, la juste valeur est établie en utilisant des modèles d'usage courant.

- *Autres instruments financiers*

La valeur de marché des *swaps* de taux et des FRA (*Forward Rate Agreement*) est calculée par actualisation des flux futurs sur la base des courbes de taux « zéro coupon » en vigueur à la clôture des exercices présentés retraités des

intérêts courus non échus. Les opérations d'achats/ventes à terme et *swaps* de change sont valorisées sur la base d'une comparaison des taux à terme négociés avec ceux en vigueur sur les marchés financiers à la clôture des exercices présentés pour les mêmes échéances.

Les options de change sont réévaluées sur la base du modèle Garman – Kohlhagen, en intégrant les paramètres de marchés existants à la clôture.

- *Hiérarchie des justes valeurs*

La norme IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir » amendée en 2009 établit une hiérarchie des justes valeurs et distingue trois niveaux :

- Niveau 1 : cours cotés pour des actifs et passifs identiques (à ceux faisant l'objet de l'évaluation) obtenus à la date d'évaluation sur un marché actif auquel a accès l'entité ;
- Niveau 2 : les données d'entrée sont des données observables mais qui ne correspondent pas à des cours cotés pour des actifs ou passifs identiques ;
- Niveau 3 : les données d'entrée ne sont pas des données observables (par exemple, ces données proviennent d'extrapolations). Ce niveau s'applique lorsqu'il n'existe pas de marché ou de données observables et que l'entreprise est obligée de recourir à ses propres hypothèses pour estimer les données qu'auraient retenues les autres acteurs de marché pour évaluer la juste valeur de l'actif.

L'ensemble des valorisations par niveau de juste valeur est présenté dans les notes 29 et 30 de l'annexe aux comptes consolidés.

vi) Engagements d'achat de participations ne conférant pas le contrôle (« puts sur intérêts minoritaires »)

Les options de vente consenties à des actionnaires minoritaires constituent un passif financier pour la valeur actuelle du prix d'exercice de ces options avec pour contrepartie une réduction des capitaux propres part du groupe. Le passif financier est réévalué à la juste valeur à chaque clôture conformément aux clauses contractuelles avec une contrepartie en résultat (coût de l'endettement financier).

N) Stocks

Les stocks sont valorisés dans les états financiers consolidés au plus bas du prix de revient et de la valeur nette de réalisation. Le prix de revient des stocks de produits pétroliers et pétrochimiques est déterminé selon la méthode FIFO (*First In, First Out*) et celui des autres stocks selon la méthode PMP (prix moyen pondéré).

Par ailleurs les stocks de *trading* sont valorisés à leur juste valeur diminuée des coûts nécessaires à la vente.

Raffinage-Chimie

Les stocks de produits pétroliers sont constitués principalement de pétrole brut et de produits raffinés. Les produits raffinés sont principalement constitués d'essence, kérosène, diesel, fioul et mazout, et sont produits par les raffineries du Groupe. Le délai de rotation des produits pétroliers n'excède pas deux mois en moyenne.

Le coût du pétrole brut inclut les coûts des matières premières et de réception. Le coût des produits raffinés inclut principalement le coût du pétrole brut, les coûts de production (énergie, main-d'œuvre, amortissement des immobilisations de production) et l'allocation des coûts indirects de production (taxes, maintenance, assurances, etc.).

Les coûts des stocks de produits chimiques autres que les produits raffinés incluent les coûts des matières premières, de main-d'œuvre directe, et l'allocation des coûts indirects de production. Les coûts de démarrage, les frais généraux d'administration et les charges financières sont exclus du prix de revient des produits raffinés et des produits chimiques.

Marketing & Services

Le coût des produits transformés par les entités du Groupe inclut principalement le coût de la matière première, les coûts de production (énergie, main d'oeuvre, amortissement des immobilisations de production), les coûts de transport primaire et l'allocation des coûts indirects de production (taxes, maintenance, assurances...).

Les frais généraux d'administration et les charges financières sont exclus du prix de revient des produits.

Les produits achetés à des entités externes au Groupe sont valorisés à leur coût d'achat, auquel s'ajoutent les coûts de transport primaire.

O) Actions propres

Les actions TOTAL, détenues par les filiales ou par la société mère, sont portées en diminution des capitaux propres consolidés. Les résultats de cession réalisés sur ces titres sont exclus du résultat net et sont imputés en capitaux propres.

P) Provisions et autres passifs non courants

Une provision est comptabilisée lorsqu'il existe, pour le Groupe, une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé et qu'il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources qui peut être estimée de manière fiable. Le montant provisionné correspond à la meilleure estimation possible de l'obligation.

Les provisions et autres passifs non courants comprennent les engagements dont l'échéance ou le montant sont incertains, découlant de risques environnementaux, de risques réglementaires et fiscaux, de litiges et d'autres risques.

Q) Restitution des sites

Les dépenses futures de restitution des sites, résultant d'une obligation légale ou implicite, sont provisionnées sur la base d'une estimation raisonnable, au cours de l'exercice durant lequel apparaît l'obligation.

En contrepartie de cette provision, les coûts de restitution des sites sont capitalisés et intégrés à la valeur de l'actif sous-jacent et amortis sur la durée d'utilité de cet actif.

L'impact du passage du temps sur la provision pour restitution des sites est mesuré en appliquant au montant de la provision un taux d'intérêt sans risque. L'effet de l'actualisation de ces provisions est comptabilisé dans la rubrique « Autres charges financières ».

R) Engagements envers le personnel

Selon les lois et usages de chaque pays, le Groupe participe à des régimes de retraite, prévoyance, frais médicaux et indemnités de fin de carrière, dont les prestations dépendent de différents facteurs tels qu'ancienneté, salaires et versements effectués à des régimes généraux obligatoires.

Ces régimes peuvent être à cotisations définies ou à prestations définies et dans ce cas être totalement ou partiellement préfinancés par des placements dans des actifs dédiés, fonds communs de placement, actifs généraux de compagnies d'assurances ou autres.

Pour les régimes à cotisations définies, les charges correspondent aux cotisations versées.

Pour les régimes à prestations définies, les engagements sont évalués selon la méthode actuarielle des unités de crédits projetés. Les écarts constatés entre l'évaluation et la prévision des engagements (en fonction de projections ou hypothèses nouvelles) ainsi qu'entre la prévision et la réalisation sur le rendement des fonds investis sont appelés pertes et gains actuariels. Ils sont comptabilisés en autres éléments du résultat global, sans possibilité de recyclage ultérieur en résultat.

Le coût des services passés est reconnu en résultat, qu'ils soient acquis ou non acquis.

La charge nette liée aux engagements de retraite et avantages similaires est comptabilisée dans la rubrique « Autres charges d'exploitation ».

S) Tableau de flux de trésorerie

Les flux de trésorerie en devises étrangères sont convertis en euros à la date de transaction ou au cours moyen de l'exercice. Les différences de change dues à la conversion au taux de clôture des actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont reprises dans la rubrique « Incidence des variations de change » du tableau de flux de trésorerie. Par conséquent, les flux ne peuvent être reconstitués à partir des montants figurant au bilan.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont des actifs immédiatement disponibles ou des placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les placements à échéance supérieure à trois mois et inférieure à douze mois sont classés dans la rubrique « Actifs financiers courants ».

Les variations des actifs et passifs financiers courants sont incluses dans les flux de trésorerie de financement.

Dettes financières non courantes

La variation de la dette financière non courante est présentée pour sa valeur nette en raison de l'importance des mouvements dus aux tirages multiples sur les lignes de crédit *revolving*.

T) Droits d'émission de CO₂

En l'absence de normes IFRS ou d'interprétations relatives à la comptabilisation des droits d'émission de CO₂, les dispositions suivantes sont appliquées :

- Les quotas sont gérés comme un coût de production et à ce titre ils sont reconnus en stock :
 - Les quotas attribués à titre gratuit sont comptabilisés en stock pour une valeur nulle,
 - Les quotas acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition,
 - Les ventes ou les restitutions annuelles de quotas constituent des sorties de stock, qui sont reconnues sur la base d'un coût unitaire moyen pondéré
 - Si la valeur comptable des stocks de quotas à la clôture est supérieure à la valeur de marché, une provision pour dépréciation est comptabilisée.
- A chaque arrêté, une provision est comptabilisée pour matérialiser les obligations de restitution de quotas liées aux émissions de la période. Cette provision est calculée sur la base des émissions estimées de la période, valorisées au coût unitaire moyen pondéré du stock à la fin de cette période. Elle est reprise lors de la restitution des quotas
- Dans le cas où les obligations de restitution à l'échéance sont supérieures aux quotas disponibles enregistrés en stock, une provision pour la valeur de marché est comptabilisée
- Les opérations réalisées sur le marché à terme sont comptabilisées en valeur de marché au bilan. Les variations de la juste valeur de ces opérations à terme sont comptabilisées en résultat.

U) Certificats d'économie d'énergie

En l'absence de normes IFRS ou d'interprétations relatives à la comptabilisation des certificats d'économie d'énergie, les dispositions suivantes sont appliquées :

- Un passif est comptabilisé pour matérialiser l'obligation liée aux ventes d'énergie, si l'obligation est supérieure aux CEE détenus. Ce passif est valorisé sur la base du prix des dernières transactions.
- Un stock de CEE est comptabilisé lorsque les CEE détenus à la clôture excèdent l'obligation
- Les CEE sont valorisés au coût unitaire moyen pondéré (coût d'acquisition pour les CEE acquis ou coût de revient pour les CEE générés par des actions propres)

Si la valeur comptable des stocks de certificats à la clôture est supérieure à la valeur de marché, une provision pour dépréciation est comptabilisée.

V) Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Conformément à la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées », les actifs et passifs des entités contrôlées détenues en vue de la vente sont présentés sur des lignes distinctes du bilan. A partir de la date de classification en « actifs détenus en vue de la vente », les dotations aux amortissements cessent.

Le résultat net des activités abandonnées est présenté sur une ligne séparée du compte de résultat. En conséquence, les notes de l'annexe aux comptes consolidés relatives au compte de résultat se réfèrent uniquement aux activités poursuivies.

Une activité abandonnée est une composante du Groupe dont les flux de trésorerie sont indépendants. Elle représente une ligne d'activité ou une région principale et distincte dont le Groupe s'est séparé ou qu'il détient en vue de sa vente.

W) Nouveaux principes comptables non encore applicables

Les normes ou interprétations publiées respectivement par l'IASB (*International Accounting Standards Board*) et l'IFRS IC (*International Financial Reporting Standards Interpretations Committee*) non encore en vigueur au 31 décembre 2013, sont les suivantes :

• Normes non encore adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2013

- En novembre 2009, l'IASB a publié la norme IFRS 9 « Instruments financiers » qui traite du classement et de l'évaluation des actifs financiers, et a inclus en octobre 2010 les modalités de classement et l'évaluation des passifs financiers. La norme sera complétée par des dispositions sur la dépréciation des actifs financiers évalués au coût amorti et sur la comptabilité de couverture. La norme IFRS 9 établit que les actifs et passifs financiers sont généralement évalués soit à la juste valeur par résultat soit au coût amorti sous certaines conditions. La norme ne devrait pas être applicable avant 2017. L'application de la norme telle que publiée à fin 2010 ne devrait pas avoir d'effet significatif sur le bilan, le compte de résultat et les capitaux propres consolidés du Groupe.
- En mai 2013, l'IASB a publié l'interprétation IFRIC 21 « Taxes prélevées par une autorité publique ». Cette interprétation est applicable de manière rétrospective à compter du 1er janvier 2014. Les impacts de l'application de cette interprétation sont en cours de revue.

2) Principaux indicateurs de l'information par secteur

Les indicateurs de performance excluant les éléments d'ajustement, tels que le résultat opérationnel ajusté, le résultat opérationnel net ajusté et le résultat net ajusté, sont destinés à faciliter l'analyse de la performance financière et la comparaison des résultats entre périodes.

Les éléments d'ajustement

Le détail des éléments d'ajustement est présenté dans la note 4 de l'annexe aux comptes consolidés.

Les éléments d'ajustement comprennent :

(i) les éléments non récurrents

En raison de leur caractère inhabituel ou particulièrement significatif, certaines transactions qualifiées « d'éléments non récurrents » sont exclues des informations par secteur d'activité. En général, les éléments non récurrents concernent des transactions qui sont significatives, peu fréquentes ou inhabituelles. Cependant, dans certains cas, des transactions telles que coûts de restructuration ou cessions d'actifs, qui ne sont pas considérées comme représentatives du cours normal de l'activité, peuvent être qualifiées d'éléments non récurrents, bien que des transactions similaires aient pu se produire au cours des exercices précédents, ou risquent de se reproduire lors des exercices futurs.

(ii) l'effet de stock

Les résultats ajustés des secteurs Raffinage-Chimie et Marketing & Services sont communiqués selon la méthode du coût de remplacement. Cette méthode est utilisée afin de mesurer la performance des secteurs et de faciliter la comparabilité de leurs résultats avec ceux des principaux concurrents du Groupe.

Dans la méthode du coût de remplacement, proche du LIFO (*Last In, First Out*), la variation de la valeur des stocks dans le compte de résultat est déterminée par référence au différentiel de prix fin de mois d'une période à l'autre ou par référence à des prix moyens de la période selon la nature des stocks concernés et non par référence à la valeur historique des stocks. L'effet de stock correspond à la différence entre les résultats calculés selon la méthode FIFO (*First In, First Out*) et les résultats selon la méthode du coût de remplacement.

(iii) l'effet des variations de juste valeur

L'effet des variations de juste valeur présenté en éléments d'ajustement correspond, pour certaines transactions, à des différences entre la mesure interne de la performance utilisée par la Direction Générale de TOTAL et la comptabilisation de ces transactions selon les normes IFRS.

Les normes IFRS prévoient que les stocks de *trading* soient comptabilisés à leur juste valeur en utilisant les cours *spot* de fin de période. Afin de refléter au mieux la gestion par des transactions dérivées de l'exposition économique liée à ces stocks, les indicateurs internes de mesure de la performance intègrent une valorisation des stocks de *trading* en juste valeur sur la base de cours *forward*.

Par ailleurs, dans le cadre de ses activités de *trading*, TOTAL conclut des contrats de stockage dont la représentation future est enregistrée en juste valeur dans la performance économique interne du Groupe, mais n'est pas autorisée par les normes IFRS.

Principaux indicateurs

(i) Résultat opérationnel (critère de mesure de la performance d'exploitation)

Produits des ventes après déduction des achats consommés et variations de stocks, des autres charges d'exploitation, des charges d'exploration et des amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et des droits miniers.

Le résultat opérationnel exclut les amortissements d'immobilisations incorporelles autres que les droits miniers, les écarts de change et les plus ou moins-values sur cessions d'actifs.

(ii) Résultat opérationnel net (critère de mesure de la rémunération des capitaux employés)

Résultat opérationnel après prise en compte des amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles autres que les droits miniers, des écarts de change et des plus ou moins-values sur cessions d'actifs, ainsi que de tous les autres produits et charges liés aux capitaux employés (dividendes des sociétés non consolidées, résultats de sociétés mises en équivalence, frais financiers capitalisés), et après l'impôt applicable à tous ces éléments.

Les produits et charges constituant la différence entre le résultat opérationnel net et le résultat net sont uniquement les frais financiers relatifs aux dettes financières nettes de la trésorerie, après l'impôt qui leur est applicable (coût net de la dette nette) et les intérêts ne conférant pas le contrôle.

(iii) Résultats ajustés

Résultat opérationnel, résultat opérationnel net ou résultat net après retraitement des éléments d'ajustement décrits ci-dessus.

(iv) Résultat net ajusté dilué par action

Résultat net ajusté divisé par le nombre moyen pondéré dilué d'actions.

(v) Capitaux employés

Actifs immobilisés et besoin en fonds de roulement, retraités de l'effet de stock, nets des impôts différés et provisions non courantes.

(vi) ROACE (Return on Average Capital Employed) - Rentabilité des capitaux employés moyens

Rapport du résultat opérationnel net ajusté à la moyenne des capitaux employés de début et de fin de période.

(vii) ROE (Return on Equity) – Rentabilité des capitaux propres moyens

Rapport du résultat net ajusté de l'ensemble consolidé à la moyenne des capitaux propres retraités (après distribution) de début et de fin de période.

(viii) Dette financière nette

Dettes financières non courantes, y compris part à moins d'un an, dettes financières et autres passifs financiers courants, moins la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les actifs financiers courants.

3) Variation de la composition du Groupe et principales acquisitions et cessions

Au cours des exercices 2013, 2012 et 2011, les principales variations de la composition du Groupe et les principales acquisitions et cessions ont été les suivantes :

Exercice 2013

➤ **Amont**

- TOTAL a finalisé en février 2013 l'acquisition d'une participation supplémentaire de 6 % dans le projet de gaz naturel liquéfié (GNL) d'Ichthys auprès de son partenaire INPEX. Le Groupe accroît ainsi sa participation dans ce projet de 24 % à 30 %.
- TOTAL a finalisé en février 2013 la vente à INPEX d'une participation indirecte de 9,99 % dans le bloc 14, dans l'offshore angolais.
- Le 27 mars 2013, TOTAL a conclu un accord pour la vente à Suncor Energy Inc. de sa participation de 49% dans le projet d'upgrader Voyageur situé dans la province canadienne de l'Alberta et destiné à traiter le bitume des mines de Fort Hills et Joslyn. Le montant de la transaction s'élève à 506 millions de dollars américains, soit 381 millions d'euros. Les développements des projets miniers de Fort Hills et Joslyn sont

poursuivis selon les études logistiques d'évacuation des productions menées conjointement avec Suncor. La cession entraîne une perte nette de 1 247 millions d'euros.

- TOTAL a finalisé en juin 2013 la vente de 25% des intérêts dans le gisement de Tempa Rossa en Italie à Mitsui.
- TOTAL a finalisé en juillet 2013 la cession de 100% de Transport et Infrastructures Gaz France (TIGF) au consortium réunissant Snam, EDF et GIC (Government of Singapore Investment Corporation) pour un montant de 1 558 millions d'euros, net de la trésorerie cédée.
- TOTAL a finalisé en septembre 2013 la cession de ses intérêts dans l'Amont à Trinité-et-Tobago à la National Gas Company de Trinité-et-Tobago pour un montant de 236 millions d'euros (318 millions de dollars américains), net de la trésorerie cédée.
- TOTAL a finalisé en décembre 2013 l'entrée de Qatar Petroleum International dans le capital de Total E&P Congo à hauteur de 15% via une augmentation de capital de 1 225 millions d'euros (1 627 millions de dollars).
- TOTAL a finalisé au cours de l'exercice 2013 l'acquisition de 1,62% supplémentaires du capital de Novatek pour un montant de 437 millions d'euros (587 millions de dollars), ce qui porte la participation de TOTAL dans Novatek à 16,96% au 31 décembre 2013.
- En octobre 2013, un consortium dans lequel TOTAL détient une participation de 20% s'est vu attribuer un contrat de partage de production de 35 ans pour développer le gisement pétrolier de Libra au Brésil. TOTAL a versé 3 000 millions de reais brésiliens (environ 1 301 millions de dollars) de prime à la signature.

➤ Raffinage - Chimie

- TOTAL a finalisé en juin 2013 la cession de son activité Fertilisants en Europe.

L'information relative aux cessions en cours de réalisation présentée selon les dispositions de la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées » figure en note 34.

Exercice 2012

➤ Amont

- TOTAL a finalisé en février 2012 l'acquisition en Ouganda d'une participation de 33% 1/3 dans les blocs 1, 2 et 3A auprès de Tullow Oil plc pour un montant de 1 157 millions d'euros (1 487 millions de dollars) constitué intégralement de droits miniers. TOTAL est devenu partenaire de Tullow et CNOOC à parts égales (33% 1/3 chacun), chaque compagnie assumant le rôle d'opérateur d'un des trois blocs. TOTAL a été désigné comme opérateur du bloc 1.
- TOTAL a finalisé au cours de l'exercice 2012 l'acquisition de 1,25% supplémentaires du capital de Novatek pour un montant de 368 millions d'euros (480 millions de dollars), ce qui portait la participation de TOTAL dans Novatek à 15,34% au 31 décembre 2012.
- TOTAL a finalisé en octobre 2012 la cession en Colombie de ses participations dans le champ d'hydrocarbures de Cusiana et dans les pipelines OAM et ODC à Sinochem, pour un montant de 318 millions d'euros (409 millions de dollars), net de la trésorerie cédée.

➤ Holding

- Au cours de l'exercice 2012, TOTAL a progressivement cédé le solde de sa participation dans Sanofi, générant une plus-value nette d'impôt de 341 millions d'euros. Au 31 décembre 2012, le Groupe ne détenait plus de participation dans le capital de Sanofi.

Exercice 2011

➤ Amont

- TOTAL a finalisé en mars 2011 l'acquisition d'une participation supplémentaire de 7,5% dans le projet GLNG en Australie, auprès de Santos, ce qui porte la participation de TOTAL dans ce projet à 27,5%.

Le coût d'acquisition était de 202 millions d'euros (281 millions de dollars) et correspondait principalement aux droits miniers reconnus à l'actif du bilan consolidé pour 227 millions d'euros dans la rubrique « Immobilisations incorporelles ».

- En mars 2011, Total E&P Canada Ltd., filiale de TOTAL, et la société Suncor Energy Inc. (Suncor) ont finalisé un partenariat stratégique autour des deux projets miniers de sables bitumineux de Fort Hills, opéré par Suncor, et Joslyn, opéré par TOTAL, ainsi que du projet d'upgrader Voyageur, opéré par Suncor. Ces trois projets sont situés en Athabasca dans la province canadienne de l'Alberta.

TOTAL a acquis de Suncor 19,2% d'intérêt dans le projet minier de Fort Hills, portant sa participation à 39,2% du projet Fort Hills tandis que Suncor, opérateur, détenait 40,8%. TOTAL a également acquis 49% du projet d'upgrader Voyageur, opéré par Suncor. Au titre de ces deux acquisitions, le Groupe a versé 1 937 millions d'euros (2 666 millions de dollars canadiens) se décomposant principalement en immobilisations incorporelles pour 474 millions d'euros et en immobilisations corporelles pour 1 550 millions d'euros.

Par ailleurs, TOTAL a cédé à Suncor 36,75% d'intérêt dans le projet minier de Joslyn pour 612 millions d'euros (842 millions de dollars canadiens). Le Groupe, opérateur, conservait ainsi un intérêt de 38,25% dans le projet.

- TOTAL a finalisé en avril 2011 la cession de sa participation dans sa filiale amont Total E&P Cameroun, société camerounaise dans laquelle le Groupe détenait 75,8% d'intérêt, à Perenco, pour un montant de 172 millions d'euros (247 millions de dollars), net de la trésorerie cédée.
- TOTAL et la société russe Novatek ont signé en mars 2011 deux accords de principe en vue du développement de la coopération entre TOTAL, d'une part, et la société Novatek et ses actionnaires principaux, d'autre part.

Cette coopération se développait au travers des deux axes suivants :

- En avril 2011, TOTAL est devenu actionnaire de Novatek à hauteur de 12,09% pour un montant de 2 901 millions d'euros (4 108 millions de dollars). En décembre 2011, TOTAL a finalisé l'acquisition de 2% supplémentaires du capital de Novatek pour un montant de 596 millions d'euros (796 millions de dollars), ce qui portait la participation de TOTAL dans Novatek à 14,09%. TOTAL considérait qu'il exerçait une influence notable au travers notamment de sa représentation au Conseil d'administration de Novatek et de sa participation dans le projet majeur Yamal LNG. La participation dans Novatek a donc été mise en équivalence depuis le deuxième trimestre 2011.
- En octobre 2011, TOTAL a finalisé sa prise de participation de 20% dans le projet Yamal LNG et est devenu le partenaire de Novatek dans ce projet.
- TOTAL a finalisé en juillet 2011 la cession de 10% des intérêts du Groupe dans le pipeline colombien OCENSA. Le Groupe détenait toujours 5,2% de cet actif.
- TOTAL a finalisé en septembre 2011 l'acquisition des intérêts d'Esso Italiana dans la concession Gorgoglione (participation de 25%), qui comprend le gisement de Tempa Rossa, ainsi que dans deux licences d'exploration situées dans la même zone géographique (51,7% pour chacune des licences). L'acquisition a ainsi porté la part de TOTAL à 75% dans le gisement de Tempa Rossa qu'il opère.
- TOTAL a finalisé en décembre 2011 la vente à Silex Gas Norway AS, filiale à 100% d'Allianz, de l'ensemble de sa participation dans Gassled (6,4%) et dans les entités associées pour un montant de 477 millions d'euros (3,7 milliards de couronnes norvégiennes).
- Total E&P USA Inc. a signé en décembre 2011 un accord visant à créer une *joint-venture* avec Chesapeake Exploration, L.L.C., filiale de Chesapeake Energy Corporation et son partenaire EnerVest, Ltd. Selon les termes de cet accord, TOTAL a acquis une participation de 25% dans les gisements de gaz de schistes de l'Utica riches en condensats, détenus par Chesapeake et EnerVest. TOTAL a versé 500 millions d'euros (696 millions de dollars) en numéraire à Chesapeake et EnerVest pour l'acquisition de ces actifs. TOTAL devra également financer pour un montant maximal de 1,63 milliard de dollars sur une période de 7 ans maximum, 60% des investissements futurs de Chesapeake et EnerVest liés à la réalisation de nouveaux puits dans le cadre de la *joint-venture*. Par ailleurs, TOTAL prendra également une participation de 25% dans tout nouveau domaine dont Chesapeake fera l'acquisition dans la zone concernée par l'accord.

➤ Raffinage-Chimie

- TOTAL a finalisé en juillet 2011 la cession de ses activités résines photoréliculables et résines de revêtement au groupe Arkema pour un montant de 520 millions d'euros, net de la trésorerie cédée.
- TOTAL et International Petroleum Investment Company (une société détenue à 100% par le gouvernement de l'Emirat d'Abu Dhabi) ont signé un accord le 15 février 2011 prévoyant la cession, à International Petroleum Investment Company (IPIC), de la participation de 48,83% détenue par TOTAL dans le capital de CEPESA, dans le cadre d'une offre publique d'achat initiée par IPIC et visant la totalité des actions CEPESA non encore

détenues par IPIC, au prix unitaire de 28 euros par action CEPSA. TOTAL a cédé à IPIC la totalité de sa participation dans CEPSA et a reçu, le 29 juillet 2011, un montant de 3 659 millions d'euros.

➤ **Marketing & Services**

- TOTAL a finalisé en octobre 2011 la cession de l'essentiel de ses actifs de distribution pétrolière au Royaume-Uni, dans les Îles Anglo-normandes et sur l'Île de Man, à Rontec Investments LLP, consortium mené par Snax 24, l'un des principaux réseaux indépendants de distribution de carburants au Royaume-Uni, pour un montant de 424 millions d'euros (368 millions de livres anglaises).
- A l'issue de l'offre publique d'achat amicale en numéraire à 23,25 dollars par action lancée le 28 avril 2011 et qui s'est finalisée le 21 juin 2011, TOTAL a acquis 60% du capital de la société SunPower Corp., société de droit américain cotée au Nasdaq dont le siège est à San José en Californie. Les actions de SunPower Corp. continuent d'être négociées sur le Nasdaq.

Le coût d'acquisition, dont le paiement a été réalisé le 21 juin 2011, s'élevait à 974 millions d'euros (1 394 millions de dollars).

Le *goodwill* s'élevait à 533 millions de dollars et a été intégralement déprécié au 31 décembre 2011.

4) Informations par secteur d'activité

L'information financière sectorielle est présentée selon les principes identiques à ceux du reporting interne. Elle reproduit l'information sectorielle interne définie pour gérer et mesurer les performances de TOTAL qui est revue par le principal décideur opérationnel du Groupe, à savoir le Comité Exécutif.

Le résultat opérationnel et les actifs sont répartis entre chaque secteur d'activité avant retraitements de consolidation et ajustements inter-secteurs.

Les transactions entre secteurs sont réalisées à des prix proches des prix de marché.

Les activités du Groupe sont divisées en trois secteurs définis comme suit :

- un secteur Amont comprenant, aux côtés de l'Exploration et de la Production d'hydrocarbures, l'activité Gas & Power ;
- un secteur Raffinage-Chimie qui constitue un grand pôle industriel contenant les activités de raffinage, de pétrochimie et de chimie de spécialités. Ce secteur couvre également les activités de Trading pétrolier et les Transports maritimes ;
- un secteur Marketing & Services comprenant les activités mondiales d'approvisionnement et de commercialisation dans le domaine des produits pétroliers ainsi que l'activité Energies Nouvelles.

Par ailleurs, le secteur Holding comprend les activités fonctionnelles et financières des holdings.

A) Informations par secteur d'activité

Exercice 2013 (en millions d'euros)	Amont	Raffinage Chimie	Marketing & Services	Holding	Éliminations de consolidation	Total
Chiffre d'affaires hors Groupe	19 855	86 204	83 481	2	-	189 542
Chiffre d'affaires Groupe	28 349	39 360	1 626	133	(69 468)	-
Droits d'accises	-	(3 625)	(14 262)	-	-	(17 887)
Produits des ventes	48 204	121 939	70 845	135	(69 468)	171 655
Charges d'exploitation	(24 002)	(120 500)	(68 802)	(597)	69 468	(144 433)
Amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers	(7 141)	(1 307)	(552)	(31)	-	(9 031)
Résultat opérationnel	17 061	132	1 491	(493)	-	18 191
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence et autres éléments	2 027	143	39	(23)	-	2 186
Impôts du résultat opérationnel net	(10 321)	(460)	(413)	(21)	-	(11 215)
Résultat opérationnel net	8 767	(185)	1 117	(537)	-	9 162
Coût net de la dette nette						(501)
Intérêts ne conférant pas le contrôle						(221)
Résultat net						8 440

Exercice 2013 (éléments d'ajustement) ^(a) (en millions d'euros)	Amont	Raffinage Chimie	Marketing & Services	Holding	Éliminations de consolidation	Total
Chiffre d'affaires hors Groupe	(56)	-	-	-	-	(56)
Chiffre d'affaires Groupe	-	-	-	-	-	-
Droits d'accises	-	-	-	-	-	-
Produits des ventes	(56)	-	-	-	-	(56)
Charges d'exploitation	(86)	(1 059)	(102)	-	-	(1 247)
Amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers	(651)	(138)	(3)	-	-	(792)
Résultat opérationnel^(b)	(793)	(1 197)	(105)	-	-	(2 095)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence et autres éléments	(218)	(199)	2	(30)	-	(445)
Impôts du résultat opérationnel net	408	(193)	69	(34)	-	250
Résultat opérationnel net^(b)	(603)	(1 589)	(34)	(64)	-	(2 290)
Coût net de la dette nette						-
Intérêts ne conférant pas le contrôle						(15)
Résultat net						(2 305)

^(a) Les éléments d'ajustement incluent les éléments non récurrents, l'effet de stock et l'effet des variations de juste valeur.

^(b) Dont effet stock

Sur le résultat opérationnel	-	(737)	(65)	-
Sur le résultat opérationnel net	-	(495)	(47)	-

Exercice 2013 (ajusté) (en millions d'euros) ^(a)	Amont	Raffinage Chimie	Marketing & Services	Holding	Éliminations de consolidation	Total
Chiffre d'affaires hors Groupe	19 911	86 204	83 481	2	-	189 598
Chiffre d'affaires Groupe	28 349	39 360	1 626	133	(69 468)	-
Droits d'accises	-	(3 625)	(14 262)	-	-	(17 887)
Produits des ventes	48 260	121 939	70 845	135	(69 468)	171 711
Charges d'exploitation	(23 916)	(119 441)	(68 700)	(597)	69 468	(143 186)
Amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers	(6 490)	(1 169)	(549)	(31)	-	(8 239)
Résultat opérationnel ajusté	17 854	1 329	1 596	(493)	-	20 286
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence et autres éléments	2 245	342	37	7	-	2 631
Impôts du résultat opérationnel net	(10 729)	(267)	(482)	13	-	(11 465)
Résultat opérationnel net ajusté	9 370	1 404	1 151	(473)	-	11 452
Coût net de la dette nette						(501)
Intérêts ne conférant pas le contrôle						(206)
Résultat net ajusté						10 745
Résultat net ajusté dilué par action (euros)						4,73

^(a) Excepté pour le résultat net par action.

Exercice 2013 (en millions d'euros)	Amont	Raffinage Chimie	Marketing & Services	Holding	Éliminations de consolidation	Total
Investissements	22 396	2 039	1 365	122		25 922
Désinvestissements	4 353	275	141	45		4 814
Flux de trésorerie d'exploitation	16 457	3 211	1 926	(121)		21 473
Bilan au 31 décembre 2013						
Immobilisations corporelles et incorporelles	75 169	8 998	4 671	262		89 100
Titres et prêts des sociétés mises en équivalence	11 499	2 568	737	-		14 804
Autres actifs non courants	4 125	1 045	1 475	567		7 212
Besoin en fonds de roulement	(237)	7 545	2 692	(1 974)		8 026
Provisions et autres passifs non courants	(22 894)	(3 216)	(1 669)	(936)		(28 715)
Actifs et passifs destinés à être cédés ou échangés - Capitaux employés	1 603	-	-	-		1 603
Capitaux employés (bilan)	69 265	16 940	7 906	(2 081)		92 030
Moins effet de stock	-	(2 643)	(647)	(2)		(3 292)
Capitaux employés (information par secteur)	69 265	14 297	7 259	(2 083)		88 738
ROACE en pourcentage	14%	9%	16%			13%

Exercice 2012 (en millions d'euros)	Amont	Raffinage Chimie	Marketing & Services	Holding	Éliminations de consolidation	Total
Chiffre d'affaires hors Groupe	22 143	91 117	86 614	187	-	200 061
Chiffre d'affaires Groupe	31 521	44 470	755	199	(76 945)	-
Droits d'accises	-	(3 593)	(14 169)	-	-	(17 762)
Produits des ventes	53 664	131 994	73 200	386	(76 945)	182 299
Charges d'exploitation	(25 966)	(129 499)	(71 535)	(973)	76 945	(151 028)
Amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers	(7 437)	(1 445)	(607)	(36)	-	(9 525)
Résultat opérationnel	20 261	1 050	1 058	(623)	-	21 746
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence et autres éléments	2 325	213	(198)	276	-	2 616
Impôts du résultat opérationnel net	(12 359)	(263)	(380)	(127)	-	(13 129)
Résultat opérationnel net	10 227	1 000	480	(474)	-	11 233
Coût net de la dette nette						(477)
Intérêts ne conférant pas le contrôle						(147)
Résultat net						10 609

Exercice 2012 (éléments d'ajustement) ^(a) (en millions d'euros)	Amont	Raffinage Chimie	Marketing & Services	Holding	Éliminations de consolidation	Total
Chiffre d'affaires hors Groupe	(9)	-	-	-	-	(9)
Chiffre d'affaires Groupe	-	-	-	-	-	-
Droits d'accises	-	-	-	-	-	-
Produits des ventes	(9)	-	-	-	-	(9)
Charges d'exploitation	(586)	(199)	(229)	(88)	-	(1 102)
Amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers	(1 200)	(206)	(68)	-	-	(1 474)
Résultat opérationnel ^(b)	(1 795)	(405)	(297)	(88)	-	(2 585)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence et autres éléments	240	(41)	(119)	146	-	226
Impôts du résultat opérationnel net	637	70	66	(108)	-	665
Résultat opérationnel net ^(b)	(918)	(376)	(350)	(50)	-	(1 694)
Coût net de la dette nette						-
Intérêts ne conférant pas le contrôle						27
Résultat net						(1 667)

^(a) Les éléments d'ajustement incluent les éléments non récurrents, l'effet de stock et l'effet des variations de juste valeur.

^(b) Dont effet stock

Sur le résultat opérationnel

- (179) (55) -

Sur le résultat opérationnel net

- (116) (39) -

Exercice 2012 (ajusté) (en millions d'euros) ^(a)	Amont	Raffinage Chimie	Marketing & Services	Holding	Éliminations de consolidation	Total
Chiffre d'affaires hors Groupe	22 152	91 117	86 614	187	-	200 070
Chiffre d'affaires Groupe	31 521	44 470	755	199	(76 945)	-
Droits d'accises	-	(3 593)	(14 169)	-	-	(17 762)
Produits des ventes	53 673	131 994	73 200	386	(76 945)	182 308
Charges d'exploitation	(25 380)	(129 300)	(71 306)	(885)	76 945	(149 926)
Amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers	(6 237)	(1 239)	(539)	(36)	-	(8 051)
Résultat opérationnel ajusté	22 056	1 455	1 355	(535)	-	24 331
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence et autres éléments	2 085	254	(79)	130	-	2 390
Impôts du résultat opérationnel net	(12 996)	(333)	(446)	(19)	-	(13 794)
Résultat opérationnel net ajusté	11 145	1 376	830	(424)	-	12 927
Coût net de la dette nette						(477)
Intérêts ne conférant pas le contrôle						(174)
Résultat net ajusté						12 276
Résultat net ajusté dilué par action (euros)						5,42

^(a) Excepté pour le résultat net par action.

Exercice 2012 (en millions d'euros)	Amont	Raffinage Chimie	Marketing & Services	Holding	Éliminations de consolidation	Total
Investissements	19 618	1 944	1 301	80		22 943
Désinvestissements	2 798	304	152	2 617		5 871
Flux de trésorerie d'exploitation	18 950	2 127	1 132	253		22 462
Bilan au 31 décembre 2012						
Immobilisations corporelles et incorporelles	68 310	9 220	4 433	227		82 190
Titres et prêts des sociétés mises en équivalence	11 080	1 971	708	-		13 759
Autres actifs non courants	3 226	1 194	1 293	419		6 132
Besoin en fonds de roulement	(329)	9 623	2 821	(1 772)		10 343
Provisions et autres passifs non courants	(21 492)	(3 046)	(1 627)	(1 296)		(27 461)
Actifs et passifs destinés à être cédés ou échangés - Capitaux employés	3 067	-	-	-		3 067
Capitaux employés (bilan)	63 862	18 962	7 628	(2 422)		88 030
Moins effet de stock	-	(3 236)	(642)	-		(3 878)
Capitaux employés (information par secteur)	63 862	15 726	6 986	(2 422)		84 152
ROACE en pourcentage	18%	9%	12%			16%

Exercice 2011 (en millions d'euros)	Mont	Raffinage Chimie	Marketing & Services	Holding	Éliminations de consolidation	Total
Chiffre d'affaires hors Groupe	22 211	77 146	85 325	11	-	184 693
Chiffre d'affaires Groupe	27 301	44 277	805	185	(72 568)	-
Droits d'accises	-	(2 362)	(15 781)	-	-	(18 143)
Produits des ventes	49 512	119 061	70 349	196	(72 568)	166 550
Charges d'exploitation	(21 855)	(116 369)	(68 384)	(663)	72 568	(134 703)
Amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers	(5 039)	(1 936)	(496)	(35)	-	(7 506)
Résultat opérationnel	22 618	756	1 469	(502)	-	24 341
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence et autres éléments	2 198	647	(377)	336	-	2 804
Impôts du résultat opérationnel net	(13 576)	(138)	(441)	(41)	-	(14 196)
Résultat opérationnel net	11 240	1 265	651	(207)	-	12 949
Coût net de la dette nette						(335)
Intérêts ne conférant pas le contrôle						(305)
Résultat net						12 309

Exercice 2011 (éléments d'ajustement) ^(a) (en millions d'euros)	Mont	Raffinage Chimie	Marketing & Services	Holding	Éliminations de consolidation	Total
Chiffre d'affaires hors Groupe	45	-	-	-	-	45
Chiffre d'affaires Groupe	-	-	-	-	-	-
Droits d'accises	-	-	-	-	-	-
Produits des ventes	45	-	-	-	-	45
Charges d'exploitation	-	852	271	-	-	1 123
Amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers	(75)	(705)	(1)	-	-	(781)
Résultat opérationnel^(b)	(30)	147	270	-	-	387
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence et autres éléments	682	337	(363)	90	-	746
Impôts du résultat opérationnel net	(43)	(61)	(78)	(80)	-	(262)
Résultat opérationnel net^(b)	609	423	(171)	10	-	871
Coût net de la dette nette						-
Intérêts ne conférant pas le contrôle						(19)
Résultat net						852

^(a) Les éléments d'ajustement incluent les éléments non récurrents, l'effet de stock et l'effet des variations de juste valeur.

^(b) Dont effet stock

Sur le résultat opérationnel

- 928 287 -

Sur le résultat opérationnel net

- 669 200 -

Exercice 2011 (ajusté) (en millions d'euros) ^(a)	Amont	Raffinage Chimie	Marketing & Services	Holding	Éliminations de consolidation	Total
Chiffre d'affaires hors Groupe	22 166	77 146	85 325	11	-	184 648
Chiffre d'affaires Groupe	27 301	44 277	805	185	(72 568)	-
Droits d'accises	-	(2 362)	(15 781)	-	-	(18 143)
Produits des ventes	49 467	119 061	70 349	196	(72 568)	166 505
Charges d'exploitation	(21 855)	(117 221)	(68 655)	(663)	72 568	(135 826)
Amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers	(4 964)	(1 231)	(495)	(35)	-	(6 725)
Résultat opérationnel ajusté	22 648	609	1 199	(502)	-	23 954
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence et autres éléments	1 516	310	(14)	246	-	2 058
Impôts du résultat opérationnel net	(13 533)	(77)	(363)	39	-	(13 934)
Résultat opérationnel net ajusté	10 631	842	822	(217)	-	12 078
Coût net de la dette nette						(335)
Intérêts ne conférant pas le contrôle						(286)
Résultat net ajusté						11 457
Résultat net ajusté dilué par action (euros)						5,08

^(a) Excepté pour le résultat net par action.

Exercice 2011 (en millions d'euros)	Amont	Raffinage Chimie	Marketing & Services	Holding	Éliminations de consolidation	Total
Investissements	20 662	1 910	1 834	135		24 541
Désinvestissements	2 591	2 509	1 955	1 523		8 578
Flux de trésorerie d'exploitation	17 044	2 146	541	(195)		19 536
Bilan au 31 décembre 2011						
Immobilisations corporelles et incorporelles	63 250	9 037	4 338	245		76 870
Titres et prêts des sociétés mises en équivalence	10 581	1 658	756	-		12 995
Autres actifs non courants	2 446	1 492	1 188	3 075		8 201
Besoin en fonds de roulement	699	9 851	2 902	(1 374)		12 078
Provisions et autres passifs non courants	(20 064)	(3 220)	(1 664)	(1 201)		(26 149)
Actifs et passifs destinés à être cédés ou échangés - Capitaux employés	-	-	-	-		-
Capitaux employés (bilan)	56 912	18 818	7 520	745		83 995
Moins effet de stock	-	(3 367)	(667)	13		(4 021)
Capitaux employés (information par secteur)	56 912	15 451	6 853	758		79 974
ROACE en pourcentage	21%	5%	13%			16%

B) ROE (Return on Equity) – Rentabilité des capitaux propres moyens

Le Groupe évalue la rentabilité des capitaux propres en rapportant le résultat net ajusté de l'ensemble consolidé à la moyenne des capitaux propres retraités de début et de fin de période. Les capitaux propres retraités pour l'exercice 2013 sont ainsi calculés après distribution d'un dividende de 2,38 euros par action, sous réserve d'approbation par l'Assemblée générale des actionnaires du 16 mai 2014.

Le ROE est calculé de la manière suivante :

Exercice (en millions d'euros)	2013	2012	2011
Résultat net ajusté - part du Groupe	10 745	12 276	11 457
Intérêts ne conférant pas le contrôle ajustés	206	174	286
Résultat net ajusté de l'ensemble consolidé	10 951	12 450	11 743
Capitaux propres - part du Groupe	72 629	71 185	66 945
Répartition du résultat sur la base des actions existantes à la clôture	(1 362)	(1 299)	(1 255)
Intérêts ne conférant pas le contrôle	2 281	1 280	1 352
Capitaux propres retraités ^(a)	73 548	71 166	67 042
ROE	15%	18%	19%

(a) Les capitaux propres retraités au 31 décembre 2010 s'élevaient à 57 951 millions d'euros.

C) Réconciliation des informations par secteur avec les états financiers consolidés

L'impact des éléments d'ajustement sur le compte de résultat consolidé se présente comme suit :

Exercice 2013 (en millions d'euros)	Ajusté	Éléments d'ajustement ^(a)	Compte de résultat consolidé
Chiffre d'affaires	189 598	(56)	189 542
Droits d'accises	(17 887)	-	(17 887)
Produits des ventes	171 711	(56)	171 655
Achats, nets de variation de stocks	(120 311)	(802)	(121 113)
Autres charges d'exploitation	(21 242)	(445)	(21 687)
Charges d'exploration	(1 633)	-	(1 633)
Amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers	(8 239)	(792)	(9 031)
Autres produits	468	1 257	1 725
Autres charges	(418)	(1 687)	(2 105)
Coût de l'endettement financier brut	(670)	-	(670)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	64	-	64
Coût de l'endettement financier net	(606)	-	(606)
Autres produits financiers	524	-	524
Autres charges financières	(529)	-	(529)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	2 586	(15)	2 571
Charge d'impôt	(11 360)	250	(11 110)
Résultat net de l'ensemble consolidé	10 951	(2 290)	8 661
Part du Groupe	10 745	(2 305)	8 440
Intérêts ne conférant pas le contrôle	206	15	221

^(a) Les éléments d'ajustement incluent les éléments non récurrents, l'effet de stock et l'effet des variations de juste valeur.

Exercice 2012 (en millions d'euros)	Ajusté	Éléments d'ajustement ^(a)	Compte de résultat consolidé
Chiffre d'affaires	200 070	(9)	200 061
Droits d'accises	(17 762)	-	(17 762)
Produits des ventes	182 308	(9)	182 299
Achats, nets de variation de stocks	(126 564)	(234)	(126 798)
Autres charges d'exploitation	(21 916)	(868)	(22 784)
Charges d'exploration	(1 446)	-	(1 446)
Amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers	(8 051)	(1 474)	(9 525)
Autres produits	681	781	1 462
Autres charges	(448)	(467)	(915)
Coût de l'endettement financier brut	(671)	-	(671)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	100	-	100
Coût de l'endettement financier net	(571)	-	(571)
Autres produits financiers	558	-	558
Autres charges financières	(499)	-	(499)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	2 098	(88)	2 010
Charge d'impôt	(13 700)	665	(13 035)
Résultat net de l'ensemble consolidé	12 450	(1 694)	10 756
Part du Groupe	12 276	(1 667)	10 609
Intérêts ne conférant pas le contrôle	174	(27)	147

^(a) Les éléments d'ajustement incluent les éléments non récurrents, l'effet de stock et l'effet des variations de juste valeur.

Exercice 2011 (en millions d'euros)	Ajusté	Éléments d'ajustement ^(a)	Compte de résultat consolidé
Chiffre d'affaires	184 648	45	184 693
Droits d'accises	(18 143)	-	(18 143)
Produits des ventes	166 505	45	166 550
Achats, nets de variation de stocks	(115 107)	1 215	(113 892)
Autres charges d'exploitation	(19 700)	(92)	(19 792)
Charges d'exploration	(1 019)	-	(1 019)
Amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers	(6 725)	(781)	(7 506)
Autres produits	430	1 516	1 946
Autres charges	(536)	(711)	(1 247)
Coût de l'endettement financier brut	(713)	-	(713)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	273	-	273
Coût de l'endettement financier net	(440)	-	(440)
Autres produits financiers	609	-	609
Autres charges financières	(429)	-	(429)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	1 984	(59)	1 925
Charge d'impôt	(13 829)	(262)	(14 091)
Résultat net de l'ensemble consolidé	11 743	871	12 614
Part du Groupe	11 457	852	12 309
Intérêts ne conférant pas le contrôle	286	19	305

^(a) Les éléments d'ajustement incluent les éléments non récurrents, l'effet de stock et l'effet des variations de juste valeur.

D) Nature des éléments d'ajustement par secteur

Les éléments d'ajustement du compte de résultat, selon la définition donnée dans la note 2 de l'annexe aux comptes consolidés, sont les suivants :

ÉLÉMENTS D'AJUSTEMENT DU RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

Exercice 2013 (en millions d'euros)	Mont	Raffinage Chimie	Marketing & Services	Holding	Total
Effet de stock	-	(737)	(65)	-	(802)
Effet des variations de juste valeur	(56)	-	-	-	(56)
Charges de restructuration	-	(281)	(3)	-	(284)
Dépréciations exceptionnelles	(651)	(138)	(3)	-	(792)
Autres éléments	(86)	(41)	(34)	-	(161)
Total	(793)	(1 197)	(105)	-	(2 095)

ÉLÉMENTS D'AJUSTEMENT DU RÉSULTAT NET PART DU GROUPE

Exercice 2013 (en millions d'euros)	Mont	Raffinage Chimie	Marketing & Services	Holding	Total
Effet de stock	-	(495)	(54)	-	(549)
Effet des variations de juste valeur	(44)	-	-	-	(44)
Charges de restructuration	-	(405)	(23)	-	(428)
Dépréciations exceptionnelles	(442)	(137)	(7)	-	(586)
Plus-values de cession	(31)	(41)	-	-	(72)
Autres éléments	(86)	(511)	35	(64)	(626)
Total	(603)	(1 589)	(49)	(64)	(2 305)

ÉLÉMENTS D'AJUSTEMENT DU RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

Exercice 2012 (en millions d'euros)	Mont	Raffinage Chimie	Marketing & Services	Holding	Total
Effet de stock	-	(179)	(55)	-	(234)
Effet des variations de juste valeur	(9)	-	-	-	(9)
Charges de restructuration	-	(2)	-	-	(2)
Dépréciations exceptionnelles	(1 200)	(206)	(68)	-	(1 474)
Autres éléments	(586)	(18)	(174)	(88)	(866)
Total	(1 795)	(405)	(297)	(88)	(2 585)

ÉLÉMENTS D'AJUSTEMENT DU RÉSULTAT NET PART DU GROUPE

Exercice 2012 (en millions d'euros)	Mont	Raffinage Chimie	Marketing & Services	Holding	Total
Effet de stock	-	(116)	(41)	-	(157)
Effet des variations de juste valeur	(7)	-	-	-	(7)
Charges de restructuration	-	(24)	(53)	-	(77)
Dépréciations exceptionnelles	(769)	(192)	(121)	(30)	(1 112)
Plus-values de cession	240	-	-	341	581
Autres éléments	(382)	(44)	(108)	(361)	(895)
Total	(918)	(376)	(323)	(50)	(1 667)

ÉLÉMENTS D'AJUSTEMENT DU RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

Exercice 2011 (en millions d'euros)	Amont	Raffinage Chimie	Marketing & Services	Holding	Total
Effet de stock	-	928	287	-	1 215
Effet des variations de juste valeur	45	-	-	-	45
Charges de restructuration	-	-	-	-	-
Dépréciations exceptionnelles	(75)	(706)	-	-	(781)
Autres éléments	-	(75)	(17)	-	(92)
Total	(30)	147	270	-	387

ÉLÉMENTS D'AJUSTEMENT DU RÉSULTAT NET PART DU GROUPE

Exercice 2011 (en millions d'euros)	Amont	Raffinage Chimie	Marketing & Services	Holding	Total
Effet de stock	-	669	165	-	834
Effet des variations de juste valeur	32	-	-	-	32
Charges de restructuration	-	(72)	(50)	-	(122)
Dépréciations exceptionnelles	(75)	(476)	(463)	-	(1 014)
Plus-values de cession	843	415	206	74	1 538
Autres éléments	(178)	(113)	(61)	(64)	(416)
Total	622	423	(203)	10	852

E) Informations sur les dépréciations d'actifs

Au titre de l'exercice 2013, des dépréciations d'actifs ont été enregistrées dans les secteurs Amont, Raffinage-Chimie, Marketing & Services et Holding avec un impact de 792 millions d'euros sur le résultat opérationnel et 586 millions d'euros sur le résultat net part du Groupe. Ces dépréciations ont été qualifiées d'éléments d'ajustement du résultat opérationnel et du résultat net part du Groupe. Ces éléments d'ajustement sont présentés dans la note 4D ci-dessus sous la rubrique « Dépréciations exceptionnelles ».

Les dépréciations portent sur certaines unités génératrices de trésorerie (UGT) pour lesquelles des indicateurs de perte de valeur ont été identifiés, en raison de l'évolution des conditions d'exploitation ou de l'environnement économique des activités concernées.

Les principes appliqués sont les suivants :

- la valeur recouvrable des UGT a été déterminée sur la base de leur valeur d'utilité, telle que définie dans la note 1L de l'annexe aux comptes consolidés « Dépréciation des actifs immobilisés » ;
- les flux de trésorerie ont été établis avec les hypothèses retenues dans le plan long terme du Groupe. Ces hypothèses (incluant notamment les prix futurs des produits, l'offre et la demande de produits, les volumes de production futurs) représentent la meilleure estimation par le management du Groupe de l'ensemble des conditions économiques pendant la durée de vie résiduelle des actifs ;
- les flux de trésorerie futurs, déterminés à partir du plan long terme, sont établis sur une période cohérente avec la durée de vie des actifs compris dans l'UGT. Ils sont établis après impôt et intègrent les risques spécifiques aux actifs. Ils sont actualisés à un taux de 8% après impôt, ce taux correspondant au coût moyen pondéré du capital du Groupe estimé à partir de données historiques de marché. Ce taux a été appliqué de manière constante sur les exercices 2011, 2012 et 2013.
- La valeur d'utilité fondée sur les flux de trésorerie après impôt définis ci-dessus actualisés à un taux de 8% après impôt n'est pas significativement différente de la valeur d'utilité fondée sur les flux de trésorerie avant impôt actualisés à un taux avant impôt, ce dernier étant déterminé par un calcul itératif fondé sur la valeur d'utilité après impôt. Les taux d'actualisation avant impôt ainsi déterminés se situent entre 8% et 12% en 2013.

Au titre de l'exercice 2013, le Groupe a comptabilisé des dépréciations sur des UGT du secteur Amont pour 651 millions d'euros en résultat opérationnel et 442 millions d'euros en résultat net part du Groupe. Les dépréciations comptabilisées en 2013 concernent principalement les actifs *shale gas* dans le bassin du Barnett aux Etats-Unis en raison de la persistance de la faiblesse des prix du gaz sur le marché américain (Henry Hub). Elles comprennent également la dépréciation des actifs du Groupe en Syrie en raison d'un contexte sécuritaire durablement dégradé. Une variation de +10% des cours des hydrocarbures dans des conditions d'exploitation identiques aurait un impact positif de 195 millions d'euros en résultat opérationnel et 126 millions d'euros en résultat net part du Groupe. Une variation de (1) % du taux d'actualisation aurait un impact positif de 47 millions d'euros en résultat opérationnel et de

30 millions d'euros en résultat net part du Groupe. Pour ces actifs ainsi que certains actifs dont la valeur d'utilité est proche de la valeur nette comptable, des variations inverses des projections de cours des hydrocarbures et de taux d'actualisation auraient des impacts respectifs de (1 185) millions d'euros et (619) millions d'euros en résultat opérationnel et de (822) millions d'euros et (431) millions d'euros en résultat net part du Groupe. Ces dépréciations additionnelles, qui pourraient être comptabilisées en cas d'évolution défavorable des cours des hydrocarbures ou des taux d'actualisation, concernent principalement les actifs *shale gas* dans le bassin du Barnett aux Etats-Unis et des actifs en Australie et au Kazakhstan.

Les UGT du secteur Raffinage-Chimie sont définies aux bornes des entités juridiques ayant des activités opérationnelles pour les activités de raffinage et de pétrochimie. Les UGT des autres activités du secteur sont des divisions mondiales, chaque division regroupant un ensemble d'activités ou de produits homogènes sur les plans stratégiques, commerciaux et industriels. Au titre de l'exercice 2013, le Groupe a comptabilisé des dépréciations pour 138 millions d'euros en résultat opérationnel et 137 millions d'euros en résultat net part du Groupe, essentiellement liées au projet d'adaptation de la plateforme de Carling (France). Par ailleurs le contexte persistant de volatilité des marges de raffinage européennes a conduit le Groupe à ne pas faire évoluer le montant des dépréciations d'actifs comptabilisées sur les UGT de raffinage en France et au Royaume-Uni. Une variation de +5% de la marge brute dans des conditions d'exploitation identiques ou de (1) % ou de +1% du taux d'actualisation n'aurait pas d'impact en résultat opérationnel ou en résultat net part du Groupe. Une variation inverse des projections de marge brute aurait un impact de (31) millions d'euros en résultat opérationnel et de (22) millions d'euros en résultat net part du Groupe. Cette dépréciation additionnelle, qui pourrait être comptabilisée en cas d'évolution défavorable de la marge brute, concerne l'activité Composites.

Les UGT du secteur Marketing & Services sont des filiales ou groupes de filiales organisés par zone géographique pertinente. Au titre de l'exercice 2013, le Groupe a comptabilisé des dépréciations sur les UGT du secteur Marketing & Services pour 3 millions d'euros en résultat opérationnel et 7 millions d'euros en résultat net part du Groupe. Les différents scénarii de sensibilité (marge brute, taux d'actualisation, prix de vente unitaires dans le solaire) ne conduiraient pas à comptabiliser des dépréciations complémentaires sur les UGT du secteur.

Au titre de l'exercice 2012, des dépréciations d'actifs avaient été enregistrées dans les secteurs Amont, Raffinage-Chimie, Marketing & Services et Holding avec un impact de 1 474 millions d'euros sur le résultat opérationnel et 1 112 millions d'euros sur le résultat net part du Groupe. Ces dépréciations avaient été qualifiées d'éléments d'ajustement du résultat opérationnel et du résultat net part du Groupe.

Au titre de l'exercice 2011, des dépréciations d'actifs avaient été enregistrées dans les secteurs Amont, Raffinage-Chimie et Marketing & Services avec un impact de 781 millions d'euros sur le résultat opérationnel et 1 014 millions d'euros sur le résultat net part du Groupe. Ces dépréciations avaient été qualifiées d'éléments d'ajustement du résultat opérationnel et du résultat net part du Groupe.

Aucune reprise de perte de valeur n'a été enregistrée au titre des exercices 2011, 2012 et 2013.

5) Informations par zone géographique

(en millions d'euros)	France	Reste de l'Europe	Amérique du Nord	Afrique	Reste du monde	Total
Exercice 2013						
Chiffre d'affaires hors Groupe	43 412	96 876	16 815	17 428	15 011	189 542
Immobilisations corporelles et incorporelles	4 533	19 463	14 204	27 444	23 456	89 100
Investissements bruts	1 335	4 736	3 130	8 060	8 661	25 922
Exercice 2012						
Chiffre d'affaires hors Groupe	45 981	103 862	17 648	17 921	14 649	200 061
Immobilisations corporelles et incorporelles	4 560	17 697	15 220	24 999	19 714	82 190
Investissements bruts	1 589	4 406	3 148	7 274	6 526	22 943
Exercice 2011						
Chiffre d'affaires hors Groupe	42 626	81 453	15 917	15 077	29 620	184 693
Immobilisations corporelles et incorporelles	5 637	15 576	14 518	23 546	17 593	76 870
Investissements bruts	1 530	3 802	5 245	5 264	8 700	24 541

6) Charges d'exploitation

Exercice (en millions d'euros)	2013	2012	2011
Achats, nets de variation de stocks ^{(a)(b)}	(121 113)	(126 798)	(113 892)
Charges d'exploration	(1 633)	(1 446)	(1 019)
Autres charges d'exploitation ^(c)	(21 687)	(22 784)	(19 792)
<i>dont (dotations) reprises de provisions non courantes opérationnelles</i>	138	436	666
<i>dont (dotations) reprises de provisions courantes opérationnelles</i>	4	(51)	(150)
Charges d'exploitation	(144 433)	(151 028)	(134 703)

(a) Inclut les taxes à la production dans l'Amont, notamment les royalties.

(b) Le Groupe valorise les sous / sur-enlèvements à la valeur de marché.

(c) Constituées principalement des frais de production et de fonctionnement (voir en particulier les charges de personnel détaillées dans la note 26 de l'annexe aux comptes consolidés "Effectifs du Groupe et charges de personnel"). Elle comporte également en 2012 l'impact à hauteur de 176 millions d'euros de la contribution exceptionnelle sur la valeur des stocks pétroliers de 4% instaurée par la loi de finances rectificative pour 2012. Cette contribution exceptionnelle était due par toute personne, à l'exception de l'Etat, propriétaire de volumes de certains types de produits pétroliers situés sur le territoire de la France métropolitaine.

7) Autres produits et autres charges

Exercice (en millions d'euros)	2013	2012	2011
Plus-values sur cessions d'actifs	1 501	1 321	1 650
Profits de change	6	26	118
Autres	218	115	178
Autres produits	1 725	1 462	1 946
Moins-values sur cessions d'actifs	(1 433)	-	-
Pertes de change	-	-	-
Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles (hors droits miniers)	(219)	(250)	(592)
Autres	(453)	(665)	(655)
Autres charges	(2 105)	(915)	(1 247)

Autres produits

En 2013, les plus-values sur cessions proviennent principalement de la cession de Transport et Infrastructures Gaz France (TIGF) et de cessions d'intérêts dans le secteur Amont : 25% des intérêts dans le gisement de Tempa Rossa en Italie et la totalité des intérêts à Trinité-et-Tobago (voir la note 3 de l'annexe aux comptes consolidés).

En 2012, les plus-values sur cession provenaient principalement de la cession de la participation dans Sanofi et de cessions d'actifs dans le secteur Amont (cessions en Colombie (voir la note 3 de l'annexe aux comptes consolidés), en Grande-Bretagne et au Nigeria).

En 2011, les plus-values sur cession provenaient principalement de la cession de la participation dans CEPESA, de la cession d'actifs dans le secteur Amont (notamment la cession de 10% du *pipeline* colombien OCENSA) ainsi que de la cession des activités résines photoréticulables et résines de revêtement (voir la note 3 de l'annexe aux comptes consolidés).

Autres charges

En 2013, les moins-values sur cessions proviennent principalement de la cession à Suncor Energy Inc. de la participation de 49% de TOTAL dans le projet d'upgrader Voyageur au Canada (voir la note 3 de l'annexe aux comptes consolidés). La rubrique « Autres » est principalement constituée de 212 millions d'euros de charges de restructuration dans les secteurs Amont, Raffinage-Chimie et Marketing & Services.

En 2012, la rubrique « Autres » était principalement constituée de la dotation d'une provision de 398 millions de dollars dans le cadre d'une transaction en cours avec la *United States Securities and Exchange Commission* (SEC) et le Département de Justice américain (DoJ) aux Etats Unis (voir la note 32 de l'annexe aux comptes consolidés).

En 2011, la rubrique « Autres » était principalement constituée de 243 millions d'euros de charges de restructuration dans les secteurs Amont, Raffinage-Chimie et Marketing & Services.

8) Autres produits financiers et autres charges financières

Exercice (en millions d'euros)	2013	2012	2011
Revenus des participations	152	223	330
Frais financiers immobilisés	259	248	171
Autres	113	87	108
Autres produits financiers	524	558	609
Effet de l'actualisation des provisions pour restitution des sites	(439)	(405)	(344)
Autres	(90)	(94)	(85)
Autres charges financières	(529)	(499)	(429)

9) Impôts sur les sociétés

TOTAL S.A. relève du régime fiscal français de droit commun.

Depuis août 2012, une contribution additionnelle à l'impôt sur les sociétés (IS) de 3 % est due sur les montants distribués par les sociétés et organismes français ou étrangers passibles de l'IS en France. Cette contribution est due pour les montants distribués dont la mise en paiement est intervenue à compter du 17 août 2012, date d'entrée en vigueur de la loi.

L'impact de cette contribution additionnelle à l'impôt sur les sociétés pour le Groupe est une charge de (161) millions d'euros en 2013 et de (120) millions d'euros en 2012. Cette contribution additionnelle n'est pas déductible fiscalement.

Par ailleurs, aucun impôt différé n'est reconnu au titre des différences temporelles entre les valeurs comptables et fiscales des investissements considérés comme permanents dans des filiales à l'étranger. Les résultats non distribués des filiales étrangères ainsi réinvestis indéfiniment s'élèvent à 31 097 millions d'euros au 31 décembre 2013. L'effet fiscal latent relatif à ces résultats réinvestis ne peut être déterminé de manière fiable.

Aucun impôt différé n'est reconnu au titre des réserves consolidées des filiales françaises du Groupe, dont le montant est d'environ 28 195 millions d'euros, dans la mesure où la distribution de ces réserves serait exonérée d'impôt pour les filiales dans lesquelles le Groupe détient plus de 95% du capital.

La charge d'impôts sur les résultats s'analyse de la manière suivante :

Exercice (en millions d'euros)	2013	2012	2011
Impôts courants	(10 246)	(12 430)	(12 495)
Impôts différés	(864)	(605)	(1 596)
Charge d'impôt	(11 110)	(13 035)	(14 091)

L'analyse par source du passif net d'impôt différé s'établit comme suit, avant compensation des actifs et passifs par entité fiscale :

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2013	2012	2011
Déficits et crédits d'impôts reportables	3 325	2 247	1 584
Pensions, retraites et obligations similaires	1 190	1 583	1 329
Autres provisions non déductibles temporairement	4 373	3 816	3 521
Impôts différés actifs	8 888	7 646	6 434
Dépréciation des impôts différés actifs	(1 462)	(719)	(667)
Impôts différés actifs nets	7 426	6 927	5 767
Amortissement fiscal accéléré	(15 190)	(14 083)	(12 831)
Autres déductions fiscales temporaires	(2 369)	(2 697)	(2 721)
Impôts différés passifs	(17 559)	(16 780)	(15 552)
Passif net d'impôt différé	(10 133)	(9 853)	(9 785)

Les déficits et crédits d'impôts reportables figurant dans le tableau ci-dessus pour 3 325 millions d'euros au 31 décembre 2013 proviennent notamment de Belgique pour 575 millions d'euros, de France pour 567 millions d'euros et des Etats-Unis pour 476 millions d'euros.

Les dépréciations d'impôts différés actifs figurant dans le tableau ci-dessus pour 1 462 millions d'euros au 31 décembre 2013 portent notamment sur la France à hauteur de 365 millions d'euros et sur la Belgique à hauteur de 337 millions d'euros.

Après compensation des actifs et passifs par entité fiscale, les impôts différés sont présentés de la manière suivante au bilan :

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2013	2012	2011
Impôts différés actifs	2 810	2 279	2 070
Impôts différés passifs	(12 943)	(12 132)	(11 855)
Montant net	(10 133)	(9 853)	(9 785)

La variation au bilan de la position nette d'impôts différés est analysée dans le tableau suivant :

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2013	2012	2011
Solde à l'ouverture	(9 853)	(9 785)	(7 921)
Impôts différés reconnus en résultat	(864)	(605)	(1 596)
Impôts différés reconnus en capitaux propres ^(a)	(263)	425	136
Variations de périmètre ^(b)	113	69	(17)
Effets de change	734	43	(387)
Solde à la clôture	(10 133)	(9 853)	(9 785)

(a) Ce montant est constitué principalement des impôts différés sur pertes et gains actuariels, des impôts courants et différés affectés aux transactions sur les réévaluations des titres cotés classés en actifs financiers disponibles à la vente et des impôts différés relatifs à la couverture de flux futurs (voir la note 17 de l'annexe aux comptes consolidés).

(b) Les variations de périmètre comprennent au 31 décembre 2013 l'effet à hauteur de 219 millions d'euros des déclassements en Actifs destinés à être cédés ou échangés et Passifs relatifs aux actifs destinés à être cédés ou échangés.

Rapprochement entre la charge d'impôt théorique et le résultat avant impôt

Exercice (en millions d'euros)	2013	2012	2011
Résultat net de l'ensemble consolidé	8 661	10 756	12 614
Impôts sur les sociétés	11 110	13 035	14 091
Résultat avant impôt	19 771	23 791	26 705
Taux d'imposition français	38,00%	36,10%	36,10%
Charge d'impôt théorique	(7 513)	(8 589)	(9 641)
Différence entre le taux d'imposition français et le taux d'imposition des filiales étrangères	(4 616)	(5 944)	(5 739)
Effet en impôt du résultat des sociétés mises en équivalence	977	726	695
Différences permanentes	852	811	889
Ajustements d'impôt courant sur exercices antérieurs	-	82	(19)
Ajustements d'impôt différé afférents aux variations des taux d'impôt	2	(69)	(201)
Variation de la dépréciation des impôts différés actifs	(812)	(52)	(71)
Autres	-	-	(4)
Charge d'impôt dans le compte de résultat	(11 110)	(13 035)	(14 091)

La différence entre le taux d'imposition français et le taux d'imposition des filiales étrangères résulte principalement de la taxation des résultats réalisés par le Groupe dans les pays où il exerce ses activités d'Exploration-Production à des taux d'impôts supérieurs au taux français.

Le taux d'imposition français est constitué du taux normal de l'impôt sur les sociétés (33,33%), augmenté des contributions additionnelles en vigueur en 2013 qui portent le taux global d'imposition des bénéficiaires à 38% (36,10% en 2012 et 2011).

Les différences permanentes sont principalement dues aux dépréciations de *goodwill*, aux dividendes des sociétés non consolidées ainsi qu'à l'impact des modalités de fiscalisation propres à certaines activités.

Échéancier des crédits d'impôt

Le Groupe dispose de déficits et crédits d'impôts reportables qui expirent selon l'échéancier suivant :

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2013		2012		2011	
	Base	Impôt	Base	Impôt	Base	Impôt
2012	-	-	-	-	242	115
2013	-	-	316	150	171	81
2014	356	171	249	116	104	47
2015	270	129	167	75	8	2
2016 ^(a)	164	76	26	8	2 095	688
2017 ^(b)	410	134	3 187	971	-	-
2018 et suivants	3 216	966	-	-	-	-
Déficits et crédits d'impôts indéfiniment reportables	5 506	1 849	3 049	927	2 119	651
Total	9 922	3 325	6 994	2 247	4 739	1 584

(a) Déficits et crédits d'impôts reportables en 2016 et années suivantes pour l'exercice 2011.

(b) Déficits et crédits d'impôts reportables en 2017 et années suivantes pour l'exercice 2012.

10) Immobilisations incorporelles

Au 31 décembre 2013 (en millions d'euros)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
<i>Goodwill</i>	1 845	(937)	908
Droits miniers prouvés	8 926	(3 628)	5 298
Droits miniers non prouvés	7 563	(1 295)	6 268
Autres immobilisations incorporelles	3 609	(2 742)	867
Total immobilisations incorporelles	21 943	(8 602)	13 341

Au 31 décembre 2012 (en millions d'euros)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
<i>Goodwill</i>	1 852	(963)	889
Droits miniers prouvés	8 803	(3 291)	5 512
Droits miniers non prouvés	6 416	(913)	5 503
Autres immobilisations incorporelles	3 571	(2 617)	954
Total immobilisations incorporelles	20 642	(7 784)	12 858

Au 31 décembre 2011 (en millions d'euros)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
<i>Goodwill</i>	1 903	(993)	910
Droits miniers prouvés	8 319	(2 626)	5 693
Droits miniers non prouvés	5 400	(555)	4 845
Autres immobilisations incorporelles	3 377	(2 412)	965
Total immobilisations incorporelles	18 999	(6 586)	12 413

Les variations des immobilisations incorporelles s'analysent comme suit :

Exercice (en millions d'euros)	Immobilisations incorporelles nettes			Dotations nettes d'amortissements et dépréciations			Effets de change	Autres	Immobilisations incorporelles nettes au 31 décembre
	au 1 ^{er} janvier	Acquisitions	Cessions						
2013	12 858	2 746	(292)	(1 150)	(602)	(219)		13 341	
2012	12 413	2 466	(58)	(1 439)	(163)	(361)		12 858	
2011	8 917	2 504	(428)	(991)	358	2 053		12 413	

En 2013, la colonne « Autres » comprend principalement les droits miniers dans Utica reclassés dans les acquisitions pour (455) millions d'euros, le reclassement d'actifs au titre de la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées » pour (70) millions d'euros (voir la note 34 de l'annexe aux comptes consolidés) et la reprise du reclassement au titre d'IFRS 5 au 31 décembre 2012 pour 249 millions d'euros correspondant aux cessions.

En 2012, la colonne « Autres » comprenait principalement le reclassement d'actifs au titre de la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées » pour (333) millions d'euros (voir la note 34 de l'annexe aux comptes consolidés).

En 2011, la colonne « Autres » comprenait principalement les droits miniers de Chesapeake dans le Barnett Shale reclassés dans les acquisitions pour (649) millions d'euros, la part non encore payée de l'acquisition de droits miniers de Chesapeake dans Utica pour 1 216 millions d'euros, le reclassement de droits miniers sur Joslyn cédés en 2011 et classés auparavant en application de la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées » pour 384 millions d'euros, ainsi que 697 millions d'euros relatifs à l'acquisition de SunPower.

Le tableau suivant donne les variations pour l'année 2013 des *goodwill* répartis par secteur :

(en millions d'euros)	<i>Goodwill</i> net au				<i>Goodwill</i> net au
	1 ^{er} janvier 2013	Augmentations	Dépréciations	Autres	
Amont	2	-	-	-	2
Raffinage-Chimie	788	63	-	(35)	816
Marketing & Services	74	-	-	(9)	65
Holding	25	-	-	-	25
Total	889	63	-	(44)	908

11) Immobilisations corporelles

Au 31 décembre 2013 (en millions d'euros)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Immobilisations de l'Exploration & Production			
Sur permis prouvés	97 534	(60 489)	37 045
Sur permis non prouvés	1 038	-	1 038
Travaux en cours	25 138	(41)	25 097
Sous-total	123 710	(60 530)	63 180
Autres immobilisations			
Terrains	1 339	(422)	917
Installations techniques (y compris transport)	25 537	(19 508)	6 029
Constructions	6 563	(4 257)	2 306
Immobilisations en cours	1 680	(337)	1 343
Autres immobilisations	7 046	(5 062)	1 984
Sous-total	42 165	(29 586)	12 579
Total immobilisations corporelles	165 875	(90 116)	75 759

Au 31 décembre 2012 (en millions d'euros)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Immobilisations de l'Exploration & Production			
Sur permis prouvés	87 896	(57 832)	30 064
Sur permis non prouvés	229	-	229
Travaux en cours	26 645	(172)	26 473
Sous-total	114 770	(58 004)	56 766
Autres immobilisations			
Terrains	1 354	(407)	947
Installations techniques (y compris transport)	25 501	(19 458)	6 043
Constructions	6 489	(4 172)	2 317
Immobilisations en cours	1 732	(277)	1 455
Autres immobilisations	6 840	(5 036)	1 804
Sous-total	41 916	(29 350)	12 566
Total immobilisations corporelles	156 686	(87 354)	69 332

Au 31 décembre 2011 (en millions d'euros)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Immobilisations de l'Exploration & Production			
Sur permis prouvés	84 222	(54 589)	29 633
Sur permis non prouvés	209	-	209
Travaux en cours	21 190	(15)	21 175
Sous-total	105 621	(54 604)	51 017
Autres immobilisations			
Terrains	1 346	(398)	948
Installations techniques (y compris transport)	25 838	(18 349)	7 489
Constructions	6 241	(4 131)	2 110
Immobilisations en cours	1 534	(306)	1 228
Autres immobilisations	6 564	(4 899)	1 665
Sous-total	41 523	(28 083)	13 440
Total immobilisations corporelles	147 144	(82 687)	64 457

Les variations des immobilisations corporelles s'analysent comme suit :

Exercice (en millions d'euros)	Immobilisations corporelles nettes		Dotations nettes d'amortissements et dépréciations			Effets de change		Immobilisations corporelles nettes au 31 décembre
	au 1 ^{er} janvier	Acquisitions	Cessions		Autres			
2013	69 332	19 654	(2 129)	(8 908)	(3 633)	1 443	75 759	
2012	64 457	17 439	(633)	(9 042)	(409)	(2 480)	69 332	
2011	54 964	15 443	(1 489)	(7 636)	1 692	1 483	64 457	

En 2013, la colonne « Cessions » comprend principalement l'impact des cessions d'actifs dans le secteur Amont (cession de l'*upgrader* Voyageur au Canada et cession d'intérêts de TOTAL dans le gisement Tempa Rossa en Italie).

En 2013, la colonne « Dotations nettes d'amortissements et dépréciations » comprend l'impact des dépréciations exceptionnelles d'actifs comptabilisées à hauteur de 792 millions d'euros (voir la note 4D de l'annexe aux comptes consolidés).

En 2013, la colonne « Autres » comprend essentiellement l'augmentation pour 2 069 millions d'euros de l'actif de restitution des sites. Elle comprend également le reclassement d'actifs au titre de la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées » pour un montant de (405) millions d'euros et (155) millions d'euros liés à la cession de l'activité Fertilisants en Europe.

En 2012, la colonne « Cessions » comprenait principalement l'impact des cessions d'actifs dans le secteur Amont en Grande-Bretagne, en Norvège et au Nigéria.

En 2012, la colonne « Dotations nettes d'amortissements et dépréciations » comprenait l'impact de la dépréciation exceptionnelle des actifs *shale gas* dans le bassin du Barnett comptabilisée à hauteur de 1 134 millions d'euros (voir la note 4D de l'annexe aux comptes consolidés).

En 2012, la colonne « Autres » comprenait essentiellement le reclassement d'actifs au titre de la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées » pour un montant de 2 992 millions d'euros.

En 2011, la colonne « Cessions » comprenait principalement l'impact des cessions d'actifs dans le secteur Amont (cession des participations dans Gassled en Norvège, de la participation dans le champ Joslyn au Canada) et dans le Marketing & Services (cession du Marketing au Royaume-Uni) (voir la note 3 de l'annexe aux comptes consolidés).

En 2011, la colonne « Dotations nettes d'amortissements et dépréciations » comprenait l'impact des dépréciations exceptionnelles d'actifs comptabilisées à hauteur de 781 millions d'euros (voir la note 4D de l'annexe aux comptes consolidés).

En 2011, la colonne « Autres » correspondait pour 653 millions d'euros à l'augmentation de l'actif de restitution des sites. Elle comprenait également 428 millions d'euros liés au reclassement des immobilisations corporelles de Joslyn et des activités résines cédées en 2011 et classées auparavant en application de la norme IFRS 5 en « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées ».

Les immobilisations corporelles présentées ci-dessus incluent des installations techniques et des constructions en location financement pour les montants suivants :

Au 31 décembre 2013 (en millions d'euros)	Brut	Amortissements et dépréciations	Net
Installations techniques	391	(314)	77
Constructions	54	(26)	28
Autres immobilisations	198	(13)	185
Total	643	(353)	290

Au 31 décembre 2012 (en millions d'euros)	Brut	Amortissements et dépréciations	Net
Installations techniques	391	(294)	97
Constructions	54	(26)	28
Autres immobilisations	207	(2)	205
Total	652	(322)	330

Au 31 décembre 2011 (en millions d'euros)	Brut	Amortissements et dépréciations	Net
Installations techniques	414	(284)	130
Constructions	54	(25)	29
Autres immobilisations	-	-	-
Total	468	(309)	159

12) Sociétés mises en équivalence : titres et prêts

La contribution des sociétés mises en équivalence au bilan, au compte de résultat et aux autres éléments du résultat global est présentée ci-dessous :

Valeur d'équivalence (en millions d'euros)	2013	2012	2011
Total entreprises associées	9 946	9 379	9 045
Total coentreprises	2 281	2 020	1 704
Total	12 227	11 399	10 749
Prêts	2 577	2 360	2 246
Total	14 804	13 759	12 995

Quote-part du profit (perte) (en millions d'euros)	2013	2012	2011
Total entreprises associées	2 438	1 962	1 855
Total coentreprises	133	48	70
Total	2 571	2 010	1 925

Autres éléments du résultat global (en millions d'euros)	2013	2012	2011
Total entreprises associées	(684)	95	(34)
Total coentreprises	(173)	65	19
Total	(857)	160	(15)

Dans les cas où le Groupe détient moins de 20% des droits de vote dans une autre entité, la détermination de l'exercice d'une influence notable se base également sur les autres faits et circonstances : représentation au sein du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent de l'entité, participation au processus d'élaboration des politiques, et notamment participation aux décisions relatives aux dividendes et autres distributions, transactions significatives entre l'investisseur et l'entité, échange de personnel de direction, ou fourniture d'informations techniques essentielles.

Les données en 100% relatives aux entreprises associées significatives sont les suivantes :

Amont

En millions d'euros	Novatek ^(a)			Entités de liquéfaction			PetroCedeño		
	2013	2012	2011	2013	2012	2011	2013	2012	2011
Actifs non courants	9 874	8 689	6 508	22 971	23 307	24 396	4 542	4 604	4 518
Actifs courants	2 051	1 252	1 611	5 572	5 669	4 726	3 668	3 410	2 596
Total Actif	11 925	9 941	8 119	28 543	28 976	29 122	8 210	8 014	7 114
Capitaux propres	7 746	7 040	4 478	16 863	15 855	16 586	4 047	4 228	4 067
Passifs non courants	3 578	2 060	2 271	8 320	9 615	9 939	135	158	181
Passifs courants	601	841	1 370	3 360	3 506	2 597	4 028	3 628	2 866
Total Passif	11 925	9 941	8 119	28 543	28 976	29 122	8 210	8 014	7 114
Produits des ventes	7 044	5 463	3 094	29 160	29 807	23 858	3 100	3 664	3 133
Résultat net	1 993	2 914	845	10 828	10 851	10 112	452	406	181
Autres éléments du résultat global	(837)	137	(114)	(751)	(64)	92	(185)	-	-
% de détention	16,96%	15,34%	14,09%				30,32%	30,32%	30,32%
Réévaluation des actifs identifiables acquis	2 570	2 735	2 737	-	-	-	-	-	-
Valeur d'équivalence	3 884	3 815	3 368	2 627	2 310	2 369	1 227	1 282	1 233
Quote-part du résultat net	167	34	24	1 526	1 377	1 290	137	123	55
Quote-part des autres éléments du résultat global	(448)	113	(96)	(116)	(7)	11	(56)	-	-
Dividendes versés au groupe	77	69	21	1 189	1 485	1 272	137	47	-

(a) Données qui comprennent des estimations à la date d'arrêté des comptes de Total.

Novatek, société cotée à Moscou et à Londres, est le 2^{ème} producteur de gaz naturel russe. La quote-part de la valeur boursière de Novatek s'élève à 4 542 millions d'euros au 31 décembre 2013.

Les participations du Groupe dans des entreprises associées opérant des entités de liquéfaction ont été regroupées. Les montants incluent les participations dans Nigéria LNG (15,00%), Angola LNG (13,60%), Yemen LNG (39,62%), Qatargas (10,00%), Qatar Liquefied Gas Company Limited II – Train B (16,70%), Oman LNG (5,54%), Brass LNG (17,00%), Abu Dhabi Gas Lc (5,00%).

PetroCedeño produit et *upgrade* des bruts extra-lourds au Venezuela.

Raffinage-Chimie

En millions d'euros	Saudi Aramco Total Refining & Petrochemicals			Qatar		
	2013	2012	2011	2013	2012	2011
Actifs non courants	8 960	7 867	5 893	2 079	1 941	1 964
Actifs courants	965	74	264	926	823	778
Total Actif	9 925	7 941	6 157	3 005	2 764	2 742
Capitaux propres	1 077	472	325	1 906	1 721	1 477
Passifs non courants	7 571	7 013	4 835	349	686	994
Passifs courants	1 277	456	997	750	357	271
Total Passif	9 925	7 941	6 157	3 005	2 764	2 742
Produits des ventes	-	-	-	1 627	1 446	1 297
Résultat net	(67)	(77)	(80)	760	720	645
Autres éléments du résultat global	(45)	(8)	21	(86)	(31)	62
% de détention	37,50%	37,50%	37,50%			
Réévaluation des actifs identifiables acquis	-	-	-	-	-	-
Valeur d'équivalence	404	177	121	579	513	376
Quote-part du résultat net	(25)	(29)	(30)	261	234	187
Quote-part des autres éléments du résultat global	(17)	(3)	8	(26)	(8)	19
Dividendes versés au groupe	-	-	-	169	89	76

Saudi Aramco Total Refining & Petrochemicals est une entité comprenant une raffinerie à Jubail d'une capacité de 400.000 barils/jour intégrée avec des unités pétrochimiques.

Les participations du Groupe dans des entreprises associées de l'activité Raffinage-Chimie opérant des vapocraqueurs et des lignes de polyéthylène au Qatar ont été regroupées : Qatar Petrochemical Company Ltd (20,00%) et Qatofin (49,09%).

Les données en 100% relatives aux coentreprises significatives sont les suivantes :

En millions d'euros	Entités de liquéfaction (Amont)			Samsung Total Petrochemicals (Raffinage & Chimie)		
	2013	2012	2011	2013	2012	2011
	Actifs non courants	9 114	3 427	913	2 744	2 022
Actifs courants hors trésorerie et équivalents de trésorerie	38	99	60	968	918	780
Trésorerie et équivalents de trésorerie	260	143	8	114	90	242
Total Actif	9 412	3 669	981	3 826	3 030	2 648
Capitaux propres	625	904	662	1 694	1 516	1 412
Autres passifs non courants	5	5	10	60	52	38
Dettes financières non courantes	7 756	1 867	83	1 002	682	454
Autres passifs courants	1 026	893	76	512	468	508
Dettes financières courantes	-	-	150	558	312	236
Total Passif	9 412	3 669	981	3 826	3 030	2 648
Produits des ventes	5	-	-	5 412	5 004	4 432
Dotations aux amortissements	-	-	-	(150)	(166)	(130)
Produits d'intérêts	-	-	-	-	-	-
Charges d'intérêts	-	-	-	(16)	(26)	(20)
Charge d'impôt	-	-	-	(74)	(58)	(62)
Résultat net	(70)	(63)	(29)	284	136	228
Autres éléments du résultat global	(247)	2	41	(40)	88	(10)
% de détention				50,00%	50,00%	50,00%
Réévaluation des actifs identifiables acquis	709	587	430	-	-	-
Valeur d'équivalence	844	781	576	847	758	706
Quote-part du résultat net	(16)	(13)	(7)	142	68	114
Quote-part des autres éléments du résultat global	(140)	21	26	(20)	44	(5)
Dividendes versés au groupe	-	-	-	34	59	49

Les participations du Groupe dans des coentreprises opérant des entités de liquéfaction ont été regroupées. Les montants incluent les participations dans Yamal LNG en Russie (20,02% détention directe) et Ichthys LNG en Australie (30,00%).

Samsung Total Petrochemicals est une société coréenne qui opère le site pétrochimique de Daesan (séparateur de condensats, vapocraqueur, styrène, paraxylène, polyoléfines).

Les engagements hors-bilan donnés relatifs à des coentreprises sont détaillés dans la note 23 de l'annexe aux comptes consolidés.

Les principaux agrégats financiers en quote-part Groupe, des sociétés comptabilisées par mise en équivalence, et qui n'ont pas été présentées individuellement sont les suivants :

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2013		2012		2011	
	Entreprises associées	Coentreprises	Entreprises associées	Coentreprises	Entreprises associées	Coentreprises
Actifs non courants	2 914	1 059	2 512	714	2 709	673
Actifs courants	1 086	1 103	927	1 001	1 125	1 036
Total Actif	4 000	2 162	3 439	1 715	3 834	1 709
Capitaux propres	1 225	590	1 282	481	1 577	423
Passifs non courants	1 614	761	1 306	526	1 272	438
Passifs courants	1 161	811	851	708	985	848
Total Passif	4 000	2 162	3 439	1 715	3 834	1 709

Exercice (en millions d'euros)	2013		2012		2011	
	Entreprises associées	Coentreprises	Entreprises associées	Coentreprises	Entreprises associées	Coentreprises
Produits des ventes	2 944	4 150	2 984	3 934	5 429	3 415
Résultat net	372	7	223	(7)	329	(37)
Autres éléments du résultat global	(21)	(13)	-	-	24	(2)
Valeur d'équivalence	1 225	590	1 282	481	1 577	423
Dividendes versés au Groupe	336	36	425	32	367	22

La valeur d'équivalence des titres Shtokman Development AG s'élève à 254 millions d'euros au 31 décembre 2013. En 2007, TOTAL et Gazprom ont signé un accord portant sur la première phase de développement du gisement de gaz et de condensats offshore de Shtokman, situé en mer de Barents. Aux termes de cet accord, la société commune Shtokman Development AG (« SDAG ») (TOTAL 25%), a été créée en 2008 pour concevoir, construire, financer et opérer cette première phase fondée sur un schéma initial de développement prévoyant la production de 23,7 Gm3/an de gaz (410 kbep/j) dont la moitié exportée par gazoduc vers l'Europe et l'autre moitié expédiée sous forme de gaz naturel liquéfié (GNL).

Les études menées sur le projet Shtokman ont montré que les solutions techniques initialement retenues auraient des coûts d'investissement et d'opération trop élevés pour assurer une rentabilité acceptable, et ont conduit les partenaires au premier trimestre 2012 à recentrer le schéma de développement sur la seule production de GNL.

Dans ce cadre, TOTAL et Gazprom poursuivent leurs discussions en vue de conclure un nouvel accord reflétant les modifications du schéma de développement et destiné à remplacer l'ancien accord de 2007 expiré depuis le 1er juillet 2012. En parallèle, les échanges techniques entre TOTAL et Gazprom se poursuivent afin de parvenir à un développement économiquement viable du projet.

13) Autres titres

Les titres présentés ci-après appartiennent à la catégorie « Actifs financiers disponibles à la vente » (voir la note 1M(ii) de l'annexe aux comptes consolidés).

Au 31 décembre 2013 (en millions d'euros)	Valeur historique	Gain (Perte) latent	Valeur au bilan
Areva ^(a)	37	32	69
CME Group	1	10	11
Olympia Energy Fund - fonds d'investissement énergie	36	(7)	29
Gevo	5	-	5
Autres titres cotés	1	1	2
Autres titres cotés ^(b)	80	36	116
BBPP	58	-	58
BTC Limited	104	-	104
Autres titres non cotés	929	-	929
Autres titres non cotés ^(b)	1 091	-	1 091
Total autres titres	1 171	36	1 207

Au 31 décembre 2012 (en millions d'euros)	Valeur historique	Gain (Perte) latent	Valeur au bilan
Areva ^(a)	37	10	47
CME Group	1	7	8
Olympia Energy Fund - fonds d'investissement énergie	38	(6)	32
Gevo	3	-	3
Autres titres cotés	1	-	1
Autres titres cotés ^(b)	80	11	91
BBPP	61	-	61
Ocensa	83	-	83
BTC Limited	119	-	119
Autres titres non cotés	836	-	836
Autres titres non cotés ^(b)	1 099	-	1 099
Total autres titres	1 179	11	1 190

Au 31 décembre 2011 (en millions d'euros)	Valeur historique	Gain (Perte) latent	Valeur au bilan
Sanofi	2 100	351	2 451
Areva ^(a)	69	1	70
Arkema	-	-	-
CME Group	1	6	7
Olympia Energy Fund - fonds d'investissement énergie	38	(5)	33
Gevo	15	(3)	12
Autres titres cotés	3	(1)	2
Autres titres cotés ^(b)	2 226	349	2 575
BBPP	62	-	62
Ocensa ^(c)	85	-	85
BTC Limited	132	-	132
Autres titres non cotés	820	-	820
Autres titres non cotés ^(b)	1 099	-	1 099
Total autres titres	3 325	349	3 674

(a) Gain latent calculé sur la base du certificat d'investissement.

(b) Dont dépréciations de 722 millions d'euros en 2013, 669 millions d'euros en 2012 et 604 millions d'euros en 2011.

(c) Arrêt de la comptabilisation par mise en équivalence d'Ocensa en juillet 2011 (voir la note 3 de l'annexe aux comptes consolidés).

14) Autres actifs non courants

Au 31 décembre 2013 (en millions d'euros)	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette
Prêts et avances ^(a)	2 953	(361)	2 592
Autres	603	-	603
Total	3 556	(361)	3 195

Au 31 décembre 2012 (en millions d'euros)	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette
Prêts et avances ^(a)	2 593	(386)	2 207
Autres	456	-	456
Total	3 049	(386)	2 663

Au 31 décembre 2011 (en millions d'euros)	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette
Prêts et avances ^(a)	2 454	(399)	2 055
Autres	402	-	402
Total	2 856	(399)	2 457

(a) Hors prêts aux sociétés mises en équivalence.

Les variations des dépréciations sur les prêts et avances sont les suivantes :

Exercice (en millions d'euros)	Dépréciations			Effets de change et autres variations	Dépréciations au 31 décembre
	au 1 ^{er} janvier	Dotations	Reprises		
2013	(386)	(16)	7	34	(361)
2012	(399)	(16)	18	11	(386)
2011	(464)	(25)	122	(32)	(399)

15) Stocks

Au 31 décembre 2013

(en millions d'euros)	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette
Hydrocarbures bruts et gazeux	3 274	(18)	3 256
Produits raffinés	6 430	(111)	6 319
Produits de la Chimie	1 172	(78)	1 094
Stocks de <i>trading</i>	3 191	-	3 191
Autres stocks	2 697	(534)	2 163
Total	16 764	(741)	16 023

Au 31 décembre 2012

(en millions d'euros)	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette
Hydrocarbures bruts et gazeux	3 044	(17)	3 027
Produits raffinés	7 169	(86)	7 083
Produits de la Chimie	1 440	(94)	1 346
Stocks de <i>trading</i>	3 782	-	3 782
Autres stocks	2 620	(461)	2 159
Total	18 055	(658)	17 397

Au 31 décembre 2011

(en millions d'euros)	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette
Hydrocarbures bruts et gazeux	3 791	(24)	3 767
Produits raffinés	7 483	(36)	7 447
Produits de la Chimie	1 489	(103)	1 386
Stocks de <i>trading</i>	3 233	-	3 233
Autres stocks	2 695	(406)	2 289
Total	18 691	(569)	18 122

Les variations des dépréciations sur les stocks sont les suivantes :

Exercice (en millions d'euros)	Dépréciations		Effets de change et autres variations	Dépréciations au 31 décembre
	au 1 ^{er} janvier	Dotations nettes des reprises		
2013	(658)	(119)	36	(741)
2012	(569)	(96)	7	(658)
2011	(445)	(83)	(41)	(569)

16) Clients et comptes rattachés, autres créances

Au 31 décembre 2013

(en millions d'euros)	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette
Clients et comptes rattachés	17 523	(539)	16 984
Créances sur États (impôts et taxes)	2 482	-	2 482
Autres créances d'exploitation	7 303	(112)	7 191
Charges constatées d'avance	1 075	-	1 075
Autres débiteurs	50	-	50
Autres créances	10 910	(112)	10 798

Au 31 décembre 2012

(en millions d'euros)	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette
Clients et comptes rattachés	19 678	(472)	19 206
Créances sur États (impôts et taxes)	2 796	-	2 796
Autres créances d'exploitation	6 416	(258)	6 158
Charges constatées d'avance	1 085	-	1 085
Autres débiteurs	47	-	47
Autres créances	10 344	(258)	10 086

Au 31 décembre 2011

(en millions d'euros)	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette
Clients et comptes rattachés	20 532	(483)	20 049
Créances sur États (impôts et taxes)	2 398	-	2 398
Autres créances d'exploitation	7 750	(283)	7 467
Charges constatées d'avance	840	-	840
Autres débiteurs	62	-	62
Autres créances	11 050	(283)	10 767

Les variations des dépréciations des rubriques « Clients et comptes rattachés » et « Autres créances » sont les suivantes :

Exercice (en millions d'euros)	Dépréciations au 1 ^{er} janvier	Dotations nettes des reprises	Effets de change et autres variations	Dépréciations au 31 décembre
Clients et comptes rattachés				
2013	(472)	(88)	21	(539)
2012	(483)	(56)	67	(472)
2011	(476)	4	(11)	(483)
Autres créances				
2013	(258)	122	24	(112)
2012	(283)	26	(1)	(258)
2011	(136)	(132)	(15)	(283)

Au 31 décembre 2013, la part des créances échues comprise dans les rubriques « Clients et comptes rattachés » et « Autres Créances d'exploitation » en valeur nette s'élève à 2 764 millions d'euros dont 1 135 millions d'euros échus depuis moins de 90 jours, 434 millions d'euros échus entre 90 jours et 6 mois, 547 millions d'euros échus entre 6 mois et 12 mois et 648 millions d'euros échus depuis plus de 12 mois.

Au 31 décembre 2012, la part des créances échues comprise dans les rubriques « Clients et comptes rattachés » et « Autres Créances d'exploitation » en valeur nette s'élevait à 3 442 millions d'euros dont 2 025 millions d'euros échus depuis moins de 90 jours, 679 millions d'euros échus entre 90 jours et 6 mois, 260 millions d'euros échus entre 6 mois et 12 mois et 478 millions d'euros échus depuis plus de 12 mois.

Au 31 décembre 2011, la part des créances échues comprise dans les rubriques « Clients et comptes rattachés » et « Autres Créances d'exploitation » en valeur nette s'élevait à 3 556 millions d'euros dont 1 857 millions d'euros échus depuis moins de 90 jours, 365 millions d'euros échus entre 90 jours et 6 mois, 746 millions d'euros échus entre 6 mois et 12 mois et 588 millions d'euros échus depuis plus de 12 mois.

17) Capitaux propres

Nombre d'actions TOTAL

Il n'existe qu'une seule catégorie d'actions de TOTAL S.A. d'une valeur nominale de 2,50 euros au 31 décembre 2013. Les actions peuvent être détenues au porteur ou inscrites au nominatif.

Un droit de vote double est attribué, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, à toutes les actions nominatives et entièrement libérées, inscrites au nom d'un même actionnaire depuis deux ans au moins, ainsi que, en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

En application des statuts de la Société, aucun actionnaire ne peut exprimer en Assemblée générale, par lui-même et par un mandataire, au titre des droits de vote simple attachés aux actions qu'il détient directement ou indirectement et aux pouvoirs qui lui sont donnés, plus de 10% du nombre total des droits de vote attachés aux actions de la Société. S'il dispose du droit de vote double, cette limite pourra être dépassée sans cependant excéder 20%.

Ces limitations deviennent caduques dès lors qu'une personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, vient à détenir directement ou indirectement au moins les deux tiers du nombre total des actions de la Société à la suite d'une procédure publique visant la totalité des actions de la Société.

Le nombre d'actions composant le capital autorisé est de 3 417 495 344 au 31 décembre 2013, 3 421 533 930 au 31 décembre 2012 et 3 446 401 650 au 31 décembre 2011.

Au 31 décembre 2010		2 349 640 931
Actions émises en raison de :	Augmentation de capital réservée aux salariés	8 902 717
	Exercice d'options de souscription d'actions TOTAL	5 223 665
Au 31 décembre 2011		2 363 767 313
Actions émises en raison de :	Augmentation de capital dans le cadre du plan mondial d'attribution gratuite d'actions TOTAL au profit des salariés	1 366 950
	Exercice d'options de souscription d'actions TOTAL	798 883
Au 31 décembre 2012		2 365 933 146
Actions émises en raison de :	Augmentation de capital réservée aux salariés	10 802 215
	Exercice d'options de souscription d'actions TOTAL	942 799
Au 31 décembre 2013 (a)		2 377 678 160

(a) Dont 109 214 448 actions d'autodétention et d'autocontrôle déduites des capitaux propres consolidés.

Le calcul du nombre moyen pondéré et du nombre moyen pondéré dilué d'actions, utilisés respectivement pour la présentation du résultat net par action et du résultat net dilué par action, est détaillé comme suit :

	2013	2012	2011
Nombre d'actions au 1er janvier	2 365 933 146	2 363 767 313	2 349 640 931
<i>Nombre d'actions émises durant l'année (prorata temporis)</i>			
Exercice d'options de souscription d'actions TOTAL	248 606	663 429	3 412 123
Exercice d'options d'achat d'actions TOTAL	-	-	-
Attribution gratuite d'actions de performance TOTAL	1 197 228	991 126	978 503
Plan mondial d'attribution gratuite d'actions TOTAL (a)	227	683 868	506
Augmentations de capital réservées aux salariés	7 201 477	-	5 935 145
Actions TOTAL détenues par TOTAL S.A. ou les sociétés du Groupe et déduites des capitaux propres consolidés	(110 230 889)	(110 304 173)	(112 487 679)
Nombre moyen pondéré d'actions	2 264 349 795	2 255 801 563	2 247 479 529
<i>Effet dilutif</i>			
Options de souscription et d'achat d'actions TOTAL	554 224	247 527	470 095
Attribution gratuite d'actions de performance TOTAL	4 924 693	7 748 805	6 174 808
Plan mondial d'attribution gratuite d'actions TOTAL (a)	852 057	1 703 554	2 523 233
Augmentation de capital réservée aux salariés	862 889	1 134 296	303 738
Nombre moyen pondéré d'actions dilué	2 271 543 658	2 266 635 745	2 256 951 403

(a) Le Conseil d'administration a décidé, le 21 mai 2010, la mise en œuvre et les conditions d'un plan mondial d'attribution gratuite d'actions aux salariés du Groupe.

Augmentation de capital réservée aux salariés

L'Assemblée Générale Mixte du 11 mai 2012 a délégué au Conseil d'Administration, dans sa dix-septième résolution, la compétence de procéder en une ou plusieurs fois dans un délai maximum de vingt-six mois à une augmentation de capital réservée aux salariés adhérant à un plan d'épargne entreprise.

Cette même Assemblée Générale a également délégué au Conseil d'Administration les pouvoirs à l'effet de procéder en une ou plusieurs fois dans un délai maximum de dix-huit mois à une augmentation de capital réservée, ayant pour objet de donner aux salariés de filiales étrangères des avantages comparables à ceux dont bénéficient les salariés concernés par la dix-septième résolution.

Dans le cadre de ces délégations, le Conseil d'Administration du 18 septembre 2012 a décidé une augmentation de capital réservée aux salariés comprenant une formule de souscription classique et une formule à effet de levier au choix des salariés, dans la limite de 18 millions d'actions portant jouissance au 1^{er} janvier 2012. Cette augmentation de capital a donné lieu à la souscription de 10 802 215 actions d'un nominal de 2,5 euros au prix unitaire de 30,70 euros, dont la création a été constatée le 25 avril 2013.

La précédente augmentation de capital réservée aux salariés du Groupe avait été décidée par le Conseil d'Administration du 28 octobre 2010 en vertu de l'autorisation de l'Assemblée Générale Mixte du 21 mai 2010 et avait donné lieu à la souscription de 8 902 717 actions d'un nominal de 2,5 euros au prix unitaire de 34,80 euros, dont la création avait été constatée le 28 avril 2011.

Augmentation de capital liée au plan mondial d'attribution gratuite d'actions aux salariés du Groupe

L'Assemblée Générale du 16 mai 2008 a délégué au Conseil d'Administration la compétence de procéder à l'attribution gratuite d'actions de la Société aux collaborateurs du Groupe ainsi qu'à des dirigeants mandataires sociaux de la Société ou de sociétés du Groupe, pour une durée de 38 mois, dans la limite de 0,8 % du capital de la Société existant au jour où le Conseil décide l'attribution.

Dans le cadre de cette délégation de compétence, le Conseil d'Administration du 21 mai 2010 a décidé les modalités et les conditions d'un Plan Mondial d'attribution gratuite d'actions TOTAL au profit des salariés du Groupe et a délégué au Président-Directeur Général de la Société tous les pouvoirs nécessaires à la mise en œuvre de ce Plan.

A ce titre, le 2 juillet 2012, le Président-Directeur Général du Groupe a constaté l'émission et l'attribution définitive de 1 366 950 actions ordinaires de 2,5 euros de nominal aux bénéficiaires désignés, en application des conditions d'attribution arrêtées par le Conseil d'administration du 21 mai 2010.

Au 31 décembre 2013, 873 475 actions étaient encore susceptibles d'être émises au titre de ce plan.

Annulation d'actions

La société n'a procédé à aucune réduction de capital par annulation d'actions au cours des exercices 2011, 2012 et 2013.

Autodétention (actions TOTAL détenues par TOTAL S.A.)

Au 31 décembre 2013, TOTAL S.A. détient 8 883 180 de ses propres actions, soit 0,37% du capital social, réparties de la façon suivante :

- 8 764 020 actions affectées aux plans d'attribution gratuite d'actions TOTAL dont bénéficient les salariés du Groupe ;
- 119 160 actions destinées à être affectées à de nouveaux plans d'options d'achat ou à de nouveaux plans d'attribution gratuite d'actions.

Ces actions sont déduites des capitaux propres consolidés.

Au 31 décembre 2012, TOTAL S.A. détient 8 060 371 de ses propres actions, soit 0,34% du capital social, réparties de la façon suivante :

- 7 994 470 actions affectées aux plans d'attribution gratuite d'actions TOTAL dont bénéficient les salariés du Groupe ;
- 65 901 actions destinées à être affectées à de nouveaux plans d'options d'achat ou à de nouveaux plans d'attribution gratuite d'actions.

Ces actions sont déduites des capitaux propres consolidés.

Au 31 décembre 2011, TOTAL S.A. détient 9 222 905 de ses propres actions, soit 0,39% du capital social, réparties de la façon suivante :

- 6 712 528 actions affectées aux plans d'attribution gratuite d'actions TOTAL dont bénéficient les salariés du Groupe ;
- 2 510 377 actions destinées à être affectées à de nouveaux plans d'options d'achat ou à de nouveaux plans d'attribution gratuite d'actions.

Ces actions sont déduites des capitaux propres consolidés.

Autocontrôle (actions TOTAL détenues par des filiales du Groupe)

Au 31 décembre des exercices 2013, 2012 et 2011, TOTAL S.A. détenait indirectement, par l'intermédiaire de ses filiales, 100 331 268 de ses propres actions, soit 4,22% du capital social au 31 décembre 2013, 4,24% du capital social au 31 décembre 2012 et 4,24% du capital social au 31 décembre 2011 réparties de la façon suivante :

- 2 023 672 actions détenues par une société du Groupe, Total Nucléaire, détenue indirectement à 100% par TOTAL S.A. ;
- 98 307 596 actions détenues par des filiales d'Elf Aquitaine (Financière Valorgest, Sogapar et Fingestval), détenues indirectement à 100% par TOTAL S.A.

Ces actions sont déduites des capitaux propres consolidés.

Dividende

TOTAL S.A. a procédé à la mise en paiement, le 21 mars 2013, du troisième acompte trimestriel de 0,59 euro par action au titre de l'exercice 2012 (le détachement de l'acompte ayant eu lieu le 18 mars 2013). TOTAL S.A. a également procédé à la mise en paiement, le 27 juin 2013, du solde du dividende de 0,59 euro par action au titre de l'exercice 2012 (le détachement du solde du dividende ayant eu lieu le 24 juin 2013).

Par ailleurs, TOTAL S.A. a procédé à la mise en paiement de deux acomptes trimestriels au titre de l'exercice 2013 :

- Un premier acompte trimestriel de 0,59 euro par action au titre de l'exercice 2013, décidé par le Conseil d'administration du 25 avril 2013, a été détaché de l'action le 24 septembre 2013 et mis en paiement en numéraire le 27 septembre 2013 ;
- Un deuxième acompte trimestriel de 0,59 euro par action au titre de l'exercice 2013, décidé par le Conseil d'administration du 25 juillet 2013, a été détaché de l'action le 16 décembre 2013 et mis en paiement en numéraire le 19 décembre 2013.

Le Conseil d'administration du 30 octobre 2013 a décidé de fixer le montant du troisième acompte sur dividende au titre de l'exercice 2013 à 0,59 euro par action. Cet acompte sera détaché de l'action le 24 mars 2014 et mis en paiement en numéraire le 27 mars 2014.

Il sera proposé à l'Assemblée générale des actionnaires du 16 mai 2014 de verser un dividende de 2,38 euros par action au titre de l'exercice 2013, soit un solde à distribuer de 0,61 euro par action en tenant compte des trois acomptes de 0,59 euro par action qui auront déjà été versés.

Primes liées au capital des sociétés françaises

En vertu de la réglementation française, les primes liées au capital correspondent aux primes d'émission d'actions, d'apport ou de fusion qui peuvent être capitalisées ou utilisées afin de compenser les pertes si la réserve légale a atteint son niveau minimal autorisé. Ces primes peuvent également être distribuées, cette distribution ayant un impact fiscal sauf dans le cas où elle présente le caractère de remboursements d'apports pour les actionnaires.

Les primes liées au capital de TOTAL S.A. s'élèvent à 28 020 millions d'euros au 31 décembre 2013 (27 684 millions d'euros au 31 décembre 2012 et 27 655 millions d'euros au 31 décembre 2011).

Réserves

En application de la réglementation française, 5% du résultat net doit être transféré dans la réserve légale jusqu'à ce que celle-ci atteigne 10% du capital. Cette réserve légale ne peut être distribuée aux actionnaires, sauf en cas de liquidation. Elle peut en revanche être utilisée pour compenser des pertes.

Si elles étaient intégralement distribuées, les réserves distribuables de la société mère seraient soumises à une taxation d'environ 568 millions d'euros au 31 décembre 2013 (539 millions d'euros au 31 décembre 2012 et 539 millions d'euros au 31 décembre 2011) au titre du complément d'impôt sur les sociétés à acquitter sur les réserves règlementées afin qu'elles deviennent distribuables.

De plus, la contribution additionnelle à l'impôt sur les sociétés (IS) de 3 % due sur les montants distribués par les sociétés et organismes français ou étrangers passibles de l'IS en France instaurée par la deuxième loi de finances rectificative pour 2012 devrait être acquittée, soit un montant de 405 millions d'euros (375 millions d'euros au 31 décembre 2012).

Autres éléments du résultat global

Les autres éléments du résultat global présentant les éléments pouvant et ne pouvant pas faire l'objet d'un reclassement en résultat sont détaillés dans le tableau suivant :

Exercice (en millions d'euros)	2013	2012	2011
Pertes et gains actuariels	513	(911)	(533)
Effet d'impôt	(216)	362	191
Sous-total des éléments ne pouvant faire l'objet d'un reclassement en résultat	297	(549)	(342)
Écarts de conversion de consolidation	(2 199)	(702)	1 483
- Gains/(Pertes) de la période non réalisés	(2 216)	(713)	1 420
- Diminué des gains/(pertes) comptabilisés en Résultat net	(17)	(11)	(63)
Actifs financiers disponibles à la vente	25	(338)	337
- Gains/(Pertes) de la période non réalisés	25	63	382
- Diminué des gains/(pertes) comptabilisés en Résultat net	-	401	45
Couverture de flux futurs	117	65	(84)
- Gains/(Pertes) de la période non réalisés	182	152	(131)
- Diminué des gains/(pertes) comptabilisés en Résultat net	65	87	(47)
Quote-part du résultat global des sociétés mises en équivalence, net d'impôt	(857)	160	(15)
Autres éléments	(4)	(14)	(3)
- Gains/(Pertes) de la période non réalisés	(4)	(14)	(3)
- Diminué des gains/(pertes) comptabilisés en Résultat net	-	-	-
Effet d'impôt	(47)	63	(55)
Sous-total des éléments pouvant faire l'objet d'un reclassement en résultat	(2 965)	(766)	1 663
Total autres éléments du résultat global	(2 668)	(1 315)	1 321

Le détail des effets d'impôt relatifs aux autres éléments du résultat global s'établit comme suit :

Exercice (en millions d'euros)	2013			2012			2011		
	Avant impôt	Impôt	Après impôt	Avant impôt	Impôt	Après impôt	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Pertes et gains actuariels	513	(216)	297	(911)	362	(549)	(533)	191	(342)
Sous-total des éléments ne pouvant faire l'objet d'un reclassement en résultat	513	(216)	297	(911)	362	(549)	(533)	191	(342)
Écarts de conversion de consolidation	(2 199)		(2 199)	(702)	-	(702)	1 483	-	1 483
Actifs financiers disponibles à la vente	25	(6)	19	(338)	89	(249)	337	(93)	244
Couverture de flux futurs	117	(41)	76	65	(26)	39	(84)	38	(46)
Quote-part du résultat global des sociétés mises en équivalence, net d'impôt	(857)		(857)	160	-	160	(15)	-	(15)
Autres éléments	(4)		(4)	(14)	-	(14)	(3)	-	(3)
Sous-total des éléments pouvant faire l'objet d'un reclassement en résultat	(2 918)	(47)	(2 965)	(829)	63	(766)	1 718	(55)	1 663
Total autres éléments du résultat global	(2 405)	(263)	(2 668)	(1 740)	425	(1 315)	1 185	136	1 321

Intérêts ne conférant pas le contrôle

Au 31 décembre 2013, aucune filiale ne comporte des intérêts ne conférant pas le contrôle significatifs à l'échelle des états financiers du Groupe.

18) Engagements envers le personnel

Les provisions pour engagements de retraite et autres engagements sociaux sont constituées par :

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2013	2012	2011
Provisions pour engagements de retraite	2 244	2 774	2 413
Provisions pour autres engagements sociaux	571	701	628
Provisions pour restructurations (plans de préretraite)	256	269	344
Total	3 071	3 744	3 385
Provisions nettes pour engagements sociaux relatives à des actifs destinés à la vente	-	9	-

Description des régimes et gestion des risques associés

Le Groupe opère, au profit de ses salariés et anciens salariés, des régimes pouvant être à cotisations ou à prestations définies.

Au titre des régimes à cotisations définies, le Groupe a comptabilisé une charge de 97 millions d'euros sur l'exercice 2013.

Les principaux régimes de retraite à prestations définies du Groupe sont situés en France, au Royaume-Uni, aux États-Unis, en Belgique et en Allemagne. Leurs principales caractéristiques, fonction de l'environnement réglementaire propre à chaque pays, sont les suivantes :

- les prestations sont généralement exprimées en fonction du salaire final et de l'ancienneté ;
- ils font généralement l'objet d'un préfinancement (fonds de pension ou compagnies d'assurance) ;
- ils sont généralement fermés aux nouveaux embauchés, qui bénéficient de régimes de retraite à cotisations définies.
- Ils sont versés sous forme de capital ou de rente.

Les engagements de retraite comprennent également des avantages de préretraite. Les autres engagements couvrent la participation de l'employeur aux frais médicaux de retraités.

Afin de gérer les risques propres à ces différents dispositifs, le Groupe a mis en place un cadre de gouvernance dédié permettant d'assurer la supervision des différents régimes de retraite et de prévoyance. Cette procédure prévoit notamment :

- l'implication du Groupe dans les principaux organes de gouvernance ou de suivi des régimes,
- les principes en matière de politique de financement des plans,
- les règles relatives à la politique d'investissement, incluant pour la plupart des plans l'établissement d'un comité de suivi des investissements en charge de la définition et du suivi de la stratégie d'investissement et de la performance, les principes à respecter en matière d'allocation des placements,
- la procédure d'approbation en cas de mise en place ou de modification de régimes,
- les principes de gestion administrative, de communication et de reporting,

Evolution des engagements et des actifs de couverture

La valeur actuarielle des droits accumulés au titre des régimes à prestations définies et la valeur des préfinancements incluses dans les comptes consolidés s'analysent comme suit :

Au 31 décembre (en millions d'euros)	Engagements de retraite			Autres engagements sociaux		
	2013	2012	2011	2013	2012	2011
Variation de la valeur actuarielle des droits accumulés						
- Valeur actuarielle des droits accumulés au début de la période	10 893	9 322	8 740	701	628	623
- Coût des services rendus de la période	219	180	163	16	14	13
- Coût financier	388	429	420	23	29	28
- Coût de services passés	9	204	9	(51)	8	3
- Liquidation d'engagements	(68)	0	(111)	(1)	-	-
- Cotisations employés	8	9	9	-	-	-
- Prestations payées	(540)	(549)	(451)	(34)	(37)	(34)
- (Gains) Pertes actuariels	(273)	1 217	435	(69)	58	(9)
- Écarts de conversion et autres	(259)	81	108	(14)	1	4
Valeur actuarielle des droits accumulés à la fin de la période	10 377	10 893	9 322	571	701	628
<i>dont régimes intégralement ou partiellement financés</i>	9 632	9 918	8 277	-	-	-
<i>dont régimes non financés</i>	745	975	1 045	571	701	628
Variation de la valeur actuelle des placements						
- Valeur actuelle des placements au début de la période	(8 148)	(7 028)	(6 809)	-	-	-
- Produits financiers des placements	(307)	(339)	(338)	-	-	-
- (Gains) Pertes actuariels	(187)	(366)	108	-	-	-
- Liquidation d'engagements	69	-	80	-	-	-
- Cotisations employés	(8)	(9)	(9)	-	-	-
- Cotisations employeurs	(224)	(787)	(347)	-	-	-
- Prestations payées	453	452	386	-	-	-
- Écarts de conversion et autres	163	(71)	(99)	-	-	-
Valeur actuelle des placements à la fin de la période	(8 189)	(8 148)	(7 028)	-	-	-
(Excédent) Insuffisance des placements sur les droits accumulés	2 188	2 745	2 294	571	701	628
- Effet du plafond d'actif	21	15	14	-	-	-
(Actif) Passif net comptabilisé	2 208	2 760	2 308	571	701	628
- Provisions pour engagements de retraite et autres engagements sociaux	2 244	2 774	2 413	571	701	628
- Autres actifs non courants	(36)	(23)	(105)	-	-	-
- Provisions nettes relatives à des actifs destinés à la vente	-	9	-	-	-	-

Les montants inscrits au compte de résultat consolidé et dans l'état consolidé du résultat global au titre des plans à prestations définies sont présentés ci-dessous :

(en millions d'euros)	Engagements de retraite			Autres engagements sociaux		
	2013	2012	2011	2013	2012	2011
Coût des services rendus de la période	219	180	163	16	14	13
Coût des services passés	9	204	9	(51)	8	3
Liquidations	1		(31)	(1)		
Charge d'intérêt nette	81	90	82	23	29	28
Composantes du coût des prestations définies comptabilisées en résultat	310	474	223	(13)	51	44
- (Gains) Pertes actuariels						
* Effet des changements d'hypothèses démographiques	4	32	64	(7)	(1)	(9)
* Effet des changements d'hypothèses financières	(226)	1 030	419	(51)	67	10
* Effet des ajustements issus de l'expérience	(51)	155	(48)	(11)	(8)	(10)
* Ecart actuariel sur placements	(187)	(366)	108	-	-	-
- Effet du plafond d'actif	16	2	(1)	-	-	-
Composantes du coût des prestations définies comptabilisées en autres éléments du résultat global	(444)	853	542	(69)	58	(9)
Coût total des prestations définies comptabilisé dans le résultat global	(134)	1 327	765	(82)	109	35

Le coût des services passés de 204 millions d'euros reconnus en 2012 est essentiellement lié à la modification de certains régimes français.

Flux de trésorerie prévisionnels

La durée moyenne des droits accumulés est de l'ordre de 15 ans pour les régimes de retraite et de 14 ans pour les autres engagements sociaux. Les cotisations qui seront versées en 2014 par le Groupe, au titre des régimes préfinancés, sont estimées à 183 millions d'euros.

Les prestations futures estimées, qu'elles soient versées par prélèvement sur la valeur des placements ou directement par l'employeur se décomposent comme suit :

Estimation des paiements futurs

(en millions d'euros)	Engagements de retraite	Autres engagements sociaux
2014	566	29
2015	540	29
2016	550	30
2017	583	30
2018	541	30
2019-2023	2 896	159

Nature des placements

Composition du portefeuille des placements Au 31 décembre	Engagements de retraite		
	2013	2012	2011
Actions	30%	29%	29%
Obligations	64%	64%	64%
Monétaire	2%	3%	4%
Immobilier	4%	4%	3%

Les placements investis sur les marchés actions et obligataires sont cotés sur des marchés actifs.

Principales hypothèses actuarielles et analyses de sensibilité

Hypothèses utilisées pour déterminer les engagements Au 31 décembre	Engagements de retraite			Autres engagements sociaux		
	2013	2012	2011	2013	2012	2011
Taux d'actualisation (moyenne pondérée tous pays)	4,14%	3,79%	4,61%	4,14%	3,82%	4,70%
<i>dont zone Euro</i>	3,40%	3,20%	4,21%	3,44%	3,19%	4,25%
<i>dont États-Unis</i>	4,74%	4,00%	5,00%	4,71%	4,00%	4,97%
<i>dont Royaume-Uni</i>	4,50%	4,25%	4,75%			
Taux d'inflation (moyenne pondérée tous pays)	2,67%	2,24%	2,35%			
<i>dont zone Euro</i>	2,00%	2,00%	2,00%			
<i>dont Royaume-Uni</i>	3,50%	2,75%	3,00%			

Le taux d'actualisation retenu est déterminé par référence aux taux des obligations privées de haute qualité de notation AA et d'une durée équivalente à celle des engagements. Il dérive d'une analyse comparative pour chaque zone monétaire des différentes sources de marché à la date de clôture.

Une variation de plus ou moins 0,5% des taux d'actualisation - toutes choses étant égales par ailleurs - aurait approximativement les effets suivants sur les engagements de retraite:

(en millions d'euros)	Augmentation de 0,5 %	Diminution de 0,5 %
La valeur actuarielle des droits accumulés au 31 décembre 2013	(728)	827

Une variation de plus ou moins 0,5% des taux d'inflation - toutes choses étant égales par ailleurs - aurait approximativement les effets suivants sur les engagements de retraite:

(en millions d'euros)	Augmentation de 0,5 %	Diminution de 0,5 %
La valeur actuarielle des droits accumulés au 31 décembre 2013	497	(454)

19) Provisions et autres passifs non courants

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2013	2012	2011
Provisions pour litiges	624	930	572
Provisions pour protection de l'environnement	841	556	600
Provisions pour restitution des sites	9 287	7 624	6 884
Autres provisions non courantes	1 104	1 028	1 099
Autres passifs non courants	845	1 447	1 754
Total	12 701	11 585	10 909

En 2013, les provisions pour litiges s'élèvent à 624 millions d'euros dont 506 millions d'euros dans l'Amont, notamment en Angola et au Nigeria. D'autres risques et engagements donnant lieu à des passifs éventuels sont traités dans la note 32 de l'annexe aux comptes consolidés.

En 2013, les autres provisions non courantes comprennent notamment :

- la provision au titre de la responsabilité civile liée au sinistre AZF qui s'élève, au 31 décembre 2013, à 13 millions d'euros ;
- les provisions pour cessations d'activité dans les secteurs Raffinage-Chimie et Marketing & Services qui s'élèvent, au 31 décembre 2013, à 199 millions d'euros ;
- les provisions pour risques financiers sur des sociétés non consolidées et des sociétés mises en équivalence pour 172 millions d'euros ;
- la provision au titre des garanties accordées sur des panneaux solaires de SunPower pour 108 millions d'euros.

En 2013, les autres passifs non courants comprennent notamment les dettes, dont la maturité est supérieure à un an, liées à l'acquisition d'immobilisations. Cette rubrique inclut notamment une dette de 92 millions d'euros au titre de l'acquisition d'une participation dans les gisements de gaz de schistes de l'Utica (voir la note 3 de l'annexe aux comptes consolidés).

En 2012, les provisions pour litiges comprenaient notamment une provision de 398 millions de dollars comptabilisée dans le cadre d'une transaction en cours avec la *United States Securities and Exchange Commission* (SEC) et le Département de Justice américain (DoJ) aux États Unis (voir la note 32 de l'annexe aux comptes consolidés). Elles

comprenaient également la provision couvrant les risques liés aux enquêtes sur la concurrence relatives à Arkema qui s'élevait, au 31 décembre 2012, à 17 millions d'euros. D'autres risques et engagements donnant lieu à des passifs éventuels sont traités dans la note 32 de l'annexe aux comptes consolidés.

En 2012, les autres provisions non courantes comprenaient notamment :

- la provision au titre de la responsabilité civile liée au sinistre AZF qui s'élevait, au 31 décembre 2012, à 17 millions d'euros ;
- les provisions pour cessations d'activité dans les secteurs Raffinage-Chimie et Marketing & Services qui s'élevaient, au 31 décembre 2012, à 196 millions d'euros ;
- les provisions pour risques financiers sur des sociétés non consolidées et des sociétés mises en équivalence pour 147 millions d'euros ;
- la provision au titre des garanties accordées sur des panneaux solaires de SunPower pour 89 millions d'euros.

En 2012, les autres passifs non courants comprenaient notamment les dettes, dont la maturité est supérieure à un an, liées à l'acquisition d'immobilisations. Cette rubrique incluait notamment une dette de 737 millions d'euros au titre de l'acquisition d'une participation dans les gisements de gaz de schistes de l'Utica (voir la note 3 de l'annexe aux comptes consolidés).

En 2011, les provisions pour litiges comprenaient notamment la provision couvrant les risques liés aux enquêtes sur la concurrence relatives à Arkema qui s'élevait, au 31 décembre 2011, à 17 millions d'euros. D'autres risques et engagements donnant lieu à des passifs éventuels sont traités dans la note 32 de l'annexe aux comptes consolidés.

En 2011, les autres provisions non courantes comprenaient notamment :

- la provision au titre de la responsabilité civile liée au sinistre AZF qui s'élevait, au 31 décembre 2011, à 21 millions d'euros ;
- les provisions pour cessations d'activité dans les secteurs Raffinage-Chimie et Marketing & Services qui s'élevaient, au 31 décembre 2011, à 227 millions d'euros ;
- la provision au titre de la responsabilité civile liée au sinistre Buncefield qui s'élevait, au 31 décembre 2011, à 80 millions d'euros.

En 2011, les autres passifs non courants comprenaient notamment les dettes, dont la maturité est supérieure à un an, liées à l'acquisition d'immobilisations. Cette rubrique incluait notamment une dette de 991 millions d'euros au titre de l'acquisition d'une participation dans les gisements de gaz de schistes de l'Utica (voir la note 3 de l'annexe aux comptes consolidés).

Variations des provisions et autres passifs non courants

Les variations des provisions et autres passifs non courants s'analysent comme suit :

Variations des provisions non courantes

Exercice (en millions d'euros)	Au 1 ^{er} janvier	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Effets de change	Autres	Au 31 décembre
2013	11 585	1 309	(1 014)	(612)	1 433	12 701
2012	10 909	1 217	(887)	47	299	11 585
2011	9 098	921	(798)	227	1 461	10 909

Dotations

En 2013, les dotations de l'exercice (1 309 millions d'euros) correspondent notamment à :

- des provisions pour restitution de sites pour 439 millions d'euros (effet de l'actualisation) ;
- des provisions pour protection de l'environnement pour 358 millions d'euros dans les secteurs Marketing & Services et Raffinage-Chimie dont 272 millions d'euros liés au site de Carling en France ;
- des provisions pour plans sociaux et restructurations pour 117 millions d'euros ;

En 2012, les dotations de l'exercice (1 217 millions d'euros) correspondaient notamment à :

- des provisions pour restitution de sites pour 405 millions d'euros (effet de l'actualisation) ;
- des provisions pour protection de l'environnement pour 74 millions d'euros dans les secteurs Marketing & Services et Raffinage-Chimie ;

- des provisions pour plans sociaux et restructurations pour 74 millions d'euros.
- une provision de 398 millions de dollars comptabilisée dans le cadre d'une transaction en cours avec la *United States Securities and Exchange Commission (SEC)* et le Département de Justice américain (DoJ) aux Etats Unis (voir la note 32 de l'annexe aux comptes consolidés).

En 2011, les dotations de l'exercice (921 millions d'euros) correspondaient notamment à :

- des provisions pour restitution de sites pour 344 millions d'euros (effet de l'actualisation) ;
- des provisions pour protection de l'environnement pour 100 millions d'euros dans le secteur Raffinage-Chimie ;
- des provisions pour plans sociaux et restructurations pour 79 millions d'euros.

Reprises

En 2013, les reprises de l'exercice (1 014 millions d'euros) sont principalement liées à l'utilisation des provisions en regard des charges encourues suivantes :

- une provision de 398 millions de dollars comptabilisée dans le cadre d'une transaction en cours avec la *United States Securities and Exchange Commission (SEC)* et le Département de Justice américain (DoJ) aux Etats Unis (voir la note 32 de l'annexe aux comptes consolidés).
- les provisions pour restitutions des sites pour 287 millions d'euros ;
- les provisions pour protection de l'environnement reprises pour 75 millions d'euros ;
- la responsabilité civile liée au sinistre AZF reprise pour 4 millions d'euros ;
- les plans sociaux et restructurations pour 76 millions d'euros.

En 2012, les reprises de l'exercice (887 millions d'euros) étaient principalement liées à l'utilisation des provisions en regard des charges encourues suivantes :

- les provisions pour restitutions des sites pour 314 millions d'euros ;
- les provisions pour protection de l'environnement reprises pour 109 millions d'euros ;
- la responsabilité civile liée au sinistre AZF reprise pour 10 millions d'euros ;
- la responsabilité civile liée au sinistre Buncefield reprise pour 81 millions d'euros ;
- les plans sociaux et restructurations pour 111 millions d'euros.

En 2011, les reprises de l'exercice (798 millions d'euros) étaient principalement liées à l'utilisation des provisions en regard des charges encourues suivantes :

- les provisions pour restitutions des sites pour 189 millions d'euros ;
- les provisions pour protection de l'environnement reprises pour 70 millions d'euros ;
- la responsabilité civile liée au sinistre AZF reprise pour 10 millions d'euros ;
- la responsabilité civile liée au sinistre Buncefield reprise pour 116 millions d'euros ;
- les plans sociaux et restructurations pour 164 millions d'euros.

Provisions pour restitution des sites

Les variations des provisions pour restitution des sites s'analysent comme suit :

Variation des provisions pour restitution des sites

Exercice (en millions d'euros)	Au 1 ^{er} janvier	Effet de l'actualisation	Révisions des estimations	Nouvelles obligations de restitution des sites	Reprises de provision	Effets de change	Autres	Au 31 décembre
2013	7 624	439	1 653	416	(287)	(523)	(35)	9 287
2012	6 884	405	183	115	(314)	82	269	7 624
2011	5 917	344	330	323	(189)	150	9	6 884

En 2013, la colonne « Révision des estimations » inclut des compléments de provisions pour couvrir des coûts d'abandon ainsi que l'effet de la révision du taux d'actualisation.

En 2012 la colonne « Autres » comprenait 385 millions d'euros de complément de provision pour couvrir les coûts d'abandon des puits du champ d'Elgin-Franklin (Grande-Bretagne) qui ne seront pas remis en production et 183 millions d'euros de complément de provision pour remise en état du site de Lacq en France sur lequel l'activité va être arrêtée. Ces montants sont partiellement compensés par les sorties au titre des cessions d'actifs en Grande-Bretagne et en Norvège notamment ainsi que les reclassements au titre de la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées » (voir note 34 de l'annexe aux comptes consolidés).

20) Dettes financières et instruments financiers associés

B) *Dettes financières non courantes et instruments financiers associés*

Au 31 décembre 2013

(en millions d'euros)

(Actif) / Passif

	Garanties	Non garanties	Total
Dettes financières non courantes	519	24 550	25 069
<i>dont instruments de couverture de la dette non courante (passif)</i>	-	236	236
Instruments de couverture des dettes financières non courantes (actif) ^(a)	-	(1 028)	(1 028)
Dettes financières non courantes après couverture	519	23 522	24 041
Emprunts obligataires après couverture de juste valeur	-	18 828	18 828
Emprunts obligataires à taux fixe ou après couverture de flux futurs	-	4 408	4 408
Autres emprunts à taux variable	125	179	304
Autres emprunts à taux fixe	114	107	221
Dettes financières des contrats de location financement	280	-	280
Dettes financières non courantes après couverture	519	23 522	24 041

^(a) Ces instruments de couverture sont présentés dans les notes 1M(iii) "Instruments financiers de gestion du financement à long terme", 28 et 29 de l'annexe aux comptes consolidés.

Au 31 décembre 2012

(en millions d'euros)

(Actif) / Passif**Garanties Non garanties Total**

Dettes financières non courantes	713	21 561	22 274
<i>dont instruments de couverture de la dette non courante (passif)</i>	-	11	11
Instruments de couverture des dettes financières non courantes (actif) ^(a)	-	(1 626)	(1 626)
Dettes financières non courantes après couverture	713	19 935	20 648
Emprunts obligataires après couverture de juste valeur	-	15 227	15 227
Emprunts obligataires à taux fixe ou après couverture de flux futurs	-	4 504	4 504
Autres emprunts à taux variable	306	29	335
Autres emprunts à taux fixe	81	168	249
Dettes financières des contrats de location financement	326	7	333
Dettes financières non courantes après couverture	713	19 935	20 648

^(a) Ces instruments de couverture sont présentés dans les notes 1M(iii) "Instruments financiers de gestion du financement à long terme", 28 et 29 de l'annexe aux comptes consolidés.

Au 31 décembre 2011

(en millions d'euros)

(Actif) / Passif**Garanties Non garanties Total**

Dettes financières non courantes	349	22 208	22 557
<i>dont instruments de couverture de la dette non courante (passif)</i>	-	146	146
Instruments de couverture des dettes financières non courantes (actif) ^(a)	-	(1 976)	(1 976)
Dettes financières non courantes après couverture	349	20 232	20 581
Emprunts obligataires après couverture de juste valeur	-	15 148	15 148
Emprunts obligataires à taux fixe ou après couverture de flux futurs	-	4 424	4 424
Autres emprunts à taux variable	129	446	575
Autres emprunts à taux fixe	76	206	282
Dettes financières des contrats de location financement	144	8	152
Dettes financières non courantes après couverture	349	20 232	20 581

^(a) Ces instruments de couverture sont présentés dans les notes 1M(iii) "Instruments financiers de gestion du financement à long terme", 28 et 29 de l'annexe aux comptes consolidés.

La juste valeur des emprunts obligataires, au 31 décembre 2013, après prise en compte des swaps de change et de taux adossés, se décompose comme suit :

<i>Emprunts obligataires après couverture de juste valeur</i>							
(en millions d'euros)	Année d'émission	Juste valeur après couverture au 31 décembre 2013	Juste valeur après couverture au 31 décembre 2012	Juste valeur après couverture au 31 décembre 2011	Monnaie d'émission	Échéance	Taux initial avant couverture
Société mère							
Emprunt obligataire	1998	-	127	129	FRF	2013	5,000%
Part à moins d'un an		-	(127)	-			
Total Société mère		-	-	129			

<i>Emprunts obligataires après couverture de juste valeur</i>							
(en millions d'euros)	Année d'émission	Juste valeur après couverture au 31 décembre 2013	Juste valeur après couverture au 31 décembre 2012	Juste valeur après couverture au 31 décembre 2011	Monnaie d'émission	Échéance	Taux initial avant couverture
TOTAL CAPITAL (a)							
Emprunt obligataire	2002			15	USD	2012	5,890%
Emprunt obligataire	2003		23	23	USD	2013	4,500%
Emprunt obligataire	2004			129	CHF	2012	2,375%
Emprunt obligataire	2004	49	51	52	NZD	2014	6,750%
Emprunt obligataire	2005			63	AUD	2012	5,750%
Emprunt obligataire	2005			200	CHF	2012	2,135%
Emprunt obligataire	2005			65	CHF	2012	2,135%
Emprunt obligataire	2005			97	CHF	2012	2,375%
Emprunt obligataire	2005			404	EUR	2012	3,250%
Emprunt obligataire	2005			57	NZD	2012	6,500%
Emprunt Obligataire	2006			62	AUD	2012	5,625%
Emprunt Obligataire	2006			72	CAD	2012	4,125%
Emprunt Obligataire	2006			100	EUR	2012	3,250%
Emprunt Obligataire	2006			74	GBP	2012	4,625%
Emprunt Obligataire	2006			100	EUR	2012	3,250%
Emprunt Obligataire	2006		125	125	CHF	2013	2,510%
Emprunt Obligataire	2006	127	127	127	CHF	2014	2,635%
Emprunt Obligataire	2006	130	130	130	CHF	2016	2,385%
Emprunt Obligataire	2006	65	65	65	CHF	2016	2,385%
Emprunt Obligataire	2006	64	64	64	CHF	2016	2,385%
Emprunt Obligataire	2006	63	63	63	CHF	2016	2,385%
Emprunt Obligataire	2006	129	129	129	CHF	2018	3,135%
Emprunt Obligataire	2007			370	USD	2012	5,000%
Emprunt Obligataire	2007			222	USD	2012	5,000%
Emprunt Obligataire	2007			61	AUD	2012	6,500%
Emprunt Obligataire	2007			72	CAD	2012	4,125%
Emprunt Obligataire	2007			71	GBP	2012	4,625%
Emprunt Obligataire	2007		300	300	EUR	2013	4,125%
Emprunt Obligataire	2007		73	73	GBP	2013	5,500%
Emprunt Obligataire	2007		305	306	GBP	2013	5,500%
Emprunt Obligataire	2007		72	72	GBP	2013	5,500%
Emprunt Obligataire	2007	248	248	248	CHF	2014	2,635%
Emprunt Obligataire	2007	31	31	31	JPY	2014	1,505%
Emprunt Obligataire	2007	61	61	61	CHF	2014	2,635%
Emprunt Obligataire	2007	49	49	49	JPY	2014	1,723%
Emprunt Obligataire	2007	121	121	121	CHF	2015	3,125%
Emprunt Obligataire	2007	300	300	300	EUR	2017	4,700%
Emprunt Obligataire	2007	76	76	76	CHF	2018	3,135%
Emprunt Obligataire	2007	60	60	60	CHF	2018	3,135%
Emprunt Obligataire	2008			62	CHF	2012	2,135%
Emprunt Obligataire	2008			124	CHF	2012	3,635%
Emprunt Obligataire	2008			46	CHF	2012	2,385%
Emprunt Obligataire	2008			92	CHF	2012	2,385%
Emprunt Obligataire	2008			64	CHF	2012	2,385%
Emprunt Obligataire	2008			50	EUR	2012	3,250%
Emprunt Obligataire	2008			63	GBP	2012	4,625%
Emprunt Obligataire	2008			63	GBP	2012	4,625%
Emprunt Obligataire	2008			62	NOK	2012	6,000%
Emprunt Obligataire	2008			69	USD	2012	5,000%
Emprunt Obligataire	2008		60	60	AUD	2013	7,500%
Emprunt Obligataire	2008		61	61	AUD	2013	7,500%

Emprunts obligataires après
couverture de juste valeur

(en millions d'euros)

	Année d'émission	Juste valeur après couverture au 31 décembre 2013	Juste valeur après couverture au 31 décembre 2012	Juste valeur après couverture au 31 décembre 2011	Monnaie d'émission	Échéance	Taux initial avant couverture
TOTAL CAPITAL^(a) (suite)							
Emprunt Obligataire	2008		127	128	CHF	2013	3,135%
Emprunt Obligataire	2008		62	62	CHF	2013	3,135%
Emprunt Obligataire	2008		200	200	EUR	2013	4,125%
Emprunt Obligataire	2008		100	100	EUR	2013	4,125%
Emprunt Obligataire	2008		999	1 000	EUR	2013	4,750%
Emprunt Obligataire	2008		63	63	GBP	2013	5,500%
Emprunt Obligataire	2008		149	149	JPY	2013	EURIBOR 6 mois + 0,008%
Emprunt Obligataire	2008		191	191	USD	2013	4,000%
Emprunt Obligataire	2008	61	61	61	CHF	2015	3,135%
Emprunt Obligataire	2008	62	62	62	CHF	2015	3,135%
Emprunt Obligataire	2008	61	61	61	CHF	2015	3,135%
Emprunt Obligataire	2008	62	62	62	CHF	2018	3,135%
Emprunt Obligataire	2009		56	56	AUD	2013	5,500%
Emprunt Obligataire	2009		54	54	AUD	2013	5,500%
Emprunt Obligataire	2009		236	236	CHF	2013	2,500%
Emprunt Obligataire	2009		77	77	USD	2013	4,000%
Emprunt Obligataire	2009	131	131	131	CHF	2014	2,625%
Emprunt Obligataire	2009	997	998	998	EUR	2014	3,500%
Emprunt Obligataire	2009	150	150	150	EUR	2014	3,500%
Emprunt Obligataire	2009	40	40	40	HKD	2014	3,240%
Emprunt Obligataire	2009	100	105	107	AUD	2015	6,000%
Emprunt Obligataire	2009	549	550	550	EUR	2015	3,625%
Emprunt Obligataire	2009	684	684	684	USD	2015	3,125%
Emprunt Obligataire	2009	217	227	232	USD	2015	3,125%
Emprunt Obligataire	2009	99	99	99	CHF	2016	2,385%
Emprunt Obligataire	2009	115	115	115	GBP	2017	4,250%
Emprunt Obligataire	2009	225	225	225	GBP	2017	4,250%
Emprunt Obligataire	2009	451	448	448	EUR	2019	4,875%
Emprunt Obligataire	2009	69	69	69	HKD	2019	4,180%
Emprunt Obligataire	2010	99	103	105	AUD	2014	5,750%
Emprunt Obligataire	2010	66	69	70	AUD	2015	6,000%
Emprunt Obligataire	2010	67	70	71	AUD	2015	6,000%
Emprunt Obligataire	2010	64	64	64	AUD	2015	6,000%
Emprunt Obligataire	2010	104	109	111	CAD	2014	2,500%
Emprunt Obligataire	2010	461	482	491	EUR	2022	3,125%
Emprunt Obligataire	2010	51	53	54	NZD	2014	4,750%
Emprunt Obligataire	2010	181	189	193	USD	2015	2,875%
Emprunt Obligataire	2010	906	947	966	USD	2015	3,000%
Emprunt Obligataire	2010	725	757	773	USD	2016	2,300%
Emprunt Obligataire	2011	560	586	597	GBP	2018	3,875%
Emprunt Obligataire	2011	108	113	116	AUD	2016	6,500%
Emprunt Obligataire	2013	725			USD	2018	1,450%
Part à moins d'un an		(2 137)	(3 333)	(2 992)			
Total TOTAL CAPITAL		7 626	9 204	12 617			
TOTAL CAPITAL CANADA Ltd. (b)							
Emprunt Obligataire	2011	543	567	565	USD	2014	1,625%
Emprunt Obligataire	2011	544	567	565	USD	2014	USLIBOR 3 mois + 0.38 %
Emprunt Obligataire	2011	72	76	75	AUD	2014	5,750%
Emprunt Obligataire	2011		743	738	USD	2013	USLIBOR 3 mois + 0.09 %
Emprunt Obligataire	2011	80	83	82	NOK	2016	4,000%
Emprunt Obligataire	2011	68	69	69	SEK	2016	3,625%
Emprunt Obligataire	2013	724			USD	2018	1,450%
Emprunt Obligataire	2013	111			AUD	2018	4,000%
Emprunt Obligataire	2013	362			USD	2023	2,750%
Emprunt Obligataire	2013	726			USD	2016	USLIBOR 3 mois + 0.38 %
Emprunt Obligataire	2013	707			EUR	2020	4,000%
Part à moins d'un an		(1 159)	(743)				
Total TOTAL CAPITAL CANADA Ltd		2 778	1 362	2 094			
TOTAL CAPITAL INTERNATIONAL (c)							
Emprunt Obligataire	2012	75	78		AUD	2017	4,875%
Emprunt Obligataire	2012	725	758		USD	2017	1,500%
Emprunt Obligataire	2012	111	116		AUD	2017	4,125%
Emprunt Obligataire	2012	1 088	1 137		USD	2017	1,550%
Emprunt Obligataire	2012	73	76		NOK	2016	2,250%
Emprunt Obligataire	2012	106	111		NOK	2017	2,250%
Emprunt Obligataire	2012	464	485		EUR	2023	2,125%
Emprunt Obligataire	2012	362	379		USD	2016	0,750%
Emprunt Obligataire	2012	724	757		USD	2023	2,700%

<i>Emprunts obligataires après couverture de juste valeur</i>							
<i>(en millions d'euros)</i>	Année d'émission	Juste valeur après couverture au 31 décembre 2013	Juste valeur après couverture au 31 décembre 2012	Juste valeur après couverture au 31 décembre 2011	Monnaie d'émission	Échéance	Taux initial avant couverture
Total TOTAL CAPITAL INTERNATIONAL (c) (suite)							
Emprunt Obligataire	2012	76	80		NOK	2017	2,250%
Emprunt Obligataire	2012	76	79		AUD	2017	3,875%
Emprunt Obligataire	2012	73	76		CAD	2017	2,000%
Emprunt obligataire	2013	235			EUR	2023	2,125%
Emprunt obligataire	2013	181			USD	2016	0,750%
Emprunt obligataire	2013	362			USD	2016	5,750%
Emprunt obligataire	2013	75			NOK	2018	1,000%
Emprunt obligataire	2013	363			USD	2018	USLIBOR 3 mois + 0.57 %
Emprunt obligataire	2013	283			EUR	2020	2,125%
Emprunt obligataire	2013	218			USD	2020	USLIBOR 3 mois + 0.75 %
Emprunt obligataire	2013	724			USD	2024	1,875%
Emprunt obligataire	2013	69			CAD	2018	2,375%
Emprunt obligataire	2013	825			EUR	2021	2,125%
Emprunt obligataire	2013	630			EUR	2025	2,875%
Part à moins d'un an							
Total TOTAL CAPITAL INTERNATIONAL (c)		7 918	4 132	-			
Autres filiales consolidées		506	529	308			
Total emprunts obligataires après couverture de juste valeur		18 828	15 227	15 148			
Emprunts obligataires à taux fixe ou après couverture de flux futurs							
<i>(en millions d'euros)</i>	Année d'émission	Juste valeur après couverture au 31 décembre 2013	Juste valeur après couverture au 31 décembre 2012	Juste valeur après couverture au 31 décembre 2011	Monnaie d'émission	Échéance	Taux initial avant couverture
TOTAL CAPITAL (a)							
Emprunt obligataire	2005			294	GBP	2012	4,625%
Emprunt Obligataire	2009	651	701	744	EUR	2019	4,875%
Emprunt Obligataire	2009	363	379	386	USD	2021	4,250%
Emprunt Obligataire	2009	804	926	1 016	EUR	2024	5,125%
Emprunt Obligataire	2010	905	947	966	USD	2020	4,450%
Emprunt Obligataire	2011	363	379	386	USD	2021	4,125%
Emprunt Obligataire	2013	128			CNY	2018	3,750%
Part à moins d'un an				(294)			
Total TOTAL CAPITAL		3 214	3 332	3 498			
TOTAL CAPITAL CANADA Ltd. (b)							
Emprunt Obligataire	2013	363			USD	2023	2,750%
Part à moins d'un an							
Total TOTAL CAPITAL CANADA Ltd (b)		363	-	-			
TOTAL CAPITAL INTERNATIONAL (c)							
Emprunt obligataire	2012	725	758		USD	2022	2,875%
Part à moins d'un an							
Total TOTAL CAPITAL INTERNATIONAL (c)		725	758	-			
Autres filiales consolidées		106	414	926			
Total emprunts obligataires à taux fixe ou après couverture de flux futurs		4 408	4 504	4 424			

(a) TOTAL CAPITAL est une filiale détenue à 100% indirectement par TOTAL S.A. (à l'exception d'une action détenue par chaque administrateur). Elle est utilisée comme véhicule de financement par le Groupe. Le remboursement de sa dette financière (capital, prime et intérêts) est garanti de manière totale et inconditionnelle par TOTAL S.A.

(b) TOTAL CAPITAL CANADA Ltd. est une filiale détenue à 100% directement par TOTAL S.A.. Elle est utilisée comme véhicule de financement des activités du Groupe au Canada. Le remboursement de sa dette financière (capital, prime et intérêts) est garanti de manière totale et inconditionnelle par TOTAL S.A.

(c) TOTAL CAPITAL INTERNATIONAL est une filiale détenue à 100% directement par TOTAL S.A.. Elle est utilisée comme véhicule de financement par le Groupe. Le remboursement de sa dette financière (capital, prime et intérêts) est garanti de manière totale et inconditionnelle par TOTAL S.A.

Répartition par échéance des dettes financières non courantes

Au 31 décembre 2013 (en millions d'euros)	Dettes financières non courantes	dont instruments de couverture de la dette (passif)	Swaps de couverture de la dette (actif)	Dettes financières non courantes après swaps	%
2015	3 625	3	(255)	3 370	14%
2016	3 441	19	(157)	3 284	14%
2017	3 094	56	(79)	3 015	12%
2018	3 386	37	(224)	3 162	13%
2019 et suivantes	11 523	121	(313)	11 210	47%
Total	25 069	236	(1 028)	24 041	100%

Au 31 décembre 2012 (en millions d'euros)	Dettes financières non courantes	dont instruments de couverture de la dette (passif)	Swaps de couverture de la dette (actif)	Dettes financières non courantes après swaps	%
2014	4 163	1	(331)	3 832	19%
2015	3 903	8	(438)	3 465	17%
2016	2 335	-	(210)	2 125	10%
2017	3 275	-	(149)	3 126	15%
2018 et suivantes	8 598	2	(498)	8 100	39%
Total	22 274	11	(1 626)	20 648	100%

Au 31 décembre 2011 (en millions d'euros)	Dettes financières non courantes	dont instruments de couverture de la dette (passif)	Swaps de couverture de la dette (actif)	Dettes financières non courantes après swaps	%
2013	5 021	80	(529)	4 492	22%
2014	4 020	3	(390)	3 630	18%
2015	4 070	6	(456)	3 614	18%
2016	1 712	9	(193)	1 519	7%
2017 et suivantes	7 734	48	(408)	7 326	35%
Total	22 557	146	(1 976)	20 581	100%

Répartition par devise et par type de taux

Ces analyses sont présentées après prise en compte de l'effet des swaps de change et de taux adossés à la dette financière.

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2013	%	2012	%	2011	%
Dollar	20 236	84%	13 685	66%	8 645	42%
Euro	3 542	15%	5 643	27%	9 582	47%
Autres devises	263	1%	1 320	7%	2 354	11%
Total	24 041	100%	20 648	100%	20 581	100%

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2013	%	2012	%	2011	%
Taux fixe	4 909	20%	5 085	25%	4 854	24%
Taux variable	19 132	80%	15 563	75%	15 727	76%
Total	24 041	100%	20 648	100%	20 581	100%

C) Actifs et passifs financiers courants

Les dettes financières courantes consistent principalement en des tirages sur des programmes de *commercial paper* et de billets de trésorerie ou en des emprunts bancaires. Ces instruments portent intérêt à des taux voisins du marché.

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2013	2012	2011
(Actif) / Passif			
Dettes financières courantes ^(a)	4 191	6 392	5 819
Part à moins d'un an des dettes financières	3 925	4 624	3 856
Dettes financières courantes (note 28)	8 116	11 016	9 675
Part à court terme des instruments financiers passifs de couverture de la dette	228	84	40
Autres instruments financiers passifs courants	48	92	127
Autres passifs financiers courants (note 28)	276	176	167
Dépôts courants supérieurs à 3 mois	(117)	(1 093)	(101)
Part à court terme des instruments financiers actifs de couverture de la dette	(340)	(430)	(383)
Autres instruments financiers actifs courants	(79)	(39)	(216)
Actifs financiers courants (note 28)	(536)	(1 562)	(700)
Dettes financières courantes et actifs et passifs financiers associés nets	7 856	9 630	9 142

(a) Au 31 décembre 2013, au 31 décembre 2012 et au 31 décembre 2011, les dettes financières courantes incluent un programme de *commercial paper* chez Total Capital Canada Ltd. Total Capital Canada Ltd. est une filiale détenue à 100% directement par TOTAL S.A.. Elle est utilisée comme véhicule de financement des activités du Groupe au Canada. Le remboursement de sa dette financière (capital, prime et intérêts) est garanti de manière totale et inconditionnelle par TOTAL S.A.

D) Ratio d'endettement

Pour ses besoins de gestion interne et de communication externe, le Groupe évalue un ratio d'endettement rapportant sa dette financière nette à ses capitaux propres. Les capitaux propres retraités 2013 sont calculés après distribution d'un dividende de 2,38 euros par action, sous réserve d'approbation par l'Assemblée générale des actionnaires du 16 mai 2014.

Le ratio dette nette sur capitaux propres est calculé de la manière suivante :

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2013	2012	2011
(Actif) / Passif			
Dettes financières courantes	8 116	11 016	9 675
Autres passifs financiers courants	276	176	167
Actifs financiers courants	(536)	(1 562)	(700)
Actifs et passifs financiers destinés à être cédés ou échangés	(130)	756	-
Dettes financières non courantes	25 069	22 274	22 557
Instruments de couverture des dettes financières non courantes	(1 028)	(1 626)	(1 976)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(14 647)	(15 469)	(14 025)
Dette financière nette	17 120	15 565	15 698
Capitaux propres - part du Groupe	72 629	71 185	66 945
Répartition du résultat sur la base des actions existantes à la clôture	(1 362)	(1 299)	(1 255)
Intérêts ne conférant pas le contrôle	2 281	1 280	1 352
Capitaux propres retraités	73 548	71 166	67 042
Ratio dette nette sur capitaux propres	23,3%	21,9%	23,4%

21) Autres créiteurs et dettes diverses

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2013	2012	2011
Produits constatés d'avance	217	240	231
Dettes sur États (impôts et taxes divers)	6 523	7 426	8 040
Dettes sociales	1 140	1 128	1 062
Autres dettes d'exploitation	5 941	5 904	5 441
Total	13 821	14 698	14 774

Au 31 décembre 2013, la rubrique « Autres dettes d'exploitation » comprend notamment le montant du troisième acompte sur dividende au titre de l'exercice 2013, soit 1 361 millions d'euros, qui sera mis en paiement en mars 2014.

Au 31 décembre 2012, la rubrique « Autres dettes d'exploitation » comprenait notamment le montant du troisième acompte sur dividende au titre de l'exercice 2012, soit 1 366 millions d'euros, qui a été mis en paiement en mars 2013.

Au 31 décembre 2011, la rubrique « Autres dettes d'exploitation » comprenait notamment le montant du troisième acompte sur dividende au titre de l'exercice 2011, soit 1 317 millions d'euros, qui a été mis en paiement en mars 2012.

22) Contrats de location

Les contrats de location financement portent sur des actifs immobiliers, des stations-service, des navires et d'autres équipements (voir la note 11 de l'annexe aux comptes consolidés).

Les redevances minimales des contrats de location irrévocables restant à payer sont présentées selon leurs dates d'échéance dans les tableaux suivants :

Exercice 2013 (en millions d'euros)	Location simple	Location financement
2014	807	52
2015	657	51
2016	600	48
2017	459	17
2018	361	17
2019 et suivantes	1 174	206
Total des engagements	4 058	391
Moins intérêts financiers		(82)
Valeur nominale des contrats		309
Moins dette à moins d'un an des contrats de location financement		(29)
Dettes financières non courantes des contrats de location financement		280

Exercice 2012

(en millions d'euros)

	Location simple	Location financement
2013	781	55
2014	569	54
2015	514	53
2016	441	51
2017	337	19
2018 et suivantes	971	236
Total des engagements	3 613	468
Moins intérêts financiers		(108)
Valeur nominale des contrats		360
Moins dette à moins d'un an des contrats de location financement		(27)
Dettes financières non courantes des contrats de location financement		333

Exercice 2011

(en millions d'euros)

	Location simple	Location financement
2012	762	41
2013	552	40
2014	416	37
2015	335	36
2016	316	34
2017 et suivantes	940	20
Total des engagements	3 321	208
Moins intérêts financiers		(31)
Valeur nominale des contrats		177
Moins dette à moins d'un an des contrats de location financement		(25)
Dettes financières non courantes des contrats de location financement		152

Les redevances constatées au titre des contrats de location simple ont été de 848 millions d'euros pour l'exercice 2013 (contre 780 millions d'euros pour l'exercice 2012 et 645 millions d'euros pour l'exercice 2011).

23) Engagements hors bilan et obligations contractuelles

Au 31 décembre 2013 (en millions d'euros)	Échéances et périodes des paiements			
	Total	A moins		Plus
		de 1 an	De 1 à 5 ans	de 5 ans
Dettes non courantes après couverture (note 20)	23 761	-	12 721	11 040
Part à moins d'un an des dettes non courantes après couverture (note 20)	3 784	3 784	-	-
Contrats de location financement (note 22)	309	29	110	170
Obligations de restitution des sites (note 19)	9 287	533	1 717	7 037
Obligations contractuelles au bilan	37 141	4 346	14 548	18 247
Contrats de location simple (note 22)	4 058	807	2 077	1 174
Engagements d'achats	86 275	14 546	24 663	47 066
Obligations contractuelles hors bilan	90 333	15 353	26 740	48 240
Total des obligations contractuelles	127 474	19 699	41 288	66 487
Cautions en douane données	1 772	1 485	74	213
Garanties données sur emprunts	6 001	80	2 687	3 234
Garanties de passif sur cession	232	5	98	129
Garanties de passif courant	525	89	169	267
Garanties clients fournisseurs	3 528	1 537	138	1 853
Lettres de crédit	1 711	1 351	163	197
Autres engagements opérationnels	3 043	989	696	1 358
Total des autres engagements donnés	16 812	5 536	4 025	7 251
Actifs remis en garanties reçus (sûretés réelles)	282	15	1	266
Engagements de ventes	98 226	7 625	28 063	62 538
Autres engagements reçus	5 941	3 211	1 269	1 461
Total des engagements reçus	104 449	10 851	29 333	64 265
<i>Dont engagements donnés relatifs à des coentreprises</i>	<i>8 086</i>	<i>71</i>	<i>401</i>	<i>7 614</i>

Au 31 décembre 2012 (en millions d'euros)	Échéances et périodes des paiements			
	Total	A moins		Plus
		de 1 an	De 1 à 5 ans	de 5 ans
Dettes non courantes après couverture (note 20)	20 315	-	12 405	7 910
Part à moins d'un an des dettes non courantes après couverture (note 20)	4 251	4 251	-	-
Contrats de location financement (note 22)	360	27	143	190
Obligations de restitution des sites (note 19)	7 624	407	1 429	5 788
Obligations contractuelles au bilan	32 550	4 685	13 977	13 888
Contrats de location simple (note 22)	3 613	781	1 861	971
Engagements d'achats	83 219	12 005	21 088	50 126
Obligations contractuelles hors bilan	86 832	12 786	22 949	51 097
Total des obligations contractuelles	119 382	17 471	36 926	64 985
Cautions en douane données	1 675	1 507	70	98
Garanties données sur emprunts	3 952	117	2 695	1 140
Garanties de passif sur cession	193	4	49	140
Garanties de passif courant	403	133	105	165
Garanties clients fournisseurs	3 586	1 982	113	1 491
Lettres de crédit	2 298	1 785	252	261
Autres engagements opérationnels	2 659	753	702	1 204
Total des autres engagements donnés	14 766	6 281	3 986	4 499
Actifs remis en garanties reçus (sûretés réelles)	435	117	8	310
Engagements de ventes	80 514	7 416	26 137	46 961
Autres engagements reçus	5 564	3 465	859	1 240
Total des engagements reçus	86 513	10 998	27 004	48 511
<i>Dont engagements donnés relatifs à des coentreprises</i>	<i>7 011</i>	<i>-</i>	<i>145</i>	<i>6 866</i>

Échéances et périodes des paiements

Au 31 décembre 2011 (en millions d'euros)	A moins			Plus de 5 ans
	Total	de 1 an	De 1 à 5 ans	
Dettes non courantes après couverture (note 20)	20 429	-	13 121	7 308
Part à moins d'un an des dettes non courantes après couverture (note 20)	3 488	3 488	-	-
Contrats de location financement (note 22)	177	25	134	18
Obligations de restitution des sites (note 19)	6 884	272	804	5 808
Obligations contractuelles au bilan	30 978	3 785	14 059	13 134
Contrats de location simple (note 22)	3 321	762	1 619	940
Engagements d'achats	77 353	11 049	20 534	45 770
Obligations contractuelles hors bilan	80 674	11 811	22 153	46 710
Total des obligations contractuelles	111 652	15 596	36 212	59 844
Cautions en douane données	1 765	1 594	73	98
Garanties données sur emprunts	4 778	1 027	2 797	954
Garanties de passif sur cession	39	-	34	5
Garanties de passif courant	376	262	35	79
Garanties clients fournisseurs	3 265	1 634	57	1 574
Lettres de crédit	2 408	1 898	301	209
Autres engagements opérationnels	2 477	433	697	1 347
Total des autres engagements donnés	15 108	6 848	3 994	4 266
Actifs remis en garanties reçus (sûretés réelles)	408	7	119	282
Engagements de ventes	62 216	4 221	17 161	40 834
Autres engagements reçus	6 740	4 415	757	1 568
Total des engagements reçus	69 364	8 643	18 037	42 684
<i>Dont engagements donnés relatifs à des coentreprises</i>	-	-	-	-

A. Obligations contractuelles

Dettes

Les dettes non courantes sont incluses dans les rubriques « Dettes financières non courantes » et « Instruments de couverture des dettes financières non courantes » du bilan consolidé. Ce montant inclut la part non courante des *swaps* de couverture de la dette obligataire à taux fixe et ne comprend pas la part non courante des contrats de location financement pour 280 millions d'euros.

La part à moins d'un an des dettes non courantes est incluse dans les rubriques « Dettes financières courantes », « Actifs financiers courants » et « Autres passifs financiers courants » du bilan consolidé. Elle inclut la part à moins d'un an des *swaps* de couverture de la dette obligataire à taux fixe et ne comprend pas la part à moins d'un an des contrats de location financement pour 29 millions d'euros.

Les informations relatives aux obligations contractuelles liées aux dettes figurent dans la note 20 de l'annexe aux comptes consolidés.

Contrats de location

Les informations relatives aux obligations de location financement et location simple figurent dans la note 22 de l'annexe aux comptes consolidés.

Obligations de restitution des sites

Ces montants représentent la valeur actualisée des obligations de restitution des sites du secteur Amont, principalement des coûts liés au démantèlement des actifs à la fin de leur utilisation. Les informations relatives aux obligations de restitution des sites figurent dans les notes 1Q et 19 de l'annexe aux comptes consolidés.

Engagements d'achats

Les obligations d'achats sont des obligations d'acheter des biens ou des services, y compris des achats d'immobilisations, régies contractuellement. Ces obligations sont de nature exécutoire et juridique pour l'entreprise. Toutes les composantes importantes, notamment le montant et l'échéancier des paiements, sont spécifiées par contrat.

Ces obligations concernent essentiellement les contrats inconditionnels d'achats d'hydrocarbures (sauf lorsqu'il existe un marché actif et très liquide et que les volumes achetés sont destinés à être revendus rapidement après l'achat), les réservations de capacités de transport dans les oléoducs et gazoducs, les engagements inconditionnels de travaux

d'exploration et de développement dans le secteur Amont, et les contrats de projets d'investissement de capital dans le secteur Raffinage-Chimie.

B. Autres engagements donnés

Cautions en douane données

Elles représentent les garanties émises par le Groupe pour le compte d'autres compagnies pétrolières afin de répondre aux exigences des autorités fiscales françaises pour les importations de pétrole et de gaz en France. Ces garanties pourraient être appelées en cas de défaillance des contreparties pétrolières vis-à-vis des autorités fiscales. La probabilité d'un tel défaut est considérée comme négligeable.

Garanties données sur emprunts

Le Groupe garantit la dette bancaire et les locations financement de certaines filiales non consolidées et de sociétés mises en équivalence. Les dates d'échéance sont diverses et les engagements prennent fin lors du remboursement des lignes ou de l'annulation des obligations. Ces garanties peuvent être appelées en cas du défaut de la filiale dans ses obligations contractuelles et ne sont pas couvertes par des sûretés sur des actifs du Groupe. Au 31 décembre 2013, le montant total de ces garanties a pour échéance maximale 2028.

Les garanties données sur emprunts incluent notamment la garantie donnée en 2008 par TOTAL S.A. dans le cadre du financement du projet Yemen LNG pour un montant de 528 millions d'euros.

En 2010, TOTAL S.A. a octroyé des garanties dans le cadre du financement du projet Jubail (opéré par la société SAUDI ARAMCO TOTAL Refining and Petrochemical Company (SATORP)) à hauteur de 2 311 millions d'euros, montant proportionnel à la quote-part de TOTAL dans le projet (37,5%). En outre, TOTAL S.A. a octroyé en 2010 une garantie en faveur de son partenaire dans le projet Jubail (Saudi Arabian Oil Company) relative aux obligations de Total Refining Saudi Arabia SAS au titre du pacte d'actionnaires de SATORP. Au 31 décembre 2013, cette garantie, plafonnée à 892 millions d'euros, est comptabilisée dans la rubrique « Autres engagements opérationnels ».

En 2013, TOTAL S.A. a octroyé des garanties dans le cadre du financement du projet Ichthys LNG à hauteur de 2 218 millions d'euros.

Garanties de passif sur cession

Dans le cadre de ses opérations courantes, le Groupe prend part à des contrats prévoyant des clauses d'indemnités standard pour l'industrie pétrolière ou des clauses d'indemnités spécifiques à des transactions comme les garanties de passif lors des cessions d'actifs. Ces indemnités peuvent être liées à des aspects d'environnement, de fiscalité, d'actionariat, de propriété intellectuelle, de réglementation gouvernementale, de droit du travail ou à des contrats commerciaux. Le fait générateur de telles indemnités serait soit une rupture des termes du contrat soit une plainte externe. Le Groupe évalue de manière régulière les coûts pouvant être induits par de telles indemnités.

Par ailleurs, les garanties relatives aux enquêtes sur la concurrence émises dans le cadre de l'apport-scission d'Arkema sont décrites dans la note 32 de l'annexe aux comptes consolidés.

Autres garanties données

Filiales non consolidées

Le Groupe garantit également les passifs courants de certaines filiales non consolidées. Le Groupe serait ainsi appelé en cas de cessation de paiement d'une de ces filiales.

Contrats opérationnels

Dans le cadre des opérations courantes du Groupe et en accord avec les pratiques habituelles de l'industrie, le Groupe prend part à de nombreux accords avec des tiers. Ces engagements sont souvent pris à des fins commerciales, à des fins réglementaires ou pour d'autres contrats opérationnels.

C. Engagements reçus

Engagements de ventes

Ces montants représentent les engagements irrévocables de ventes, incluant notamment les contrats de ventes d'hydrocarbures (sauf lorsqu'il existe un marché actif et très liquide et que les volumes sont revendus rapidement après leur achat).

24) Parties liées

Les principales transactions réalisées avec les parties liées (principalement les sociétés mises en équivalence et les filiales non consolidées) ainsi que les créances et les dettes vis-à-vis de ces dernières sont les suivantes :

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2013	2012	2011
Bilan			
<i>Créances</i>			
Clients et comptes rattachés	613	646	585
Prêts (sauf prêts aux sociétés mises en équivalence)	341	383	331
<i>Dettes</i>			
Fournisseurs et dettes diverses	876	713	724
Emprunts	13	9	31

Exercice (en millions d'euros)	2013	2012	2011
Compte de résultat			
Ventes	3 865	3 959	4 400
Achats	5 475	5 721	5 508
Charges financières	-	-	-
Produits financiers	105	106	79

Rémunération des organes d'administration et de direction

Le montant global des rémunérations directes et indirectes de toute nature comptabilisées par les sociétés françaises et étrangères membres du Groupe, pour l'ensemble des principaux dirigeants du Groupe (les membres du Comité directeur et le Trésorier) et pour les membres salariés du Conseil d'administration est détaillé comme suit :

Exercice (en millions d'euros)	2013	2012	2011
Nombre de personnes	31	34	30
Rémunérations directes et indirectes perçues	22,1	21,3	20,4
Charges de retraite ^(a)	10,0	12,5	6,3
Charges relatives aux autres avantages à long terme		-	-
Charges relatives aux indemnités de fin de contrat de travail		-	4,8
Charges relatives aux paiements en actions (IFRS 2) ^(b)	11,8	10,6	10,2

(a) Les avantages dont bénéficient les principaux dirigeants du Groupe et certains membres du Conseil d'administration, salariés et anciens salariés du Groupe, concernent des indemnités versées au moment du départ en retraite et des régimes de retraite supplémentaire et de prévoyance, qui représentent un engagement de 188,7 millions d'euros au 31 décembre 2013 (contre 181,3 millions d'euros au 31 décembre 2012 et 139,7 millions d'euros au 31 décembre 2011).

(b) Il s'agit de la charge calculée pour les principaux dirigeants et membres salariés du Conseil d'administration au titre des paiements en actions tels que décrits dans la note 25 F) et établis suivant les principes comptables de la norme IFRS 2 « Paiements en actions » décrits dans la note 1 E).

Les rémunérations allouées aux membres du Conseil d'administration au titre des jetons de présence, se sont élevées à 1,25 million d'euros en 2013 (1,10 million d'euros en 2012 et 1,07 million d'euros en 2011).

25) Paiements en actions

A) Options de souscription d'actions TOTAL

	Plan 2003	Plan 2004	Plan 2005	Plan 2006	Plan 2007	Plan 2008	Plan 2009	Plan 2010	Plan 2011	Total	Prix d'exercice moyen pondéré (en euros)
Date d'Assemblée générale	17/05/2001	14/05/2004	14/05/2004	14/05/2004	11/05/2007	11/05/2007	11/05/2007	21/05/2010	21/05/2010		
Date d'attribution (a)	16/07/2003	20/07/2004	19/07/2005	18/07/2006	17/07/2007	09/10/2008	15/09/2009	14/09/2010	14/09/2011		
Prix d'exercice jusqu'au 23 mai 2006 inclus (en euros) (b)	33,30	39,85	49,73	-	-	-	-	-	-		
Prix d'exercice à compter du 24 mai 2006 (en euros) (b)	32,84	39,30	49,04	50,60	60,10	42,90	39,90	38,20	33,00		
Date d'échéance	16/07/2011	20/07/2012	19/07/2013	18/07/2014	17/07/2015	09/10/2016	15/09/2017	14/09/2018	14/09/2019		
Nombre d'options (b)											
Existantes au 1 ^{er} janvier 2011	5 734 444	12 338 847	6 178 856	5 640 886	5 866 445	4 349 158	4 371 890	4 787 300	-	49 267 826	43,80
Notifiées	-	-	-	-	-	-	-	-	1 518 840	1 518 840	33,00
Annulées (c)	(738 534)	(28 208)	(16 320)	(17 380)	(16 080)	(13 260)	(14 090)	(85 217)	(1 000)	(930 089)	34,86
Exercées	(4 995 910)	(216 115)	-	-	-	(200)	-	(2 040)	(9 400)	(5 223 665)	33,11
Existantes au 1 ^{er} janvier 2012	-	12 094 524	6 162 536	5 623 506	5 850 365	4 335 698	4 357 800	4 700 043	1 508 440	44 632 912	44,87
Notifiées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Annulées (c)	-	(11 351 931)	(2 516)	(1 980)	(1 380)	(3 600)	(2 700)	(4 140)	(3 400)	(11 371 647)	39,31
Exercées	-	(742 593)	-	-	-	(1 630)	(20 200)	(34 460)	-	(798 883)	39,28
Existantes au 1 ^{er} janvier 2013	-	-	6 160 020	5 621 526	5 848 985	4 330 468	4 334 900	4 661 443	1 505 040	32 462 382	46,96
Notifiées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Annulées (c)	-	-	(6 159 390)	(900)	(1 020)	(360)	(1 080)	(720)	-	(6 163 470)	49,04
Exercées	-	-	(630)	-	-	(110 910)	(344 442)	(122 871)	(363 946)	(942 799)	37,37
Existantes au 31 décembre 2013	-	-	-	5 620 626	5 847 965	4 219 198	3 989 378	4 537 852	1 141 094	25 356 113	46,82

(a) La date d'attribution correspond à la date du Conseil d'administration ayant décidé l'attribution d'options de souscription d'actions, sauf pour l'attribution du 9 octobre 2008 qui a été décidée par le Conseil d'administration du 9 septembre 2008.

(b) Afin de tenir compte de la division par quatre du nominal de l'action TOTAL intervenue le 18 mai 2006, les prix d'exercice des options de souscription d'actions TOTAL des plans alors en vigueur ont été multipliés par 0,25 et les nombres d'options attribuées, existantes, annulées ou exercées avant le 23 mai 2006 inclus ont été multipliés par quatre. En outre, afin de tenir compte de l'apport-scission d'Arkema, les prix d'exercice des options de souscription d'actions TOTAL de ces plans ont été multipliés par un coefficient d'ajustement égal à 0,986147 avec prise d'effet le 24 mai 2006.

(c) Parmi les options annulées en 2011, 2012 et 2013, 738 534 options non exercées sont devenues caduques le 16 juillet 2011 du fait de l'échéance du plan 2003, 11 351 931 options non exercées sont devenues caduques le 20 juillet 2012 du fait de l'échéance du plan 2004 et 158 662 options non exercées sont devenues caduques le 19 juillet 2013 du fait de l'échéance du plan 2005.

Les options sont exerçables, sous réserve qu'une condition de présence soit remplie, avec un différé de deux ans assorti d'un délai d'incessibilité de quatre ans à compter de la date d'attribution et doivent être exercées dans un délai de huit ans à compter de cette date. Pour les plans 2007 à 2011, le délai d'incessibilité de quatre ans n'est pas applicable aux bénéficiaires sous contrat d'une société filiale non française à la date d'attribution, lesquels peuvent céder les actions issues d'exercice d'options à compter d'un délai de deux ans après la date d'attribution.

Depuis le plan 2011, aucun nouveau plan d'attribution d'options de souscription d'actions Total n'a été décidé.

Plan 2011

Pour le plan 2011, le Conseil d'administration a décidé que sous réserve du respect de la condition de présence dans le Groupe, pour chaque attributaire (autre que le Président-Directeur Général), les options seront soumises à une condition de performance qui est fonction de la moyenne des taux de rentabilité des capitaux propres du Groupe (*Return On Equity* ou ROE) tels que publiés par le Groupe à partir du bilan et du compte de résultat consolidés du Groupe relatifs aux exercices 2011 et 2012. Le taux d'attribution :

- est nul si la moyenne des ROE est inférieure ou égale à 7% ;
- varie linéairement entre 0% et 100% si la moyenne des ROE est supérieure à 7% et inférieure à 18% ;
- est égal à 100% si la moyenne des ROE est supérieure ou égale à 18%.

Par ailleurs, dans le cadre du plan 2011, le Conseil d'administration a décidé que sous réserve du respect de la condition de présence dans le Groupe, le nombre d'options de souscription d'actions définitivement attribuées au Président-Directeur Général sera fonction de deux conditions de performance :

- Pour 50% des options de souscription attribuées, l'attribution définitive est soumise à une condition de performance qui dispose que le nombre définitif d'options attribuées est fonction de la moyenne des ROE tels que publiés par le Groupe à partir du bilan et du compte de résultat consolidés du Groupe relatifs aux exercices 2011 et 2012. Le taux d'attribution est nul si la moyenne des ROE est inférieure ou égale à 7%, varie linéairement entre 0% et 100% si la moyenne des ROE est supérieure à 7% et inférieure à 18%, et est égal à 100% si la moyenne des ROE est supérieure ou égale à 18%.
- Pour 50% des options de souscription attribuées, l'attribution définitive est soumise à une condition de performance qui dispose que le nombre définitif d'options attribuées est fonction de la moyenne des taux de

rentabilité des capitaux mis en œuvre du Groupe (Return On Average Capital Employed ou ROACE) tels que publiés par le Groupe à partir du bilan et du compte de résultat consolidés du Groupe relatifs aux exercices 2011 et 2012. Le taux d'attribution est nul si la moyenne des ROACE est inférieure ou égale à 6%, varie linéairement entre 0% et 100% si la moyenne des ROACE est supérieure à 6% et inférieure à 15%, et est égal à 100% si la moyenne des ROACE est supérieure ou égale à 15%.

En raison de l'application des conditions de performance, ces taux d'attribution ont été de 100% pour le plan 2011. Pour rappel, ces taux d'attribution ont été de 100% pour les plans 2009 et 2010.

B) Attribution gratuite d'actions de performance TOTAL

	Plan 2009	Plan 2010	Plan 2011	Plan 2012	Plan 2013	Total
Date d'Assemblée générale	16/05/2008	16/05/2008	13/05/2011	13/05/2011	13/05/2011	
Date d'attribution	15/09/2009	14/09/2010	14/09/2011	26/07/2012	25/07/2013	
Date d'attribution définitive (fin de la période d'acquisition)	16/09/2011	15/09/2012	15/09/2013	27/07/2014	26/07/2016	
Cession possible à compter du	16/09/2013	15/09/2014	15/09/2015	27/07/2016	26/07/2018	
Nombre d'actions attribuées gratuitement						
Existantes au 1 ^{er} janvier 2011	2 954 336	3 000 637	-	-	-	5 954 973
Notifiées	-	-	3 649 770	-	-	3 649 770
Annulées	(26 214)	(10 750)	(19 579)	-	-	(56 543)
Attribuées définitivement	(2 928 122)	(1836)	-	-	-	(2 929 958)
Existantes au 1 ^{er} janvier 2012	-	2 988 051	3 630 191	-	-	6 618 242
Notifiées	-	-	-	4 295 930	-	4 295 930
Annulées	832	(32 650)	(18 855)	-	-	(50 673)
Attribuées définitivement	(832)	(2 955 401)	(5 530)	-	-	(2 961 763)
Existantes au 1 ^{er} janvier 2013	-	-	3 605 806	4 295 930	-	7 901 736
Notifiées	-	-	-	-	4 464 200	4 464 200
Annulées	-	-	(14 970)	(17 340)	(3 810)	(36 120)
Attribuées définitivement	-	-	(3 590 836)	(180)	-	(3 591 016)
Existantes au 31 décembre 2013	-	-	-	4 278 410	4 460 390	8 738 800

Les actions préalablement rachetées par la Société sur le marché, sont définitivement attribuées à leurs bénéficiaires, à l'issue d'une période d'acquisition de trois ans pour le plan 2013 et de deux ans pour les plans antérieurs, à compter de la date d'attribution. Cette attribution définitive est assortie d'une condition de présence et d'une condition de performance. Par ailleurs, la cession des actions attribuées gratuitement et définitivement ne peut intervenir qu'au terme d'une période de conservation de deux ans à compter de la date d'attribution définitive.

Plan 2013

Pour le plan 2013, le Conseil d'administration a décidé que pour les dirigeants (autres que le Président-directeur général), l'attribution définitive de la totalité des actions attribuées est soumise à une condition de présence et à une condition de performance. La condition de performance dispose que le nombre d'actions définitivement attribuées est fonction de la moyenne des ROE tels que publiés par le Groupe à partir du bilan et du compte de résultat consolidé du Groupe relatifs aux exercices 2013, 2014 et 2015. Le taux d'acquisition :

- est nul si la moyenne des ROE est inférieure ou égale à 8% ;
- varie linéairement entre 0% et 100% si la moyenne des ROE est supérieure à 8% et inférieure à 16% ;
- est égal à 100% si la moyenne des ROE est supérieure ou égale à 16%.

Le Conseil d'administration a également décidé, sous réserve du respect de la condition de présence dans le Groupe, que, pour chaque attributaire (autre que le Président-directeur général et les dirigeants) bénéficiant d'un nombre d'actions supérieur à 100 actions, les actions au-delà de ce nombre seront définitivement attribuées à leur bénéficiaire sous réserve que la condition de performance précédemment définie soit remplie.

Par ailleurs, le Conseil d'administration a décidé que sous réserve du respect de la condition de présence dans le Groupe, le nombre d'actions définitivement attribuées au Président-directeur général sera fonction de deux conditions de performance :

- Pour 50% des actions attribuées, l'attribution définitive est soumise à une condition de performance qui dispose que le nombre définitif d'actions attribuées est fonction de la moyenne des ROE tels que publiés par le Groupe à partir du bilan et du compte de résultat consolidé du Groupe relatifs aux exercices 2013, 2014 et 2015. Le taux d'acquisition est nul si la moyenne des ROE est inférieure ou égale à 8%, varie linéairement entre 0% et 100% si la moyenne des ROE est supérieure à 8% et inférieure à 16%, et est égal à 100% si la moyenne des ROE est supérieure ou égale à 16%.
- Pour 50% des actions attribuées, l'attribution définitive est soumise à une condition de performance qui dispose que le nombre définitif d'actions attribuées est fonction de la moyenne des ROACE tels que publiés

par le Groupe à partir du bilan et du compte de résultat consolidé du Groupe relatifs aux exercices 2013, 2014 et 2015. Le taux d'acquisition est nul si la moyenne des ROACE est inférieure ou égale à 7%, varie linéairement entre 0% et 100% si la moyenne des ROACE est supérieure à 7% et inférieure à 15%, et est égal à 100% si la moyenne des ROACE est supérieure ou égale à 15%.

Plan 2012

Pour le plan 2012, le Conseil d'administration a décidé que pour les dirigeants (autres que le Président-directeur général), l'attribution définitive de la totalité des actions attribuées est soumise à une condition de présence et à une condition de performance. La condition de performance dispose que le nombre d'actions définitivement attribuées est fonction de la moyenne des ROE tels que publiés par le Groupe à partir du bilan et du compte de résultat consolidé du Groupe relatifs aux exercices 2012 et 2013. Le taux d'acquisition :

- est nul si la moyenne des ROE est inférieure ou égale à 8% ;
- varie linéairement entre 0% et 100% si la moyenne des ROE est supérieure à 8% et inférieure à 16% ;
- est égal à 100% si la moyenne des ROE est supérieure ou égale à 16%.

Le Conseil d'administration a également décidé, sous réserve du respect de la condition de présence dans le Groupe, que, pour chaque attributaire (autre que le Président-directeur général et les dirigeants) bénéficiant d'un nombre d'actions supérieur à 100 actions, les actions au-delà de ce nombre seront définitivement attribuées à leur bénéficiaire sous réserve que la condition de performance précédemment définie soit remplie.

Par ailleurs, le Conseil d'administration a décidé que sous réserve du respect de la condition de présence dans le Groupe, le nombre d'actions définitivement attribuées au Président-directeur général sera fonction de deux conditions de performance :

- Pour 50% des actions attribuées, l'attribution définitive est soumise à une condition de performance qui dispose que le nombre définitif d'actions attribuées est fonction de la moyenne des ROE tels que publiés par le Groupe à partir du bilan et du compte de résultat consolidé du Groupe relatifs aux exercices 2012 et 2013. Le taux d'acquisition est nul si la moyenne des ROE est inférieure ou égale à 8%, varie linéairement entre 0% et 100% si la moyenne des ROE est supérieure à 8% et inférieure à 16%, et est égal à 100% si la moyenne des ROE est supérieure ou égale à 16%.
- Pour 50% des actions attribuées, l'attribution définitive est soumise à une condition de performance qui dispose que le nombre définitif d'actions attribuées est fonction de la moyenne des ROACE tels que publiés par le Groupe à partir du bilan et du compte de résultat consolidé du Groupe relatifs aux exercices 2012 et 2013. Le taux d'acquisition est nul si la moyenne des ROACE est inférieure ou égale à 7%, varie linéairement entre 0% et 100% si la moyenne des ROACE est supérieure à 7% et inférieure à 15%, et est égal à 100% si la moyenne des ROACE est supérieure ou égale à 15%.

Plan 2011

Pour le plan 2011, le Conseil d'administration a décidé que pour les dirigeants (autres que le Président-directeur général), l'attribution définitive de la totalité des actions attribuées est soumise à une condition de présence et à une condition de performance. La condition de performance dispose que le nombre d'actions définitivement attribuées est fonction de la moyenne des ROE tels que publiés par le Groupe à partir du bilan et du compte de résultat consolidé du Groupe relatifs aux exercices 2011 et 2012. Le taux d'acquisition :

- est nul si la moyenne des ROE est inférieure ou égale à 7% ;
- varie linéairement entre 0% et 100% si la moyenne des ROE est supérieure à 7% et inférieure à 18% ;
- est égal à 100% si la moyenne des ROE est supérieure ou égale à 18%.

Le Conseil d'administration a également décidé, sous réserve du respect de la condition de présence dans le Groupe, que, pour chaque attributaire (autre que le Président-directeur général et les dirigeants) bénéficiant d'un nombre d'actions supérieur à 100 actions, les actions au-delà de ce nombre seront définitivement attribuées à leur bénéficiaire sous réserve que la condition de performance précédemment définie soit remplie.

Par ailleurs, le Conseil d'administration a décidé que sous réserve du respect de la condition de présence dans le Groupe, le nombre d'actions définitivement attribuées au Président-directeur général sera fonction de deux conditions de performance :

- Pour 50% des actions attribuées, l'attribution définitive est soumise à une condition de performance qui dispose que le nombre définitif d'actions attribuées est fonction de la moyenne des ROE tels que publiés par le Groupe à partir du bilan et du compte de résultat consolidé du Groupe relatifs aux exercices 2011 et 2012. Le taux d'acquisition est nul si la moyenne des ROE est inférieure ou égale à 7%, varie linéairement entre 0% et 100% si la moyenne des ROE est supérieure à 7% et inférieure à 18%, et est égal à 100% si la moyenne des ROE est supérieure ou égale à 18%.

- Pour 50% des actions attribuées, l'attribution définitive est soumise à une condition de performance qui dispose que le nombre définitif d'actions attribuées est fonction de la moyenne des ROACE tels que publiés par le Groupe à partir du bilan et du compte de résultat consolidé du Groupe relatifs aux exercices 2011 et 2012. Le taux d'acquisition est nul si la moyenne des ROACE est inférieure ou égale à 6%, varie linéairement entre 0% et 100% si la moyenne des ROACE est supérieure à 6% et inférieure à 15%, et est égal à 100% si la moyenne des ROACE est supérieure ou égale à 15%.

En raison de l'application des conditions de performance, ces taux d'acquisition ont été de 100% pour le plan 2011. Pour rappel, ces taux d'acquisition ont été de 100% pour les plans 2009 et 2010.

C) Plan mondial d'attribution gratuite d'actions TOTAL

Le Conseil d'administration a décidé, le 21 mai 2010, la mise en œuvre et les conditions d'un plan mondial d'attribution gratuite d'actions aux salariés du Groupe (de Total S.A. ou d'une société ou groupement d'intérêt économique dont le capital est détenu, directement ou indirectement, à plus de 50% par Total S.A.). Au 30 juin 2010, chaque salarié a reçu des droits à 25 actions gratuites.

L'attribution définitive est soumise à une condition de présence pendant la période d'acquisition du plan. En fonction des pays dans lesquels les sociétés du Groupe sont situées, la période d'acquisition est soit de 2 ans suivie d'une période de conservation de 2 ans pour les pays avec une structure 2+2, soit de 4 ans sans période de conservation pour les pays avec une structure 4+0. Par ailleurs, les actions attribuées ne sont pas soumises à une condition de performance.

A l'issue de la période d'acquisition, les actions attribuées seront des actions nouvelles provenant d'une augmentation de capital de Total S.A. réalisée par incorporation de réserves ou de primes d'émissions.

Le Président Directeur Général a constaté le 2 juillet 2012 la création et l'attribution définitive de 1 366 950 actions aux bénéficiaires désignés à l'issue de la période d'acquisition de deux ans.

	Plan 2010 (2+2)	Plan 2010 (4+0)	Total
Date d'Assemblée générale	16/05/2008	16/05/2008	
Date d'attribution^(a)	30/06/2010	30/06/2010	
Date d'attribution définitive	01/07/2012	01/07/2014	
Cession possible à compter du	01/07/2014	01/07/2014	
Nombre d'actions attribuées gratuitement			
Existantes au 1^{er} janvier 2011	1 508 650	1 070 575	2 579 225
Notifiées	-	-	-
Annulées	(29 175)	(54 625)	(83 800)
Attribuées définitivement	(475)	(425)	(900)
Existantes au 1^{er} janvier 2012	1 479 000	1 015 525	2 494 525
Notifiées	-	-	-
Annulées	(111 725)	(40 275)	(152 000)
Attribuées définitivement ^(b)	(1 367 275)	(350)	(1 367 625)
Existantes au 1^{er} janvier 2013	-	974 900	974 900
Notifiées	-	-	-
Annulées	100	(101 150)	(101 050)
Attribuées définitivement	(100)	(275)	(375)
Existantes au 31 décembre 2013	-	873 475	873 475

(a) L'attribution du 30 juin 2010 a été décidée par le Conseil d'administration du 21 mai 2010.

(b) Attribution définitive de 1 366 950 actions aux bénéficiaires désignés à l'issue de la période d'acquisition de deux ans.

D) Plans SunPower

SunPower a trois plans incitatifs à base d'actions : le plan d'actions 1996 (« Plan 1996 »), le troisième plan incitatif modifié 2005 (« Plan 2005 ») et le plan d'options sur actions et d'actions de PowerLight Corporation (« Plan PowerLight »). Le plan PowerLight a été repris par SunPower lors de l'acquisition de PowerLight en 2007. Selon les termes des trois plans, SunPower peut attribuer à des mandataires sociaux, à des salariés et à des consultants des options sur actions qualifiées (« incentive ») ou non-qualifiées (« non-statutory ») ou des droits à acquérir des actions ordinaires. Le plan 2005 a été approuvé par le Conseil d'administration de SunPower en août 2005 et par les actionnaires en novembre 2005. Le plan 2005 remplace le plan 1996 et permet d'attribuer des options mais également d'attribuer des options avec règlement en espèces (« stock appreciation rights »), des actions gratuites, des droits à actions gratuites et d'autres droits sur des actions. Le plan 2005 permet également la rétention des actions par la société pour satisfaire les obligations fiscales liées à l'exercice des options sur actions ou à l'attribution d'actions. Le plan PowerLight a été approuvé par le Conseil d'administration de PowerLight en octobre 2000.

En mai 2008, les actionnaires de SunPower ont approuvé une augmentation annuelle automatique des attributions d'actions du plan 2005, avec prise d'effet en 2009. L'augmentation annuelle automatique du nombre d'actions est égale au minimum entre 3% de toutes les actions ordinaires existantes le dernier jour du trimestre précédent, 6 millions d'actions et un nombre d'actions décidé par le Conseil d'administration de SunPower. Au 30 décembre 2013, approximativement 7,6 millions d'actions au titre du plan 2005 pouvaient être attribuées. Aucune nouvelle attribution n'a été décidée pour le plan 1996 et pour le plan PowerLight.

Les options sur actions qualifiées (« incentive ») ne peuvent être attribuées avec un prix d'exercice inférieur à la juste valeur des actions ordinaires le jour de l'attribution. Les options sur actions non-qualifiées (« non-statutory ») et les options avec règlements en espèces (« stock appreciation rights ») ne peuvent être attribuées avec un prix d'exercice inférieur à 85% de la juste valeur des actions ordinaires le jour de l'attribution. Le Conseil d'administration de SunPower décide des périodes d'exercice des options et des droits, cependant les options sont en général exerçables dans un délai de dix ans. Pour les plans 1996 et 2005, les options sont acquises chaque mois au-delà de la première année pendant une période de cinq ans. Pour le plan PowerLight, les options sont acquises chaque année pendant une période de cinq ans. Pour le plan 2005, les actions gratuites et les droits à actions gratuites sont acquis pendant une période de trois ans à raison d'un tiers par année.

La majorité des actions émises sont nettes des montants minimums retenus par SunPower pour satisfaire les obligations fiscales de ses employés. En 2013, 2012 et pendant le second semestre 2011, SunPower a retenu respectivement 1 329 140, 905 953 et 221 262 actions à ce titre et a réglé en espèces ces retenues aux autorités fiscales. Les actions retenues sont traitées en comptabilité comme des actions rachetées et diminuent le nombre d'actions en circulation jusqu'à l'attribution définitive.

Le tableau suivant résume les mouvements des options sur actions :

Options existantes sur actions				
	Nombre d'actions (en milliers)	Prix moyen pondéré d'exercice par action (en dollars)	Durée résiduelle moyenne pondérée (en années)	Valeur intrinsèque agrégée (en milliers de dollars)
Existantes au 3 juillet 2011	519	25,39		
Exercées	(29)	3,93		
Echues	(6)	31,29		
Existantes au 1 ^{er} janvier 2012	484	26,62	4,71	480
Exerçables au 1 ^{er} janvier 2012	441	24,52	4,53	480
En attente d'attribution définitive après le 1 ^{er} janvier 2012	40	48,08	6,64	-
Existantes au 1 ^{er} janvier 2012	484	26,62		
Exercées	(20)	2,59		
Echues	(70)	24,17		
Existantes au 30 décembre 2012	394	28,27	3,51	310
Exerçables au 30 décembre 2012	394	28,27	3,51	310
Existantes au 1 ^{er} janvier 2013	394	28,27		
Exercées	(48)	3,24		
Echues	(26)	42,25		
Existantes au 29 décembre 2013	320	30,87	2,78	3 269
Exerçables au 29 décembre 2013	320	30,87	2,78	3 269

La valeur intrinsèque des options exercées en 2013, 2012 et au second semestre 2011 était respectivement de 0,8 million de dollars, 0,1 million de dollars et de 0,3 million de dollars. Aucune option n'a été attribuée en 2013, 2012 et au second semestre 2011.

La valeur intrinsèque agrégée représente la valeur totale intrinsèque avant impôt, calculée à partir du cours de clôture de l'action au 29 décembre 2013, soit 28,91 dollars, qui aurait été reçue par les bénéficiaires exerçant l'ensemble des options à cette date. Le nombre total d'options dans la monnaie était de 0,2 million au 29 décembre 2013.

Le tableau suivant résume les mouvements sur les options sur actions, actions gratuites et droits à actions gratuites en attente d'attribution définitive :

	Options sur actions		Actions gratuites et droits aux actions gratuites	
	Nombre d'actions (en milliers)	Prix moyen pondéré d'exercice par action (en dollars)	Nombre d'actions (en milliers)	Juste valeur moyenne pondérée par action à la date d'attribution (en dollars) ^(a)
En circulation au 3 juillet 2011	67	41,34	7 198	16,03
Attribuées	-	-	2 336	6,91
Attribuées définitivement ^(a)	(19)	28,73	(691)	18,96
Echues	(5)	31,29	(1 473)	14,10
En circulation au 31 décembre 2011	43	48,33	7 370	13,25
Attribuées	-	-	5 638	5,93
Attribuées définitivement ^(b)	(30)	57,79	(2 845)	13,94
Echues	(13)	24,72	(1 587)	11,52
En circulation au 31 décembre 2012	-	-	8 576	8,53
Attribuées	-	-	5 607	15,88
Attribuées définitivement ^(b)	-	-	(3 583)	9,48
Echues	-	-	(1 008)	10,10
En circulation au 31 décembre 2013	-	-	9 592	12,26

^(a) La société estime la juste valeur des droits aux actions gratuites comme étant son cours de bourse à la date d'attribution.

^(b) Les actions gratuites et les droits aux actions gratuites attribués définitivement incluent les actions retenues pour le compte des employés afin de satisfaire leurs obligations fiscales.

E) Charge liée aux paiements en actions

Le montant de la charge liée aux paiements en actions au titre de l'exercice 2013 s'élève à 216 millions d'euros avant impôt et se décompose de la manière suivante :

- 3 millions d'euros au titre des plans de souscription d'actions TOTAL ;
- 128 millions d'euros au titre des plans d'attribution gratuite d'actions TOTAL ;
- 74 millions d'euros au titre des plans de SunPower ;
- 11 millions d'euros au titre de l'augmentation du capital réservée aux salariés (voir note 17).

Le montant de la charge liée aux paiements en actions au titre de l'exercice 2012 s'élevait à 148 millions d'euros avant impôt et se décomposait de la manière suivante :

- 13 millions d'euros au titre des plans de souscription d'actions TOTAL ;
- 133 millions d'euros au titre des plans d'attribution gratuite d'actions TOTAL ;
- 2 millions d'euros au titre des plans de SunPower.

Le montant de la charge liée aux paiements en actions au titre de l'exercice 2011 s'élevait à 178 millions d'euros avant impôt et se décomposait de la manière suivante :

- 27 millions d'euros au titre des plans de souscription d'actions TOTAL ;
- 134 millions d'euros au titre des plans d'attribution gratuite d'actions TOTAL ;
- 17 millions d'euros au titre des plans de SunPower.

La juste valeur des options attribuées en 2011 a été évaluée selon la méthode Black-Scholes sur la base des hypothèses suivantes :

Exercice	2013	2012	2011
Taux d'intérêt sans risque (%) ^(a)			2,0
Dividendes attendus (%) ^(b)			5,6
Volatilité attendue (%) ^(c)			27,5
Différé d'exercice (années)			2
Durée d'exercice des options (années)			8
Juste valeur des options attribuées (euros par option)			4,4

(a) Taux de swap euro zéro coupon à 6 ans.

(b) Les dividendes anticipés sont estimés à partir du prix des instruments dérivés sur actions TOTAL négociés sur le marché.

(c) La volatilité attendue est calculée à partir de la volatilité implicite des options sur actions TOTAL et des options sur indices d'actions négociées sur le marché.

En 2012 et 2013 aucun nouveau plan de distribution d'options de souscription d'actions ou d'achat d'actions Total n'a été décidé.

La charge liée aux augmentations de capital réservées aux salariés est diminuée d'une décote pour tenir compte de l'incessibilité pendant une période de cinq ans des actions susceptibles d'être souscrites. La méthode de valorisation de l'incessibilité repose sur le coût d'une stratégie en deux étapes, qui consiste à vendre à terme les actions incessibles à cinq ans et à acheter un même nombre d'actions au comptant, en finançant cet achat par un prêt remboursable in fine.

Au titre de l'exercice 2011, les principales hypothèses retenues pour la valorisation du coût de l'augmentation de capital réservée aux salariés étaient les suivantes :

Exercice	2011
Date du Conseil d'administration ayant décidé l'émission	28 octobre 2010
Prix de souscription (euros)	34,80
Cours de référence (euros) ^(a)	41,60
Nombre d'actions (en millions)	8,90
Taux d'intérêt sans risque (%) ^(b)	2,82
Taux de financement des salariés (%) ^(c)	7,23
Coût de l'incessibilité (en % du cours de référence)	17,6

(a) Cours à la date à laquelle le Président-Directeur Général a fixé la période de souscription.

(b) Taux de swap euro zéro coupon à 5 ans.

(c) Le taux de financement des salariés est issu des taux de crédit à la consommation pour une durée de cinq ans.

Etant donné que le coût d'incessibilité était supérieur à la décote, aucune charge n'avait été comptabilisée au titre de l'exercice 2011.

L'Assemblée Générale Mixte du 11 mai 2012 a délégué au Conseil d'Administration, dans sa dix-septième résolution, la compétence de procéder en une ou plusieurs fois dans un délai maximum de vingt-six mois à une augmentation de capital réservée aux salariés adhérant à un plan d'épargne entreprise.

Cette même Assemblée Générale a également délégué au Conseil d'Administration les pouvoirs à l'effet de procéder en une ou plusieurs fois dans un délai maximum de dix-huit mois à une augmentation de capital réservée, ayant pour objet de donner aux salariés de filiales étrangères des avantages comparables à ceux dont bénéficient les salariés concernés par la dix-septième résolution.

Dans le cadre de ces délégations, le Conseil d'Administration du 18 septembre 2012 a décidé une augmentation de capital réservée aux salariés comprenant une formule de souscription classique et une formule à effet de levier au choix des salariés, dans la limite de 18 millions d'actions portant jouissance au 1er janvier 2012. Cette augmentation de capital a donné lieu à la souscription de 10 802 215 actions d'un nominal de 2,5 euros au prix unitaire de 30,70 euros, dont la création a été constatée le 25 avril 2013.

La charge liée à l'augmentation de capital réservée aux salariés se décompose en une charge liée à la décote sur l'ensemble des actions souscrites au titre des formules classique et à effet de levier, à laquelle s'ajoute une charge liée au gain d'opportunité sur les actions souscrites au titre de l'offre à effet de levier. Ce gain d'opportunité correspond à l'avantage dont bénéficierait un salarié en choisissant la formule à effet de levier, plutôt qu'en reproduisant le même profil économique par le biais d'achats d'options cotées sur le marché des particuliers.

La charge globale est diminuée du coût de l'incessibilité pendant une période de cinq ans des actions susceptibles d'être souscrites, dont la valorisation repose sur le coût d'une stratégie en deux étapes, qui consiste à vendre à terme les actions incessibles à cinq ans et à acheter un même nombre d'actions au comptant, en finançant cet achat par un prêt remboursable *in fine*.

Au titre de l'exercice 2013, les principales hypothèses retenues pour la valorisation du coût de l'augmentation de capital réservée aux salariés pour les formules classiques et à effet de levier étaient les suivantes :

Exercice	2013
Date du Conseil d'administration ayant décidé l'émission	18 septembre 2012
Prix de souscription (euros) ^(a)	30,70
Cours de référence (euros) ^(b)	39,57
Nombre d'actions (en millions)	10,80
Taux d'intérêt sans risque (%) ^(c)	0,88
Taux de financement des salariés (%) ^(d)	6,97
Coût de l'incessibilité (en % du cours de référence)	22,1

(a) Moyenne des cours de clôture de l'action TOTAL lors des vingt séances de bourse précédant le 14 mars 2013, date à laquelle le Président-Directeur Général a fixé la période de souscription, diminuée d'une décote de 20%.

(b) Cours le 14 mars 2013, date à laquelle le Président-Directeur Général a fixé la période de souscription.

(c) Taux de swap euro zéro coupon à 5 ans.

(d) Le taux de financement des salariés est issu des taux de crédit à la consommation pour une durée de cinq ans.

Une charge de 10,6 millions d'euros liée à l'augmentation de capital réservée aux salariés a été comptabilisée au titre de l'exercice 2013.

26) Effectifs du Groupe et charges de personnel

Exercice	2013	2012	2011
Charges de personnel (en millions d'euros)			
Salaires et traitements (y compris charges sociales)	7 096	7 135	6 579
Effectifs du Groupe			
France			
• Encadrement	11 189	11 347	11 123
• Autres personnels	22 010	23 656	23 914
Étranger			
• Encadrement	17 338	16 307	15 713
• Autres personnels	48 262	45 816	45 354
Total	98 799	97 126	96 104

Les effectifs comprennent uniquement ceux des entreprises consolidées globalement.

27) Tableau de flux de trésorerie

A) Flux de trésorerie d'exploitation

Le tableau suivant donne des informations complémentaires sur des montants encaissés et décaissés du flux de trésorerie d'exploitation.

Exercice (en millions d'euros)	2013	2012	2011
Intérêts payés	(538)	(694)	(679)
Intérêts perçus	57	73	277
Impôts sur les bénéfices courants décaissés ^(a)	(10 322)	(13 067)	(12 061)
Dividendes reçus	2 107	2 419	2 133

(a) Ces montants incluent les impôts payés en nature dans le cadre des contrats de partage de production dans l'exploration-production.

La variation du besoin en fonds de roulement s'analyse comme suit :

Exercice (en millions d'euros)	2013	2012	2011
Valeurs d'exploitation	812	372	(1 845)
Créances clients et comptes rattachés	2 396	767	(1 287)
Autres créances	(1 264)	(226)	(2 409)
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	130	345	2 646
Autres créditeurs et dettes diverses	(144)	(174)	1 156
Montant net	1 930	1 084	(1 739)

B) Flux de trésorerie de financement

La variation de l'endettement financier non courant, présentée pour sa valeur nette en raison de l'importance des mouvements dus aux tirages multiples sur les lignes de crédit *revolving*, peut être analysée de la manière suivante :

Exercice (en millions d'euros)	2013	2012	2011
Augmentation de l'endettement non courant	8 448	5 539	4 234
Remboursement de l'endettement non courant	(89)	(260)	(165)
Montant net	8 359	5 279	4 069

C) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se décomposent de la manière suivante :

Exercice (en millions d'euros)	2013	2012	2011
Trésorerie	9 351	6 202	4 715
Équivalents de trésorerie	5 296	9 267	9 310
Total	14 647	15 469	14 025

Les équivalents de trésorerie sont principalement composés des dépôts à moins de trois mois auprès d'institutions étatiques ou banques de dépôt déterminées avec des critères de sélection stricts.

28) Analyse des actifs et passifs financiers par catégorie d'instruments et par stratégie

Les actifs et passifs financiers compris dans les rubriques de bilan sont les suivants :

Au 31 décembre 2013 (en millions d'euros)	Instruments financiers liés aux activités de financement et opérationnelles						Autres instruments financiers	Total	Juste valeur
	Coût amorti	Juste valeur							
		Disponibles à la vente ^(a)	Détenus à des fins de transaction	Dette financière ^(b)	Couverture de la dette financière	Couverture de flux futurs			
ACTIF / (PASSIF)									
Sociétés mises en équivalence : prêts	2 577	-	-	-	-	-	-	2 577	2 577
Autres titres	-	1 207	-	-	-	-	-	1 207	1 207
Instruments de couverture des dettes financières non courantes	-	-	-	-	873	155	-	1 028	1 028
Autres actifs non courants	2 592	-	-	-	-	-	-	2 592	2 592
Clients et comptes rattachés ^(c)	-	-	-	-	-	-	16 984	16 984	16 984
Autres créances d'exploitation	-	-	927	-	-	-	6 264	7 191	7 191
Actifs financiers courants	117	-	78	-	340	1	-	536	536
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	-	-	-	-	-	14 647	14 647	14 647
Total actifs financiers	5 286	1 207	1 005	-	1 213	156	-	46 762	46 762
Total actifs non financiers	-	-	-	-	-	-	-	126 729	-
Total actifs	-	-	-	-	-	-	-	173 491	-
Dettes financières non courantes	(5 064)	-	-	(19 769)	(236)	-	-	(25 069)	(25 670)
Fournisseurs et comptes rattachés ^(c)	-	-	-	-	-	-	(21 958)	(21 958)	(21 958)
Autres dettes d'exploitation	-	-	(615)	-	-	(19)	(5 307)	(5 941)	(5 941)
Dettes financières courantes	(4 279)	-	-	(3 837)	-	-	-	(8 116)	(8 116)
Autres passifs financiers courants	-	-	(44)	-	(228)	(4)	-	(276)	(276)
Total passifs financiers	(9 343)	-	(659)	(23 606)	(464)	(23)	-	(27 265)	(61 961)
Total passifs non financiers	-	-	-	-	-	-	-	(112 131)	-
Total passifs	-	-	-	-	-	-	-	(173 491)	-

(a) Les titres disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur à l'exception des titres non cotés (voir les notes 1M(ii) et 13 de l'annexe aux comptes consolidés).

(b) La dette financière est ajustée de la valeur des risques couverts (change et taux) dans le cadre de la relation de couverture de juste valeur (voir la note 1M(iii) de l'annexe aux comptes consolidés).

(c) L'effet des compensations sur les clients et comptes rattachés est de (2 508) millions d'euros et de 2 508 millions d'euros sur les fournisseurs et comptes rattachés.

Au 31 décembre 2012 (en millions d'euros)	Instruments financiers liés aux activités de financement et opérationnelles						Autres instruments financiers	Total	Juste valeur
	Coût amorti	Juste valeur							
		Disponibles à la vente ^(a)	Détenus à des fins de transaction	Dette financière ^(b)	Couverture de la dette financière	Couverture de flux futurs			
ACTIF / (PASSIF)									
Sociétés mises en équivalence : prêts	2 360	-	-	-	-	-	-	2 360	2 360
Autres titres	-	1 190	-	-	-	-	-	1 190	1 190
Instruments de couverture des dettes financières non courantes	-	-	-	-	1 566	60	-	1 626	1 626
Autres actifs non courants	2 207	-	-	-	-	-	-	2 207	2 207
Clients et comptes rattachés ^(c)	-	-	-	-	-	-	19 206	19 206	19 206
Autres créances d'exploitation	-	-	681	-	-	-	5 477	6 158	6 158
Actifs financiers courants	1 093	-	38	-	430	1	-	1 562	1 562
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	-	-	-	-	-	15 469	15 469	15 469
Total actifs financiers	5 660	1 190	719	-	1 996	61	-	40 152	49 778
Total actifs non financiers	-	-	-	-	-	-	-	121 446	-
Total actifs	-	-	-	-	-	-	-	171 224	-
Dettes financières non courantes	(5 086)	-	-	(17 177)	(11)	-	-	(22 274)	(22 473)
Fournisseurs et comptes rattachés ^(c)	-	-	-	-	-	-	(21 648)	(21 648)	(21 648)
Autres dettes d'exploitation	-	-	(456)	-	-	(10)	(5 438)	(5 904)	(5 904)
Dettes financières courantes	(6 787)	-	-	(4 229)	-	-	-	(11 016)	(11 016)
Autres passifs financiers courants	-	-	(88)	-	(84)	(4)	-	(176)	(176)
Total passifs financiers	(11 873)	-	(544)	(21 406)	(95)	(14)	-	(27 086)	(61 217)
Total passifs non financiers	-	-	-	-	-	-	-	(110 206)	-
Total passifs	-	-	-	-	-	-	-	(171 224)	-

(a) Les titres disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur à l'exception des titres non cotés (voir les notes 1M(ii) et 13 de l'annexe aux comptes consolidés).

(b) La dette financière est ajustée de la valeur des risques couverts (change et taux) dans le cadre de la relation de couverture de juste valeur (voir la note 1M(iii) de l'annexe aux comptes consolidés).

(c) L'effet des compensations sur les clients et comptes rattachés est de (1 082) millions d'euros et de 1 082 millions d'euros sur les fournisseurs et comptes rattachés.

Au 31 décembre 2011 (en millions d'euros)	Instruments financiers liés aux activités de financement et de trading						Autres instruments financiers	Total	Juste valeur
	Coût amorti	Juste valeur					Couverture d'investissement net et autres		
		Disponibles à la vente ^(a)	Détenus à des fins de transaction	Dettes financière ^(b)	Couverture de la dette financière	Couverture de flux futurs			
ACTIF / (PASSIF)									
Sociétés mises en équivalence : prêts	2 246	-	-	-	-	-	-	2 246	2 246
Autres titres	-	3 674	-	-	-	-	-	3 674	3 674
Instruments de couverture des dettes financières non courantes	-	-	-	1 971	5	-	-	1 976	1 976
Autres actifs non courants	2 055	-	-	-	-	-	-	2 055	2 055
Clients et comptes rattachés ^(c)	-	-	-	-	-	-	20 049	20 049	20 049
Autres créances d'exploitation	-	-	1 017	-	-	-	6 450	7 467	7 467
Actifs financiers courants	146	-	159	383	12	-	-	700	700
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	-	-	-	-	-	14 025	14 025	14 025
Total actifs financiers	4 447	3 674	1 176	-	2 354	17	-	40 524	52 192
Total actifs non financiers	-	-	-	-	-	-	-	111 513	-
Total actifs	-	-	-	-	-	-	-	163 705	-
Dettes financières non courantes	(4 858)	-	-	(17 551)	(97)	(49)	(2)	(22 557)	(23 247)
Fournisseurs et comptes rattachés ^(c)	-	-	-	-	-	-	(22 086)	(22 086)	(22 086)
Autres dettes d'exploitation	-	-	(548)	-	-	-	(4 893)	(5 441)	(5 441)
Dettes financières courantes	(6 158)	-	-	(3 517)	-	-	-	(9 675)	(9 675)
Autres passifs financiers courants	-	-	(87)	-	(40)	(14)	(26)	(167)	(167)
Total passifs financiers	(11 016)	-	(635)	(21 068)	(137)	(63)	(26 981)	(59 926)	(60 616)
Total passifs non financiers	-	-	-	-	-	-	-	(103 779)	-
Total passifs	-	-	-	-	-	-	-	(163 705)	-

(a) Les titres disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur à l'exception des titres non cotés (voir les notes 1M(ii) et 13 de l'annexe aux comptes consolidés).

(b) La dette financière est ajustée de la valeur des risques couverts (change et taux) dans le cadre de la relation de couverture de juste valeur (voir la note 1M(iii) de l'annexe aux comptes consolidés).

(c) L'effet des compensations sur les clients et comptes rattachés est de (779) millions d'euros et de 779 millions d'euros sur les fournisseurs et comptes rattachés.

29) Instruments financiers hors dérivés d'énergie

A. Impact en résultat par nature d'instruments financiers

Actifs et passifs opérationnels

L'effet en résultat des actifs et passifs opérationnels est le suivant :

Exercice

(en millions d'euros)

	2013	2012	2011
Actifs disponibles à la vente (Autres titres) :			
- revenus des participations	152	223	330
- résultat de cession	112	516	103
- autres	(71)	(60)	(29)
Prêts et créances	80	(20)	(34)
Impact sur le résultat opérationnel net	273	659	370

L'effet en résultat comprend principalement :

- les dividendes et les résultats de cession des titres classés dans la rubrique « Autres titres » ;
- les produits financiers et les dépréciations au titre des prêts aux sociétés mises en équivalence, aux sociétés non consolidées et des créances classés dans la rubrique « Prêts et créances ».

Actifs et passifs liés aux activités de financement

L'effet en résultat des actifs et passifs liés aux activités de financement est le suivant :

Exercice

(en millions d'euros)

	2013	2012	2011
Prêts et créances	70	80	271
Passifs de financement et instruments de couverture associés	(677)	(675)	(730)
Couverture de juste valeur (inefficacité)	7	4	17
Actifs et passifs détenus à des fins de transaction	(6)	20	2
Impact sur le coût de la dette nette	(606)	(571)	(440)

L'effet en résultat comprend principalement :

- les produits financiers de la trésorerie, des équivalents de trésorerie, des actifs financiers courants (notamment dépôts à plus de trois mois) classés dans la rubrique « Prêts et créances » ;
- les frais financiers du financement long terme des filiales et les instruments de couverture adossés (hors inefficacité de la couverture détaillée ci-dessous) ainsi que les frais financiers du financement court terme classés dans la rubrique « Passifs de financement et instruments de couverture associés » ;
- l'inefficacité de la couverture des emprunts obligataires ;
- les produits financiers, les charges financières et la réévaluation de juste valeur des instruments dérivés court terme de gestion de la trésorerie classés dans la rubrique « Actifs et passifs détenus à des fins de transaction ».

Les instruments financiers dérivés court terme de gestion de la trésorerie (taux et change) sont considérés comme utilisés à des fins de transaction. En effet, du fait des modalités pratiques d'identification de ces instruments, le Groupe n'a pas jugé approprié de mettre en œuvre une comptabilité de couverture. L'effet en résultat de ces instruments dérivés est compensé par celui des prêts et dettes financières courantes auxquels ils se rattachent. Ainsi, l'impact de ces transactions appréhendées globalement n'apparaît pas comme significatif sur les comptes consolidés.

B. Impact des stratégies de couverture

Couverture de la dette financière (*fair value hedge*)

L'impact en résultat des instruments de couverture adossés aux emprunts obligataires, comptabilisé dans la rubrique du compte de résultat consolidé « Coût de l'endettement financier brut », se décompose de la manière suivante :

Exercice (en millions d'euros)	2013	2012	2011
Effet de la réévaluation des emprunts obligataires	1 075	321	(301)
Swaps de couverture des emprunts obligataires	(1 068)	(317)	318
Inefficacité de la couverture de juste valeur	7	4	17

L'inefficacité n'est pas représentative de la performance du Groupe compte tenu de l'objectif de conduire les *swaps* à leur terme. La part court terme de la valorisation des *swaps* ne fait pas l'objet d'une gestion active.

Instruments qualifiés de couverture d'investissements nets en devise (*net investment hedge*)

Ils sont comptabilisés directement en résultat global dans la rubrique « Écart de conversion ». Les variations de l'exercice sont détaillées dans le tableau suivant :

Exercice (en millions d'euros)	Au 1 ^{er} janvier	Entrées	Sorties	Au 31 décembre
2013	(291)	25	-	(266)
2012	(104)	(187)	-	(291)
2011	(243)	139	-	(104)

Au 31 décembre 2013, comme en 2012, le Groupe n'a plus de contrats à terme non dénoués au titre de ces couvertures. La juste valeur des contrats à terme non dénoués était de (26) millions d'euros au 31 décembre 2011.

Instruments financiers détenus dans le cadre de couverture de flux futurs (*cash flow hedge*)

L'impact en résultat et en capitaux propres des instruments financiers de couverture, qualifiés de couverture de flux futurs, se décompose de la manière suivante :

Exercice (en millions d'euros)	2013	2012	2011
Profit (Perte) comptabilisé en capitaux propres au cours de la période	117	65	(84)
Montant repris des capitaux propres et comptabilisé en résultat de la période	65	87	(47)

Aux 31 décembre 2013, 2012 et 2011 le montant de l'inefficacité de ces instruments financiers est nul.

C. Échéancier des instruments dérivés

L'échéancier des montants notionnels des instruments dérivés hors énergie est présenté dans le tableau suivant :

Au 31 décembre 2013

(en millions d'euros)

Montant notionnel^(a)

Actif / (Passif)	Juste valeur	Total	Montant notionnel ^(a)					2019 et après
			2014	2015	2016	2017	2018	
Instruments détenus à des fins de couverture de bilan								
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (passif)	(236)	7 480	-	-	-	-	-	-
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (actif)	873	12 156	-	-	-	-	-	-
Total swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (actif et passif)	637	19 636	-	3 410	2 606	2 970	3 749	6 901
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (part à moins d'un an) (passif)	(228)	1 366	-	-	-	-	-	-
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (part à moins d'un an) (actif)	340	2 793	-	-	-	-	-	-
Total swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (part à moins d'un an) (actif et passif)	112	4 159	4 159	-	-	-	-	-
Instruments détenus à des fins de couverture de flux futurs								
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (passif)	-	-	-	-	-	-	-	-
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (actif)	155	1 610	-	-	-	-	-	-
Total swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (actif et passif)	155	1 610	-	-	-	-	-	1 610
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (part à moins d'un an) (passif)	(4)	120	-	-	-	-	-	-
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (part à moins d'un an) (actif)	1	96	-	-	-	-	-	-
Total swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (part à moins d'un an) (actif et passif)	(3)	216	196	20	-	-	-	-
Swaps de couverture d'investissements (passif)	(19)	143	-	-	-	-	-	-
Swaps de couverture d'investissements (actif)	-	-	-	-	-	-	-	-
Total swaps de couverture d'investissements (actif et passif)	(19)	143	132	11	-	-	-	-
Instruments détenus à des fins de couverture d'investissements nets								
Change à terme (actif)	-	-	-	-	-	-	-	-
Change à terme (passif)	-	-	-	-	-	-	-	-
Total change à terme détenus à des fins de couverture d'investissements nets	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments détenus à des fins de transaction								
Autres swaps de taux (actif)	2	4 093	-	-	-	-	-	-
Autres swaps de taux (passif)	(3)	11 316	-	-	-	-	-	-
Total autres swaps de taux (actif et passif)	(1)	15 409	15 127	86	83	62	51	-
Change à terme (actif)	76	4 768	-	-	-	-	-	-
Change à terme (passif)	(41)	4 437	-	-	-	-	-	-
Total change à terme (actif et passif)	35	9 205	8 945	194	42	10	14	-

(a) Ces montants fixent le niveau d'engagement notionnel sans être représentatifs d'une perte ou d'un gain latent.

Au 31 décembre 2012
(en millions d'euros)

Montant notionnel^(a)

Actif / (Passif)	Juste valeur	Total	2013	2014	2015	2016	2017	2018 et après
Instruments détenus à des fins de couverture de bilan								
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (passif)	(11)	1 737	-	-	-	-	-	-
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (actif)	1 566	15 431	-	-	-	-	-	-
Total swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (actif et passif)	1 555	17 168	-	4 205	3 537	2 098	3 075	4 253
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (part à moins d'un an) (passif)	(84)	591	-	-	-	-	-	-
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (part à moins d'un an) (actif)	430	3 614	-	-	-	-	-	-
Total swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (part à moins d'un an) (actif et passif)	346	4 205	4 205	-	-	-	-	-
Instruments détenus à des fins de couverture de flux futurs								
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (passif)	-	-	-	-	-	-	-	-
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (actif)	60	1 683	-	-	-	-	-	-
Total swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (actif et passif)	60	1 683	-	-	-	-	-	1 683
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (part à moins d'un an) (passif)	(4)	148	-	-	-	-	-	-
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (part à moins d'un an) (actif)	1	19	-	-	-	-	-	-
Total swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (part à moins d'un an) (actif et passif)	(3)	167	167	-	-	-	-	-
Swaps de couverture d'investissements (passif)	(10)	518	-	-	-	-	-	-
Swaps de couverture d'investissements (actif)	-	-	-	-	-	-	-	-
Total swaps de couverture d'investissements (actif et passif)	(10)	518	365	141	12	-	-	-
Instruments détenus à des fins de couverture d'investissements nets								
Change à terme (actif)	-	-	-	-	-	-	-	-
Change à terme (passif)	-	-	-	-	-	-	-	-
Total change à terme détenus à des fins de couverture d'investissements nets	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments détenus à des fins de transaction								
Autres swaps de taux (actif)	2	11 041	-	-	-	-	-	-
Autres swaps de taux (passif)	(2)	9 344	-	-	-	-	-	-
Total autres swaps de taux (actif et passif)	-	20 385	19 962	133	88	85	64	53
Change à terme (actif)	36	4 768	-	-	-	-	-	-
Change à terme (passif)	(86)	12 224	-	-	-	-	-	-
Total change à terme (actif et passif)	(50)	16 992	16 776	186	(15)	16	16	13

(a) Ces montants fixent le niveau d'engagement notionnel sans être représentatifs d'une perte ou d'un gain latent.

Au 31 décembre 2011
(en millions d'euros)

Montant notionnel^(a)

Actif / (Passif)	Juste valeur	Total	2012	2013	2014	2015	2016	2017 et après
Instruments détenus à des fins de couverture de bilan								
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (passif)	(97)	1 478	-	-	-	-	-	-
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (actif)	1 971	15 653	-	-	-	-	-	-
Total swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (actif et passif)	1 874	17 131	-	4 204	4 215	3 380	1 661	3 671
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (part à moins d'un an) (passif)	(40)	642	-	-	-	-	-	-
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (part à moins d'un an) (actif)	383	2 349	-	-	-	-	-	-
Total swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (part à moins d'un an) (actif et passif)	343	2 991	2 991	-	-	-	-	-
Instruments détenus à des fins de couverture de flux futurs								
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (passif)	(49)	967	-	-	-	-	-	-
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (actif)	5	749	-	-	-	-	-	-
Total swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (actif et passif)	(44)	1 716	-	-	-	-	-	1 716
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (part à moins d'un an) (passif)	(14)	582	-	-	-	-	-	-
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (part à moins d'un an) (actif)	12	908	-	-	-	-	-	-
Total swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (part à moins d'un an) (actif et passif)	(2)	1 490	1 490	-	-	-	-	-
Instruments détenus à des fins de couverture d'investissements nets								
Change à terme (actif)	-	-	-	-	-	-	-	-
Change à terme (passif)	(26)	881	-	-	-	-	-	-
Total change à terme détenus à des fins de couverture d'investissements nets	(26)	881	881	-	-	-	-	-
Instruments détenus à des fins de transaction								
Autres swaps de taux (actif)	1	3 605	-	-	-	-	-	-
Autres swaps de taux (passif)	(2)	14 679	-	-	-	-	-	-
Total autres swaps de taux (actif et passif)	(1)	18 284	18 284	-	-	-	-	-
Change à terme (actif)	158	6 984	-	-	-	-	-	-
Change à terme (passif)	(85)	4 453	-	-	-	-	-	-
Total change à terme (actif et passif)	73	11 437	11 176	80	58	36	31	56

(a) Ces montants fixent le niveau d'engagement notionnel sans être représentatifs d'une perte ou d'un gain latent.

D. Hiérarchie des justes valeurs

Les justes valeurs des instruments financiers hors dérivés d'énergie sont hiérarchisées de la manière suivante :

Au 31 décembre 2013 (en millions d'euros)	Prix cotés sur un marché actif pour des actifs identiques (niveau 1)	Prix basés sur des données observables (niveau 2)	Prix basés sur des données non observables (niveau 3)	Total
Instruments détenus à des fins de couverture de bilan	-	749	-	749
Instruments détenus à des fins de couverture de flux futurs	-	133	-	133
Instruments détenus à des fins de couverture d'investissements nets	-	-	-	-
Instruments détenus à des fins de transaction	-	34	-	34
Actifs disponibles à la vente	116	-	-	116
Total	116	916	-	1 032

Au 31 décembre 2012 (en millions d'euros)	Prix cotés sur un marché actif pour des actifs identiques (niveau 1)	Prix basés sur des données observables (niveau 2)	Prix basés sur des données non observables (niveau 3)	Total
Instruments détenus à des fins de couverture de bilan	-	1 901	-	1 901
Instruments détenus à des fins de couverture de flux futurs	-	47	-	47
Instruments détenus à des fins de couverture d'investissements nets	-	-	-	-
Instruments détenus à des fins de transaction	-	(50)	-	(50)
Actifs disponibles à la vente	91	-	-	91
Total	91	1 898	-	1 989

Au 31 décembre 2011 (en millions d'euros)	Prix cotés sur un marché actif pour des actifs identiques (niveau 1)	Prix basés sur des données observables (niveau 2)	Prix basés sur des données non observables (niveau 3)	Total
Instruments détenus à des fins de couverture de bilan	-	2 217	-	2 217
Instruments détenus à des fins de couverture de flux futurs	-	(46)	-	(46)
Instruments détenus à des fins de couverture d'investissements nets	-	(26)	-	(26)
Instruments détenus à des fins de transaction	-	72	-	72
Actifs disponibles à la vente	2 575	-	-	2 575
Total	2 575	2 217	-	4 792

La description des différents niveaux de juste valeur est présentée dans la note 1 M(v) de l'annexe aux comptes consolidés.

30) Instruments dérivés d'énergie et assimilés, swaps de taux de fret

Les instruments dérivés liés aux activités du pétrole, du gaz et de l'électricité ainsi que les instruments dérivés de change associés sont comptabilisés pour leur juste valeur dans les rubriques « Autres créances » ou « Autres créditeurs et dettes diverses » suivant qu'il s'agit de positions actives ou passives.

Au 31 décembre 2013
(en millions d'euros)

Actif / (Passif)	Valeur brute avant compensation - actifs	Valeur brute avant compensation - passifs	Montants compensés - actifs ^(a)	Montants compensés - passifs ^(a)	Valeur nette présentées au bilan - actifs	Valeur nette présentées au bilan - passifs	Autres montants non compensés	Valeur nette comptable	Juste valeur ^(b)
Activités pétrole brut, produits pétroliers et taux de fret									
Swaps de pétrole brut et de produits pétroliers	68	(148)	(57)	57	11	(91)	-	(80)	(80)
Swaps de taux de fret	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Forwards ^(a)	42	(41)	(6)	6	36	(35)	-	1	1
Options	144	(170)	(45)	45	99	(125)	-	(26)	(26)
Futures	5	(1)	-	-	5	(1)	-	4	4
Options sur futures	49	(41)	(41)	41	8	-	-	8	8
Autres / Collateral	-	-	-	-	-	-	70	70	70
Total pétrole brut, produits pétroliers et taux de fret	308	(401)	(149)	149	159	(252)	70	(23)	(23)
Activités Gas & Power									
Swaps	50	(15)	(8)	8	42	(7)	-	35	35
Forwards ^(a)	763	(384)	(29)	29	734	(355)	-	379	379
Options	-	(9)	(8)	8	(8)	(1)	-	(9)	(9)
Futures	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres / Collateral	-	-	-	-	-	-	11	11	11
Total Gas & Power	813	(408)	(45)	45	768	(363)	11	416	416
Total	1 121	(809)	(194)	194	927	(615)	81	393	393

Montant de juste valeur non reconnue au bilan

- (a) Forwards : les contrats physiques sont assimilés à des instruments dérivés d'énergie et figurent dans les montants présentés.
(b) Lorsque la juste valeur des instruments dérivés cotés sur un marché organisé (futures, options sur futures et swaps) est présentée nette de l'appel de marge reçu ou versé au bilan du Groupe, cette juste valeur est mise à zéro.
(c) Montants compensés conformément à la norme IAS 32.

Au 31 décembre 2012
(en millions d'euros)

Actif / (Passif)	Valeur brute avant compensation - actifs	Valeur brute avant compensation - passifs	Montants compensés - actifs ^(a)	Montants compensés - passifs ^(a)	Valeur nette présentées au bilan - actifs	Valeur nette présentées au bilan - passifs	Autres montants non compensés	Valeur nette comptable	Juste valeur ^(b)
Activités pétrole brut, produits pétroliers et taux de fret									
Swaps de pétrole brut et de produits pétroliers	142	(168)	(90)	90	52	(78)	-	(26)	(26)
Swaps de taux de fret	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Forwards ^(a)	7	(9)	(3)	3	4	(6)	-	(2)	(2)
Options	231	(249)	(226)	226	5	(23)	-	(18)	(18)
Futures	-	(6)	-	-	-	(6)	-	(6)	(6)
Options sur futures	64	(59)	(59)	59	5	-	-	5	5
Autres / Collateral	-	-	-	-	-	-	22	22	22
Total pétrole brut, produits pétroliers et taux de fret	444	(491)	(378)	378	66	(113)	22	(25)	(25)
Activités Gas & Power									
Swaps	54	(71)	(43)	43	11	(28)	-	(17)	(17)
Forwards ^(a)	652	(361)	(48)	48	604	(313)	-	291	291
Options	11	(13)	(11)	11	-	(2)	-	(2)	(2)
Futures	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres / Collateral	-	-	-	-	-	-	31	31	31
Total Gas & Power	717	(445)	(102)	102	615	(343)	31	303	303
Total	1 161	(936)	(480)	480	681	(456)	53	278	278

Montant de juste valeur non reconnue au bilan

- (a) Forwards : les contrats physiques sont assimilés à des instruments dérivés d'énergie et figurent dans les montants présentés.
(b) Lorsque la juste valeur des instruments dérivés cotés sur un marché organisé (futures, options sur futures et swaps) est présentée nette de l'appel de marge reçu ou versé au bilan du Groupe, cette juste valeur est mise à zéro.
(c) Montants compensés conformément à la norme IAS 32.

Au 31 décembre 2011
(en millions d'euros)

Actif / (Passif)	Valeur brute avant compensation - actifs	Valeur brute avant compensation - passifs	Montants compensés - actifs ^(c)	Montants compensés - passifs ^(c)	Valeur nette présentées au bilan - actifs	Valeur nette présentées au bilan - passifs	Autres montants non compensés	Valeur nette comptable	Juste valeur ^(b)
Activités pétrole brut, produits pétroliers et taux de fret									
Swaps de pétrole brut et de produits pétroliers	345	(342)	(240)	240	105	(102)	-	3	3
Swaps de taux de fret	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Forwards ^(a)	11	(27)	(6)	6	5	(21)	-	(16)	(16)
Options	313	(317)	(297)	297	16	(20)	-	(4)	(4)
Futures	-	(14)	-	-	-	(14)	-	(14)	(14)
Options sur futures	96	(102)	(96)	96	-	(6)	-	(6)	(6)
Autres / Collateral	-	-	-	-	-	-	(50)	(50)	(50)
Total pétrole brut, produits pétroliers et taux de fret	765	(802)	(639)	639	126	(163)	(50)	(87)	(87)
Activités Gas & Power									
Swaps	72	(15)	(9)	9	63	(6)	-	57	57
Forwards ^(a)	949	(497)	(121)	121	828	(376)	-	452	452
Options	15	(18)	(15)	15	-	(3)	-	(3)	(3)
Futures	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres / Collateral	-	-	-	-	-	-	24	24	24
Total Gas & Power	1 036	(530)	(145)	145	891	(385)	24	530	530
Total	1 801	(1 332)	(784)	784	1 017	(548)	(26)	443	443

Montant de juste valeur non reconnue au bilan

- (a) Forwards : les contrats physiques sont assimilés à des instruments dérivés d'énergie et figurent dans les montants présentés.
(b) Lorsque la juste valeur des instruments dérivés cotés sur un marché organisé (futures, options sur futures et swaps) est présentée nette de l'appel de marge reçu ou versé au bilan du Groupe, cette juste valeur est mise à zéro.
(c) Montants compensés conformément à la norme IAS 32.

Les engagements sur pétrole brut et produits raffinés ont, pour l'essentiel, une échéance courte (inférieure à un an). La maturité de la plupart des dérivés Gas & Power est inférieure à trois ans.

Les variations de la valorisation en juste valeur des instruments dérivés d'énergie s'analysent comme suit :

Exercice (en millions d'euros)	Juste valeur au 1 ^{er} janvier	Impact en résultat	Contrats dénoués	Autres	Juste valeur au 31 décembre
Activités pétrole brut, produits pétroliers et taux de fret					
2013	(47)	1 706	(1 754)	2	(93)
2012	(37)	1 694	(1 705)	1	(47)
2011	38	1 572	(1 648)	1	(37)
Activités Gas & Power					
2013	272	470	(282)	(55)	405
2012	506	588	(825)	3	272
2011	(98)	899	(295)	-	506

Les justes valeurs des instruments dérivés d'énergie sont hiérarchisées de la manière suivante :

	Prix cotés sur un marché actif pour des actifs identiques (niveau 1)	Prix basés sur des données observables (niveau 2)	Prix basés sur des données non observables (niveau 3)	Total
Au 31 décembre 2013 (en millions d'euros)				
Activités pétrole brut, produits pétroliers et taux de fret	15	(108)		(93)
Activités Gas & Power	-	405	-	405
Total	15	297	-	312

	Prix cotés sur un marché actif pour des actifs identiques (niveau 1)	Prix basés sur des données observables (niveau 2)	Prix basés sur des données non observables (niveau 3)	Total
Au 31 décembre 2012 (en millions d'euros)				
Activités pétrole brut, produits pétroliers et taux de fret	5	(52)	-	(47)
Activités Gas & Power	(52)	324	-	272
Total	(47)	272	-	225

	Prix cotés sur un marché actif pour des actifs identiques (niveau 1)	Prix basés sur des données observables (niveau 2)	Prix basés sur des données non observables (niveau 3)	Total
Au 31 décembre 2011 (en millions d'euros)				
Activités pétrole brut, produits pétroliers et taux de fret	(38)	1	-	(37)
Activités Gas & Power	(44)	550	-	506
Total	(82)	551	-	469

La description des différents niveaux de juste valeur est présentée dans la note 1 M(v) de l'annexe aux comptes consolidés.

31) Gestion des risques financiers

Risques relatifs aux marchés des hydrocarbures

Dans le cadre de ses activités courantes, le Groupe est conduit à intervenir largement sur les marchés afin d'optimiser l'écoulement de ses productions et l'approvisionnement de ses raffineries.

Dans son activité de négoce d'hydrocarbures, le Groupe n'a généralement pas pour politique de vendre à terme ses productions futures. Toutefois, dans le cadre de cette activité de négoce, le Groupe utilise, comme la plupart des autres sociétés pétrolières, des produits dérivés d'énergie afin d'adapter son exposition aux fluctuations des prix du pétrole brut, des produits raffinés, du gaz naturel, de l'électricité et du charbon. De même, dans le cadre de son activité de transport maritime, le Groupe utilise des produits dérivés de taux de fret afin d'adapter son exposition aux fluctuations de ceux-ci. Pour gérer ces risques, le Groupe utilise différents instruments parmi lesquels les contrats sur les marchés organisés ou sur les marchés de gré à gré tels que *futures*, *forwards*, *swaps* et options. La liste des différents dérivés détenus par TOTAL sur ces marchés est détaillée dans la note 30 de l'annexe aux comptes consolidés.

L'activité Trading & Shipping mesure son exposition au risque de marché relatif aux activités de négoce de pétrole brut, de produits raffinés et de taux de fret, c'est à dire la perte potentielle en juste valeur, en mettant en œuvre une méthode d'évaluation de « valeur en risque ». Cette technique est fondée sur un modèle de simulation historique et mesure le risque de marché découlant des variations potentielles futures de valeurs de marché sur une période d'une journée de cotation. Le calcul du montant des variations potentielles des justes valeurs prend en compte un relevé des expositions au risque à la fin de la journée et un état des mouvements de prix historiques sur les 400 derniers jours ouvrés pour tous les instruments et échéances dans les activités internationales de négoce. Les options sont systématiquement réévaluées en utilisant des modèles appropriés.

La probabilité de variation de juste valeur correspond à un intervalle de confiance de la valeur en risque de 97,5%. Cela signifie que le portefeuille n'enregistrerait une perte supérieure au montant de la valeur en risque qu'une seule fois sur une période de 40 jours ouvrés si l'exposition au risque du portefeuille restait inchangée.

Trading & Shipping : valeur en risque avec une probabilité de 97,5%

Au 31 décembre

(en millions d'euros)

	Plus élevée	Plus faible	Moyenne	Clôture
2013	9,9	3,5	6,2	7,1
2012	13,0	3,8	7,4	5,5
2011	10,6	3,7	6,1	6,3

L'activité de trading de gaz, d'électricité et de charbon met en œuvre des instruments dérivés tels que les *futures*, *forwards*, *swaps* et options, tant sur les marchés organisés que sur les marchés de gré à gré, le dénouement des transactions prenant généralement la forme de livraisons physiques. L'exposition au risque de marché, c'est-à-dire la perte potentielle en juste valeur, est évaluée en mettant en œuvre une méthode de « valeur en risque ». Cette technique est fondée sur un modèle de simulation historique et mesure le risque découlant des variations potentielles futures de valeurs de marché journalières. Le calcul du montant des variations potentielles des justes valeurs prend en compte un relevé des expositions au risque à la fin de la journée et un état des mouvements de prix historiques sur les deux années écoulées pour tous les instruments et échéances.

Trading de gaz et d'électricité : valeur en risque avec une probabilité de 97,5%

Au 31 décembre

(en millions d'euros)

	Plus élevée	Plus faible	Moyenne	Clôture
2013	9,0	2,0	4,0	5,0
2012	20,9	2,6	7,4	2,8
2011	21,0	12,7	16,0	17,6

Le Groupe met en œuvre une politique rigoureuse de gestion et de surveillance de ces risques de marché. Celle-ci s'appuie, d'une part, sur une séparation des fonctions d'engagement des opérations et des fonctions de contrôle et, d'autre part, sur un système d'information intégré qui permet un suivi en temps réel des activités.

Des limites d'intervention sont approuvées par le Comité exécutif et font l'objet d'un contrôle quotidien. Afin de garantir la souplesse des interventions et la liquidité des positions, les activités de couverture sont conduites avec des contreparties nombreuses et indépendantes, telles que les autres compagnies pétrolières, les grands producteurs ou consommateurs d'énergie et les institutions financières. Un dispositif de limites par contrepartie est mis en œuvre et un suivi régulier des encours par contrepartie est effectué.

Risques relatifs aux marchés financiers

Dans le cadre de son activité de financement et de gestion de la trésorerie, le Groupe utilise des instruments financiers dérivés afin de gérer son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt et des cours de change de devises étrangères. Il s'agit principalement de *swaps* de taux d'intérêt et de devises. Le Groupe peut également, plus occasionnellement, utiliser des contrats de *futures* et options. Les opérations en cours et leur traitement comptable sont présentés dans les notes 1M, 20, 28 et 29 de l'annexe aux comptes consolidés.

La gestion des risques relatifs aux activités de trésorerie et aux instruments financiers de taux et de change obéit à des règles strictes qui sont définies par la Direction Générale du Groupe et qui prévoient la centralisation par la direction Financement-Trésorerie des liquidités, des positions et de la gestion des instruments financiers. Les excédents de liquidités du Groupe qui en résultent sont essentiellement placés sous forme de dépôts, de prises en pension ou d'achats de papier auprès de banques de dépôt, d'institutions étatiques ou de sociétés de premier plan. La gestion s'organise autour d'un département Salle des Marchés spécialisé dans l'intervention sur les marchés financiers de change et de taux d'intérêt.

Le département Contrôle-Gestion des flux, au sein de la direction Financement-Trésorerie, assure la surveillance quotidienne des limites des engagements par banque, des positions, et du résultat de la Salle des Marchés. Il procède à la valorisation de la valeur de marché des instruments financiers utilisés et, le cas échéant, effectue des analyses de sensibilité.

Gestion du risque de contrepartie

Toute contrepartie bancaire avec laquelle le Groupe souhaite travailler pour des opérations de marché doit avoir été préalablement autorisée après appréciation de sa solidité financière (analyse multicritères intégrant notamment une étude de la capitalisation boursière, du taux de *Credit Default Swap* (CDS), de la notation par les agences Standard & Poor's et Moody's, laquelle doit être de première qualité, et de la situation financière en général).

Une limite globale d'encours autorisé est définie pour chaque banque et répartie entre les filiales et les entités centrales de trésorerie du Groupe en fonction des besoins pour les activités financières.

Pour réduire le risque de valeur de marché sur ses engagements, en particulier sur les *swaps* mis en place dans le cadre des émissions obligataires, la direction Financement-Trésorerie a également développé un système d'appel de marge mis en place avec ses contreparties significatives.

Gestion du risque de change

Le Groupe s'efforce de minimiser le risque de change de chaque entité par rapport à sa monnaie fonctionnelle (principalement l'euro, le dollar, la livre sterling et la couronne norvégienne).

Pour le risque de change généré par l'activité commerciale, la couverture des revenus et coûts en devises étrangères s'effectue essentiellement par des opérations de change au comptant et parfois à terme. Le Groupe ne couvre que rarement des flux prévisionnels et il peut notamment dans ce cas, avoir recours à des options.

Pour les risques de change liés aux actifs à long terme comptabilisés dans une autre devise que l'euro, le Groupe a une politique de couverture permettant de réduire le risque de change associé, en adossant un financement dans cette autre devise.

L'exposition nette au risque de change court terme est suivie régulièrement, en référence à un dispositif de limites définies par la Direction Générale du Groupe.

Les dettes financières non courantes décrites dans la note 20 de l'annexe aux comptes consolidés sont, en général, contractées par les entités centrales de trésorerie, soit directement en dollars ou en euros soit dans des devises échangées contre des dollars ou des euros selon les besoins généraux du Groupe, par le biais de *swaps* d'émission. Le produit de cet endettement est prêté à des filiales dont les comptes sont tenus en dollars ou en euros. Il en résulte que la sensibilité nette de ces positions au risque de change n'est pas significative.

S'agissant des *swaps* de change court terme dont le montant notionnel figure dans la note 29 de l'annexe aux comptes consolidés, leur utilisation à des fins d'optimisation de la gestion centralisée de la trésorerie du Groupe implique que la sensibilité au change qu'ils pourraient induire est également considérée comme négligeable.

Gestion de la position de taux à court terme et des liquidités

La position courante, principalement constituée en euros et en dollars, est gérée selon les objectifs principaux fixés par la Direction Générale du Groupe (maintenir un bon niveau de liquidité, optimiser le revenu des placements en fonction de la courbe de taux, minimiser le coût d'emprunt), dans le cadre d'une gestion à horizon inférieur à douze mois et sur la base d'une référence de taux au jour le jour, notamment par l'intermédiaire de *swaps* de taux à court terme et de *swaps* de change à court terme, sans modification de la position de change.

Gestion du risque de taux sur la dette à long terme

La politique du Groupe vise à s'endetter à long terme, principalement à taux variable, ou à taux fixe en cas d'opportunité lors de l'émission en fonction du niveau des taux d'intérêt, en dollars ou en euros, selon les besoins généraux du Groupe. Des *swaps* de taux et de change à long terme peuvent être adossés, à l'émission, aux emprunts obligataires, afin de créer une dette synthétique à taux variable ou à taux fixe. Pour modifier partiellement la structure de taux d'intérêt de la dette à long terme, TOTAL peut également conclure des *swaps* de taux d'intérêt à long terme.

Sensibilité aux risques de taux d'intérêt et de change

Les tableaux ci-après présentent l'impact potentiel d'une translation d'une amplitude de 10 points de base des courbes de taux d'intérêt dans chacune des devises sur la valeur de marché des instruments financiers en cours au 31 décembre des exercices 2013, 2012 et 2011.

Actif / (Passif) (en millions d'euros)	Valeur nette comptable	Valeur de marché estimée	Variation de la valeur de marché après translation des taux d'intérêt de :	
			+ 10 points de base	- 10 points de base
Au 31 décembre 2013				
Emprunts obligataires avant swaps (hors part à moins d'un an)	(24 028)	(24 629)	39	(39)
<i>Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (passif)</i>	(236)	(236)	-	-
<i>Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (actif)</i>	1 028	1 028	-	-
Total swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe - actif et passif	792	792	(28)	27
Part à moins d'un an des dettes financières non courantes après swaps (hors contrats de location financement)	3 784	3 784	4	(4)
Autres swaps de taux	(1)	(1)	(1)	1
Swaps de change et contrats à terme de devises	13	13	-	-
Au 31 décembre 2012				
Emprunts obligataires avant swaps (hors part à moins d'un an)	(21 346)	(21 545)	97	(97)
<i>Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (passif)</i>	(11)	(11)	-	-
<i>Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (actif)</i>	1 626	1 626	-	-
Total swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe - actif et passif	1 615	1 615	(58)	58
Part à moins d'un an des dettes financières non courantes après swaps (hors contrats de location financement)	4 251	4 251	4	(4)
Autres swaps de taux	-	-	2	(2)
Swaps de change et contrats à terme de devises	(50)	(50)	-	-
Au 31 décembre 2011				
Emprunts obligataires avant swaps (hors part à moins d'un an)	(21 402)	(22 092)	83	(83)
<i>Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (passif)</i>	(146)	(146)	-	-
<i>Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (actif)</i>	1 976	1 976	-	-
Total swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe - actif et passif	1 830	1 830	(49)	49
Part à moins d'un an des dettes financières non courantes après swaps (hors contrats de location financement)	3 488	3 488	3	(3)
Autres swaps de taux	(1)	(1)	3	(3)
Swaps de change et contrats à terme de devises	47	47	-	-

L'impact sur le coût de la dette nette avant impôt d'une variation des taux d'intérêt est le suivant :

Exercice (en millions d'euros)	2013	2012	2011
Coût de la dette nette	(606)	(571)	(440)
Translation des taux d'intérêt de :			
+ 10 points de base	(11)	(11)	(10)
- 10 points de base	11	11	10
+ 100 points de base	(113)	(106)	(103)
- 100 points de base	113	106	103

En raison de la politique de gestion du risque de change décrite précédemment, la sensibilité du Groupe au risque de change est principalement influencée par la situation nette des filiales dont les monnaies fonctionnelles sont le dollar et, dans une moindre proportion, la livre sterling et la couronne norvégienne.

Cette sensibilité est reflétée par l'évolution historique des écarts de conversion imputés dans les capitaux propres consolidés qui, au cours des trois derniers exercices, et essentiellement du fait de l'évolution du dollar et de la livre sterling, ont été les suivants :

			Parité euro-dollar	Parité euro-livre sterling	
31 décembre 2013			1,38	0,83	
31 décembre 2012			1,32	0,82	
31 décembre 2011			1,29	0,84	
Au 31 décembre 2013					Autres devises et sociétés mises en
(en millions d'euros)	Total	Euro	Dollar	Livre sterling	équivalence
Capitaux propres - aux taux de change d'origine	77 014	46 984	23 599	4 289	2 142
Écarts de conversion avant couverture d'investissement net	(4 385)	-	(2 524)	(931)	(930)
Couverture d'investissement net - instruments non dénoués	-	-	-	-	-
Capitaux propres - aux taux de change du 31 décembre 2013	72 629	46 984	21 075	3 358	1 212
Au 31 décembre 2012					Autres devises et sociétés mises en
(en millions d'euros)	Total	Euro	Dollar	Livre sterling	équivalence
Capitaux propres - aux taux de change d'origine	72 689	44 968	22 253	4 268	1 200
Écarts de conversion avant couverture d'investissement net	(1 504)	-	(782)	(837)	115
Couverture d'investissement net - instruments non dénoués	-	-	-	-	-
Capitaux propres - aux taux de change du 31 décembre 2012	71 185	44 968	21 471	3 431	1 315
Au 31 décembre 2011					Autres devises et sociétés mises en
(en millions d'euros)	Total	Euro	Dollar	Livre sterling	équivalence
Capitaux propres - aux taux de change d'origine	67 949	40 763	21 554	4 464	1 168
Écarts de conversion avant couverture d'investissement net	(978)	-	120	(931)	(167)
Couverture d'investissement net - instruments non dénoués	(26)	-	(25)	(1)	-
Capitaux propres - aux taux de change du 31 décembre 2011	66 945	40 763	21 649	3 532	1 001

Du fait de cette politique, l'impact en résultat consolidé du change illustré dans la note 7 de l'annexe aux comptes consolidés a été peu significatif au cours des trois derniers exercices, malgré les fluctuations monétaires importantes du dollar (gain de 6 millions d'euros en 2013, gain de 26 millions d'euros en 2012, gain de 118 millions d'euros en 2011).

Risques relatifs aux marchés boursiers

Le Groupe détient un ensemble de participations dans des sociétés cotées (voir les notes 12 et 13 de l'annexe aux comptes consolidés) dont la valeur boursière totale fluctue notamment en fonction de la tendance des marchés boursiers mondiaux, de la valorisation des secteurs d'activité respectifs auxquels ces sociétés appartiennent et des données économiques et financières propres à chacune de ces sociétés.

Risques de liquidité

TOTAL S.A. bénéficie de lignes de crédit confirmées, accordées par des banques internationales, lui permettant de constituer une réserve de liquidités significative.

Le montant de ces lignes de crédit au 31 décembre 2013 s'élève à 11 031 millions de dollars, dont 11 031 millions de dollars ne sont pas utilisés. Les contrats relatifs aux lignes de crédit accordées à TOTAL S.A. ne contiennent pas de dispositions conditionnant les termes et modalités du crédit octroyé aux ratios financiers de la Société, à la notation de sa solidité financière par les agences spécialisées ou à la survenance d'événements susceptibles d'avoir un impact significativement défavorable sur sa situation financière. Pour information, le montant global des principales lignes de crédit confirmées, accordées par des banques internationales aux sociétés du Groupe (y compris TOTAL S.A.) s'élève à 11 581 millions de dollars au 31 décembre 2013, dont 11 421 millions de dollars ne sont pas utilisés. Les lignes de crédit accordées aux sociétés du Groupe autres que TOTAL S.A. ne sont pas destinées à financer les besoins généraux du Groupe : elles sont destinées à financer soit les besoins généraux de la filiale emprunteuse, soit un projet déterminé.

Les tableaux ci-après représentent l'échéancier des actifs et passifs liés aux activités de financement au 31 décembre des exercices 2013, 2012 et 2011 (voir la note 20 de l'annexe aux comptes consolidés).

Au 31 décembre 2013

Actif / (Passif) (en millions d'euros)	A moins de 1 an	De 1 à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dettes financières non courantes (principal hors intérêts)	-	(3 370)	(3 284)	(3 015)	(3 162)	(11 210)	(24 041)
Dettes financières courantes	(8 116)	-	-	-	-	-	(8 116)
Autres passifs financiers courants	(276)	-	-	-	-	-	(276)
Actifs financiers courants	536	-	-	-	-	-	536
Actifs et passifs destinés à être cédés ou échangés	130	-	-	-	-	-	130
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14 647	-	-	-	-	-	14 647
Montant net avant charges financières	6 921	(3 370)	(3 284)	(3 015)	(3 162)	(11 210)	(17 120)
Charges financières sur dettes financières non courantes	(729)	(661)	(554)	(508)	(447)	(1 294)	(4 193)
Différentiel d'intérêt sur swaps	350	284	100	(24)	(80)	(515)	115
Montant net	6 542	(3 747)	(3 738)	(3 547)	(3 689)	(13 019)	(21 198)

Au 31 décembre 2012

Actif / (Passif) (en millions d'euros)	A moins de 1 an	De 1 à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dettes financières non courantes (principal hors intérêts)	-	(3 832)	(3 465)	(2 125)	(3 126)	(8 100)	(20 648)
Dettes financières courantes	(11 016)	-	-	-	-	-	(11 016)
Autres passifs financiers courants	(176)	-	-	-	-	-	(176)
Actifs financiers courants	1 562	-	-	-	-	-	1 562
Actifs et passifs destinés à être cédés ou échangés	(756)	-	-	-	-	-	(756)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15 469	-	-	-	-	-	15 469
Montant net avant charges financières	5 083	(3 832)	(3 465)	(2 125)	(3 126)	(8 100)	(15 565)
Charges financières sur dettes financières non courantes	(746)	(625)	(519)	(405)	(352)	(1 078)	(3 725)
Différentiel d'intérêt sur swaps	371	335	225	106	62	(37)	1 062
Montant net	4 708	(4 122)	(3 760)	(2 424)	(3 416)	(9 215)	(18 228)

Au 31 décembre 2011

Actif / (Passif) (en millions d'euros)	A moins de 1 an	De 1 à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dettes financières non courantes (principal hors intérêts)	-	(4 492)	(3 630)	(3 614)	(1 519)	(7 326)	(20 581)
Dettes financières courantes	(9 675)	-	-	-	-	-	(9 675)
Autres passifs financiers courants	(167)	-	-	-	-	-	(167)
Actifs financiers courants	700	-	-	-	-	-	700
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14 025	-	-	-	-	-	14 025
Montant net avant charges financières	4 883	(4 492)	(3 630)	(3 614)	(1 519)	(7 326)	(15 698)
Charges financières sur dettes financières non courantes	(785)	(691)	(521)	(417)	(302)	(1 075)	(3 791)
Différentiel d'intérêt sur swaps	320	331	221	120	55	44	1 091
Montant net	4 418	(4 852)	(3 930)	(3 911)	(1 766)	(8 357)	(18 398)

Par ailleurs, le Groupe garantit la dette bancaire et les locations financement de certaines filiales non consolidées et de sociétés mises en équivalence. Ces garanties peuvent être appelées en cas de défaut de la filiale dans ses obligations contractuelles et ne sont pas couvertes par des sûretés sur des actifs du Groupe. Les montants et échéances au titre de ces garanties financières sont présentés dans la note 23 de l'annexe aux comptes consolidés dans la rubrique « Garanties données sur emprunts ».

Le Groupe garantit également les passifs courants de certaines filiales non consolidées et serait ainsi appelé en cas de cessation de paiement d'une de ces filiales. Les montants et échéances au titre de ces garanties financières sont présentés dans la note 23 de l'annexe aux comptes consolidés dans la rubrique « Garanties de passif courant ».

Le tableau ci-après reprend les actifs et passifs financiers liés aux activités opérationnelles au 31 décembre des exercices 2013, 2012 et 2011 (voir la note 28 de l'annexe aux comptes consolidés).

Au 31 décembre

Actif / (Passif) (en millions d'euros)	2013	2012	2011
Fournisseurs et comptes rattachés	(21 958)	(21 648)	(22 086)
Autres dettes d'exploitation	(5 941)	(5 904)	(5 441)
<i>dont instruments dérivés d'énergie (passif)</i>	<i>(615)</i>	<i>(456)</i>	<i>(548)</i>
Clients et comptes rattachés	16 984	19 206	20 049
Autres créances d'exploitation	7 191	6 158	7 467
<i>dont instruments dérivés d'énergie (actif)</i>	<i>927</i>	<i>681</i>	<i>1 017</i>
Total	(3 724)	(2 188)	(11)

Ces actifs et passifs financiers ont principalement une échéance inférieure à un an.

Risques de crédit

Le risque de crédit est le risque de défaut d'une contrepartie face à ses engagements contractuels ou à l'encaissement des créances.

Le Groupe est exposé au risque de crédit dans le cadre de ses activités opérationnelles et de financement. L'exposition maximum au risque de crédit est représentée en partie par les montants d'actifs financiers qui sont présentés dans le bilan, y compris les instruments dérivés d'énergie qui ont une valeur de marché positive.

L'exposition maximale est détaillée dans le tableau suivant :

Au 31 décembre

Actif / (Passif)

(en millions d'euros)

	2013	2012	2011
Prêts aux sociétés mises en équivalence (note 12)	2 577	2 360	2 246
Prêts et avances (note 14)	2 592	2 207	2 055
Instruments de couverture des dettes financières non courantes (note 20)	1 028	1 626	1 976
Clients et comptes rattachés (note 16)	16 984	19 206	20 049
Autres créances d'exploitation (note 16)	7 191	6 158	7 467
Actifs financiers courants (note 20)	536	1 562	700
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 27)	14 647	15 469	14 025
Total	45 555	48 588	48 518

Les montants des dépréciations sur les prêts et avances et sur les clients, comptes rattachés et autres créances d'exploitation sont fournis respectivement dans les notes 14 et 16 de l'annexe aux comptes consolidés.

Dans le cadre de la gestion du risque de crédit lié aux activités opérationnelles et de financement, le Groupe a mis en place des contrats d'appels de marge avec certaines contreparties. Au 31 décembre 2013, le montant reçu, net des versements, au titre de ces appels de marge s'élève à 801 millions d'euros (contre 1 635 millions d'euros au 31 décembre 2012 et 1 682 millions d'euros au 31 décembre 2011).

La gestion du risque de crédit dans les différents secteurs est la suivante :

- Dans l'Amont
 - dans l'activité Exploration & Production

Les risques nés de la signature des accords pétroliers avec les autorités étatiques et les partenaires pétroliers, ou de l'attribution de contrats de fourniture à long terme qui sont indispensables pour entreprendre des projets, sont évalués par le processus d'approbation des opérations pétrolières. Le caractère long terme des contrats et l'existence de clients de premier rang impliquent un risque de crédit faible.

Les risques liés à des opérations commerciales, autres que celles décrites ci-dessus et dans la pratique placées directement sous le contrôle des filiales, font l'objet de procédures de fixation d'encours de crédit et de revue des encours.

Les créances clients font l'objet d'une dépréciation au cas par cas sur la base de l'antériorité des créances et de l'appréciation de la direction sur les circonstances de fait.

- dans l'activité Gas & Power

L'activité Gas & Power traite avec des contreparties du secteur de l'énergie, de l'industrie et de la finance partout dans le monde. Les institutions financières fournissant la couverture de risque de crédit sont des banques et des groupes d'assurance disposant d'une notation de première qualité.

Les contreparties potentielles sont soumises à une analyse de crédit et une autorisation avant que les transactions ne soient conclues, et une fois autorisées, font l'objet d'un examen régulier incluant une nouvelle évaluation et une actualisation des limites accordées.

L'analyse de la capacité des contreparties à faire face à leurs engagements repose sur des données quantitatives et qualitatives concernant l'état financier et les risques commerciaux, ainsi que sur l'étude de toute information venant du marché ou de tiers extérieurs comme les agences de notation. Sur cette base, des limites de crédit sont définies pour chaque contrepartie potentielle et, si nécessaire, les transactions sont soumises à des autorisations spécifiques.

L'exposition au risque de crédit, qui est essentiellement une exposition économique ou une exposition physique future anticipée, est contrôlée en permanence et soumise à des mesures de sensibilité.

Le risque de crédit est limité par l'utilisation systématique de contrats standard qui autorisent la compensation et permettent d'obtenir des sûretés complémentaires en cas d'évolution défavorable de la qualité du risque. Ces contrats permettent notamment l'annulation du contrat en cas de défaut.

- Dans le Raffinage-Chimie
 - dans l'activité Raffinage-Chimie

Le risque de crédit porte essentiellement sur les créances commerciales. Les procédures internes du Raffinage-Chimie comportent des règles de la gestion de crédit décrivant les fondamentaux de contrôle interne dans ce domaine. Chaque *business unit* décline les procédures de la Branche dans la gestion et les méthodes de provisionnement en fonction de la taille des filiales et des marchés relativement différenciés sur lesquels elles opèrent. Ces procédures incluent notamment :

- la mise en place de plafond d'encours, comportant différents processus d'autorisation ;
- le recours à des polices d'assurance ou des garanties spécifiques (lettre de crédit) ;
- un état des retards de paiement (balance âgée) suivi très régulièrement, avec un processus de relance ;
- un provisionnement comptabilisé client par client en fonction des dossiers contentieux et des retards de paiement (la provision peut aussi être calculée sur base statistique).

Les contreparties font l'objet d'une analyse de crédit et sont approuvées avant la conclusion des transactions. Une revue régulière est faite de toutes les contreparties actives incluant une révision de l'évaluation et un renouvellement des crédits autorisés. Les limites des contreparties sont appréciées en fonction de données quantitatives et qualitatives sur leur solidité financière, et s'adossent également aux informations venant du marché ou de tiers extérieurs comme les agences de rating et les compagnies d'assurances.

- dans l'activité Trading & Shipping

Les opérations sont conduites avec des contreparties commerciales et des institutions financières partout dans le monde. Les contreparties commerciales sur les opérations physiques et de dérivés sont principalement des compagnies pétrolières ou gazières ou des sociétés de négoce de produits énergétiques et des institutions financières. Les couvertures sur les risques de crédit sont conclues avec des institutions financières, banques internationales ou compagnies d'assurance, sélectionnées selon des critères stricts.

Le Trading & Shipping met en œuvre une politique rigoureuse de gestion des délégations de pouvoir internes qui encadre la fixation des limites de crédit sur les pays et les contreparties ainsi que l'approbation des opérations spécifiques. Les risques de crédit découlant de ces limites et de ces autorisations sont suivis quotidiennement.

Les contreparties potentielles font l'objet d'une analyse de crédit et sont approuvées avant la conclusion des transactions ; une revue régulière est faite de toutes les contreparties actives incluant une révision de l'évaluation et un renouvellement des limites autorisées. Le crédit des contreparties est apprécié en fonction de données quantitatives et qualitatives sur leur solidité financière et sur les risques commerciaux, et s'adosse également aux informations venant du marché ou de tiers extérieurs telles que les notations publiées par Standard & Poor's, Moody's et d'autres agences de notation.

Lorsque cela est possible, des cadres contractuels sont négociés pour permettre, par le biais de compensation entre les transactions, l'optimisation de la gestion du risque; des clauses protectrices additionnelles autorisant des appels de fonds ou des garanties à titre de sûreté en cas de détérioration financière ou permettant l'annulation des transactions en cas de défaillance sont également mises en place.

Les risques de crédit dépassant les niveaux autorisés sont couverts par des lettres de crédit et d'autres types de garanties, par des dépôts de trésorerie et des assurances. Les risques sur dérivés sont couverts par des contrats d'appel de marge lorsque cela est possible.

- dans le Marketing & Services

Les procédures internes du Marketing & Services comportent des règles de la gestion du risque de crédit décrivant les fondamentaux de contrôle interne dans ce domaine, notamment la séparation des pouvoirs entre les équipes commerciales et financières. Des politiques de crédit sont définies localement, accompagnées de la mise en œuvre de procédures visant à maîtriser le risque client (organisation de comités de crédit dans les filiales, mise en place systématique de limites de crédit pour les clients professionnels, sécurisation du portefeuille, etc.).

De plus, chaque entité met en place des instruments de mesure de son encours client. Par ailleurs, les risques liés à l'octroi de crédit peuvent être compensés ou limités par la souscription à une assurance crédit et/ou l'obtention de cautions ou garanties.

Les créances douteuses sont provisionnées au cas par cas en utilisant un taux de provision qui dépend de l'appréciation du risque de perte de la créance.

32) Autres risques et engagements

A la connaissance de TOTAL, il n'existe pas de faits exceptionnels, litiges, risques ou engagements hors bilan, susceptibles d'avoir un impact significatif sur la situation financière, le patrimoine, le résultat ou les activités du Groupe.

Enquêtes sur la concurrence

Les principaux litiges en matière de concurrence auxquels les sociétés du Groupe sont confrontées sont décrits ci-après.

Dans le secteur Raffinage-Chimie

Dans le cadre de la scission d'Arkema¹ intervenue en 2006, TOTAL S.A. et certaines sociétés du Groupe ont consenti, pendant une durée de dix ans, une garantie couvrant les éventuelles conséquences pécuniaires des procédures en matière d'entente anticoncurrentielle dont Arkema pourrait faire l'objet pour des faits antérieurs à la scission. Au 31 décembre 2013, toutes les procédures civiles ou engagées par les autorités de concurrence couvertes par la garantie ont été définitivement réglées tant en Europe qu'aux États-Unis. Bien qu'Arkema ait mis en œuvre à partir de 2001 un plan visant la mise en conformité des pratiques de ses salariés avec les règles sur la concurrence, il ne peut être exclu que d'autres procédures concernant Arkema puissent être mises en œuvre pour des faits antérieurs à la scission.

Dans le secteur Marketing & Services

- La procédure administrative ouverte par la Commission européenne contre Total Nederland N.V. et TOTAL S.A. en sa qualité de maison mère, visant des pratiques se rapportant à une ligne de produits du secteur Marketing & Services, a donné lieu à une décision de condamnation en 2006, devenue définitive en 2012. Les amendes en résultant (d'un montant de 20,25 millions d'euros) et intérêts ont été réglés au premier trimestre 2013.
- Dans le cadre du recours engagé contre la décision de la juridiction européenne ayant condamné en 2008 Total Marketing Services pour des pratiques se rapportant à une ligne de produits du secteur Marketing & Services à une amende de 128,2 millions d'euros intégralement acquittée et pour laquelle TOTAL S.A. a été déclarée solidairement responsable en tant que société mère, la juridiction communautaire compétente a décidé dans un arrêt rendu au troisième trimestre 2013 de réduire l'amende infligée à Total Marketing Services à 125,5 millions d'euros, sans modifier la responsabilité de Total S.A. en tant que maison mère. Des recours en cassation ont été engagés sur cette décision.
- Au Royaume-Uni, une transaction conclue au cours du troisième trimestre 2013 a définitivement mis fin à la procédure en indemnisation engagée contre TOTAL S.A., Total Marketing Services et d'autres groupes de sociétés par des tiers, à la suite de pratiques précédemment sanctionnées par la Commission européenne. Une procédure d'indemnisation similaire est pendante aux Pays-Bas. A ce stade, les demandeurs n'ont pas communiqué le quantum de leur demande.
- Enfin, en Italie, en 2013, une procédure civile a été engagée à l'encontre de TOTAL S.A. et de sa filiale Total Aviazione Italia Srl devant les juridictions civiles compétentes. Le demandeur allègue à l'encontre de TOTAL S.A. et de sa filiale, ainsi qu'à l'encontre de différentes sociétés tierces, un préjudice qu'il estime à près de 908 millions d'euros. Cette procédure fait suite à des pratiques qui ont été sanctionnées par l'autorité de concurrence italienne en 2006. L'existence comme l'évaluation des préjudices allégués dans cette procédure qui comporte une pluralité de défendeurs, sont fermement contestées.

Quelle que soit l'évolution des procédures décrites ci-dessus, le Groupe considère que leur issue ne devrait avoir d'impact significatif, ni sur sa situation financière, ni sur ses résultats consolidés.

Grande Paroisse

Une explosion est survenue le 21 septembre 2001 dans une usine de la société Grande Paroisse située à Toulouse en France. L'activité principale de Grande Paroisse (ex-filiale d'Atofina devenue filiale d'Elf Aquitaine Fertilisants au 31 décembre 2004 dans le cadre de la réorganisation du secteur Chimie du Groupe) résidait alors dans la production et la commercialisation de fertilisants pour le marché de l'agriculture. L'explosion s'est produite dans une zone de stockage de l'usine où étaient entreposés des granulés de nitrate d'ammonium déclassés et a détruit une partie du

¹ Arkema désigne collectivement l'ensemble des sociétés du groupe Arkema, dont la société mère est Arkema S.A. ; depuis le 12 mai 2006, Arkema ne fait plus partie de TOTAL.

site. Cette explosion a provoqué la mort de trente et une personnes, dont vingt et une travaillant sur le site, blessé de nombreuses personnes et causé des dommages matériels importants dans une partie de la ville de Toulouse.

L'usine a été définitivement fermée et des mesures d'accompagnement ont été proposées à chaque salarié. Le site a été remis en état.

Le 14 décembre 2006, Grande Paroisse a signé, en présence de la ville de Toulouse, l'acte par lequel elle a fait donation de l'ancien terrain de l'usine AZF à la Communauté d'agglomération du Grand Toulouse (CAGT) ainsi qu'à la Caisse des dépôts et consignations et à sa filiale ICADE. Aux termes de cet acte, TOTAL S.A. garantit les obligations de Grande Paroisse relatives à la remise en état du site et accorde une dotation de 10 millions d'euros à la fondation de recherche InNaBioSanté dans le cadre de l'installation sur le terrain d'un Cancéropôle par la ville de Toulouse.

Après avoir présenté plusieurs hypothèses, les experts judiciaires ont, dans leur rapport final déposé le 11 mai 2006 abandonné celle du déversement de quantités importantes de produit chloré sur du nitrate. Le scénario finalement retenu par les experts est celui d'un déversement par benne, dans un local jouxtant le magasin de stockage principal, de quelques balayures de produit chloré entre une couche très humide de nitrate d'ammonium recouvrant le sol et une quantité de nitrate agricole très sec, ce qui aurait entraîné une explosion se propageant ensuite dans le magasin de stockage principal. C'est sur la base de ce nouveau scénario que Grande Paroisse a été mise en examen en 2006 ; Grande Paroisse conteste un tel scénario qui ne semble pas reposer sur des éléments factuels vérifiés ou vérifiables.

Le 9 juillet 2007, le juge d'instruction a ordonné le renvoi de Grande Paroisse et de l'ancien directeur du site devant le Tribunal correctionnel de Toulouse. Fin 2008, TOTAL S.A. et M. Thierry Desmarest, son Président-directeur général au moment des faits, ont fait l'objet d'une citation directe par une association de victimes.

Le 19 novembre 2009, le Tribunal correctionnel de Toulouse a prononcé la relaxe de l'ancien directeur de l'usine, ainsi que de Grande Paroisse, en raison de l'absence de preuve certaine des causes de l'explosion. Par ailleurs, le Tribunal a déclaré irrecevable la demande de citation directe de TOTAL S.A. et de M. Thierry Desmarest.

En raison de la présomption de responsabilité civile qui pèse légalement sur Grande Paroisse, le Tribunal a déclaré Grande Paroisse civilement responsable des dommages causés aux victimes par l'explosion en sa qualité de gardienne et exploitante de l'usine.

Le Parquet, suivi en cela par des parties civiles, a interjeté appel du jugement rendu par le Tribunal correctionnel de Toulouse. Grande Paroisse, afin de préserver ses droits, a également formé appel incident sur les dispositions civiles.

Par arrêt du 24 septembre 2012, la Cour d'appel de Toulouse a confirmé le jugement du Tribunal qui avait déclaré irrecevable la demande de citation directe de TOTAL S.A. et de M. Thierry Desmarest. Certaines parties civiles ont fait une déclaration de pourvoi contre ces dispositions de l'arrêt.

La Cour d'appel de Toulouse a néanmoins considéré que l'explosion était due à un accident chimique tel que décrit par les experts judiciaires. Elle a en conséquence condamné Grande Paroisse et l'ancien directeur de l'usine à des sanctions pénales. Ces derniers ont décidé de se pourvoir en cassation ce qui a pour effet de suspendre l'exécution des peines.

Une procédure d'indemnisation des victimes avait été mise en œuvre immédiatement après l'explosion. Un montant de 2,3 milliards d'euros a été réglé au titre des demandes d'indemnisation et des frais associés. Une provision d'un montant de 12,7 millions d'euros reste constituée dans les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2013.

Blue Rapid et Comité olympique russe - Régions russes et Interneft

La société panaméenne Blue Rapid et le Comité olympique russe ont lancé une action à l'encontre d'Elf Aquitaine devant le Tribunal de commerce de Paris, en paiement de dommages-intérêts à raison de la prétendue non-exécution par une ex-filiale d'Elf Aquitaine d'un contrat portant sur un projet d'Exploration-Production en Russie négocié au début des années 1990. Elf Aquitaine, considérant que ces demandes étaient dénuées de tout fondement, s'est opposée à celles-ci. Par jugement en date du 12 janvier 2009, le Tribunal de commerce de Paris a débouté la société Blue Rapid de son action à l'encontre d'Elf Aquitaine et a déclaré le Comité olympique russe irrecevable. Blue Rapid et le Comité olympique russe ont relevé appel de ce jugement. Par arrêt en date du 30 juin 2011, la cour d'appel de Paris a déclaré Blue Rapid et le Comité olympique russe irrecevables en leur action à l'encontre d'Elf Aquitaine, au motif notamment de la caducité dudit contrat. Blue Rapid et le Comité olympique russe ont formé un pourvoi contre la décision de la cour d'appel devant la Cour de cassation.

En relation avec ces mêmes faits, et quinze ans après qu'eut été constatée la caducité de ce contrat d'Exploration-Production, une société russe, dont il a déjà été jugé qu'elle n'était pas celle partie au contrat, et deux régions de la Fédération de Russie, qui n'y étaient pas davantage parties, ont lancé une procédure d'arbitrage contre cette ex-filiale d'Elf Aquitaine, liquidée en 2005, en paiement de prétendus dommages-intérêts dont le montant allégué est de 22,4 milliards de dollars. Pour les mêmes raisons que celles déjà opposées avec succès par Elf Aquitaine à Blue Rapid et au Comité olympique russe, le Groupe considère que cette action est dénuée de tout fondement, tant en fait qu'en droit. Le Groupe a déposé plainte pour dénoncer les agissements frauduleux dont il s'estime victime en l'espèce et a

parallèlement engagé, et se réserve d'engager, toutes actions et mesures appropriées pour assurer la défense de ses intérêts.

Iran

En 2003, la *United States Securities and Exchange Commission* (SEC) suivie par le Département de Justice américain (DoJ) ont lancé une enquête en relation avec la recherche d'affaires en Iran et visant plusieurs compagnies pétrolières, dont TOTAL. Cette enquête portait sur un accord conclu par la Société avec des consultants au sujet de champs d'hydrocarbures en Iran et tendait à vérifier si des paiements effectués en vertu de cet accord auraient bénéficié à des officiels iraniens en méconnaissant la loi anticorruption américaine (le « FCPA ») et les obligations comptables de la Société.

Fin mai 2013, après plusieurs années de discussions, TOTAL a conclu des transactions avec les autorités américaines (un *Deferred Prosecution Agreement* avec le DoJ et un *Cease and Desist Order* avec la SEC) qui mettent un terme à cette enquête. Ces accords ont été conclus sans reconnaissance de culpabilité et en contrepartie du respect par TOTAL d'un certain nombre d'obligations, dont le paiement d'une amende (245,2 millions de dollars) et d'une compensation civile (153 millions de dollars) qui est intervenu au cours du deuxième trimestre 2013. La provision de 398,2 millions de dollars qui avait été initialement comptabilisée dans les comptes au 30 juin 2012, a été intégralement reprise. Aux termes de ces accords, TOTAL a également accepté la nomination d'un *monitor* français indépendant qui sera chargé de passer en revue le programme de conformité mis en œuvre au sein du Groupe et le cas échéant de préconiser des améliorations.

Dans cette même affaire, TOTAL et son Président-directeur général, à l'époque des faits Directeur Moyen-Orient, ont été mis en examen suite à une instruction lancée en France en 2006 et dans laquelle le Parquet a requis fin mai 2013 leur renvoi. Le juge d'instruction n'a pas encore rendu sa décision.

La Société considère que la résolution de ces affaires ne devrait pas avoir d'impact significatif sur la situation financière du Groupe ou de conséquence sur ses projets futurs.

Libye

En juin 2011, la *United States Securities and Exchange Commission* (SEC) a adressé à certaines compagnies pétrolières, dont TOTAL, une demande formelle d'informations relative à leurs activités en Libye. En avril 2013, la SEC a notifié à TOTAL la clôture de l'enquête la concernant en précisant qu'elle n'entend y donner aucune suite.

Pétrole contre nourriture

Les conditions d'application des résolutions de l'Organisation des Nations unies (ONU) en Irak dites « pétrole contre nourriture » font l'objet d'enquêtes dans plusieurs pays.

Dans le cadre d'une information judiciaire ouverte à Paris, des salariés ou anciens salariés du Groupe ont fait l'objet d'une mise en examen pour complicité d'abus de biens sociaux et/ou complicité de corruption d'agents publics étrangers. Le Président-directeur général de la Société, à l'époque Directeur Général Exploration & Production du Groupe, a également fait l'objet d'une mise en examen en octobre 2006. En 2007, l'instruction pénale a été clôturée et l'affaire a été communiquée au Parquet. En 2009, le Parquet a requis un non-lieu pour l'ensemble des salariés et anciens salariés du Groupe ainsi que pour le Président-directeur général de TOTAL.

Début 2010, malgré l'avis du Parquet, un nouveau juge d'instruction a décidé de mettre en examen TOTAL S.A. pour corruption ainsi que pour complicité et recel de trafic d'influence. Cette mise en examen intervient huit ans après le début de l'instruction, sans qu'aucun élément nouveau n'ait été versé au dossier.

En octobre 2010, le Parquet a de nouveau requis un non-lieu pour TOTAL S.A. ainsi que pour l'ensemble des anciens salariés du Groupe et le Président-directeur général de TOTAL. Néanmoins, par ordonnance notifiée début août 2011, le juge d'instruction a décidé de renvoyer l'affaire devant le tribunal correctionnel qui, par jugement du 8 juillet 2013, a prononcé la relaxe de TOTAL S.A. ainsi que celle de son Président-directeur général et de chacun des anciens salariés des sociétés du Groupe, jugeant qu'aucun des délits pour lesquels ils étaient poursuivis n'était constitué. Le 18 juillet 2013, le Parquet a fait appel d'une partie des dispositions du jugement relaxant TOTAL S.A. et certains anciens salariés du Groupe. Le jugement de relaxe du Président-directeur général de TOTAL S.A. prononcé le 8 juillet 2013 est définitif, le Parquet n'ayant pas fait appel des dispositions de la décision le concernant.

Italie

Dans le cadre d'une enquête lancée par le procureur de la République du tribunal de Potenza, Total Italia et certains collaborateurs du Groupe ont fait l'objet d'investigations relatives à certains appels d'offres qu'elle avait lancés pour la préparation de la mise en exploitation d'un champ pétrolier. Le 16 février 2009, en amont de la procédure judiciaire et à titre de mesure provisoire, le juge des enquêtes préliminaires de Potenza a notifié à Total Italia une ordonnance tendant à la suspension, pour une durée d'un an, de la concession afférente à ce champ. Total Italia a fait appel de l'ordonnance du juge des enquêtes préliminaires auprès du tribunal des réexamens de Potenza. Par décision du 8

avril 2009, le tribunal a substitué à la mesure de suspension la désignation, pour une durée d'un an, soit jusqu'au 16 février 2010, d'un commissaire judiciaire avec pour mission de superviser les activités liées au développement de la concession, permettant ainsi la poursuite du projet Tempa Rossa.

Au premier semestre 2010, l'enquête pénale a été clôturée.

En mai 2012, le Juge de l'audience préliminaire a rendu une décision aux fins de non-lieu partiel au bénéfice de certains collaborateurs du Groupe et de renvoi partiel devant le Tribunal correctionnel pour un nombre réduit de charges. Le procès a débuté le 26 septembre 2012.

En 2010, les activités d'exploration et de production de Total Italia ont été transférées à Total E&P Italia et les activités de raffinage et de marketing ont été fusionnées avec celles de Erg Petrol.

Rivunion

Le 9 juillet 2012, le tribunal fédéral suisse a rendu à l'encontre de la société Rivunion, filiale à 100 % d'Elf Aquitaine, une décision confirmant un redressement fiscal d'un montant de 171 millions de francs suisses (hors intérêts de retard). Selon le Tribunal, Rivunion est condamnée en sa qualité d'agent collecteur d'une retenue à la source (« impôt anticipé ») due par les bénéficiaires des prestations taxées. Rivunion, en liquidation depuis le 13 mars 2002, n'étant pas en mesure d'obtenir la restitution de cette retenue à la source et ne pouvant faire face à ses obligations, a fait l'objet d'une procédure collective le 1^{er} novembre 2012. Le 29 août 2013, l'administration fédérale fiscale suisse a déclaré la somme de 284 millions de francs suisses au passif de la procédure collective de Rivunion, incluant 171 millions de francs suisses en principal, ainsi que les intérêts de retard.

33) Informations complémentaires

Les frais de recherche et développement encourus par le Groupe au cours de l'exercice 2013 s'élèvent à 949 millions d'euros (805 millions d'euros en 2012 et 776 millions d'euros en 2011), soit 0,5% du chiffre d'affaires.

Les effectifs 2013 consacrés à cette activité de recherche et développement sont de 4 684 personnes (4 110 personnes en 2012 et 3 946 personnes en 2011).

34) Évolutions en cours de la composition du Groupe

➤ Amont

- TOTAL a annoncé en novembre 2012 la finalisation d'un accord pour la vente de sa participation de 20% dans OML 138 au Nigeria à une filiale de Sinopec, cette transaction restant soumise à l'approbation des autorités compétentes. Au 31 décembre 2013, les actifs et passifs ont été respectivement maintenus dans la rubrique « Actifs destinés à être cédés ou échangés » pour 1 833 millions d'euros et dans la rubrique « Passifs destinés à être cédés ou échangés » du bilan consolidé pour 590 millions d'euros. Les actifs concernés comprennent principalement des immobilisations corporelles pour 1 468 millions d'euros.
- TOTAL a mis en vente ses intérêts dans le bloc 15/06 en Angola. Au 31 décembre 2013, les actifs et passifs ont été respectivement classés dans la rubrique « Actifs destinés à être cédés ou échangés » pour 526 millions d'euros et dans la rubrique « Passifs destinés à être cédés ou échangés » du bilan consolidé pour 36 millions d'euros. Les actifs concernés comprennent principalement des immobilisations corporelles pour 456 millions d'euros. En février 2014, TOTAL a signé un accord de cession à Sonangol E&P de ses intérêts dans le bloc 15/06. La transaction demeure soumise à l'approbation des autorités compétentes.

35) Périmètre de consolidation

Au 31 décembre 2013, le périmètre de consolidation se compose de 898 sociétés, dont 809 font l'objet d'une intégration globale, et 89 d'une mise en équivalence (E).

Le tableau ci-dessous présente les principales sociétés consolidées :

Secteur	Dénomination sociale statutaire	% d'intérêt Groupe	Méthode	Pays d'immatriculation du siège social	Pays d'opérations
AMONT	ABU DHABI GAS LIQUEFACTION COMPANY LTD	5,00%	E	ÉMIRATS ARABES UNIS	ÉMIRATS ARABES UNIS
	ANGOLA BLOCK 14 B.V.	50,01%		PAYS-BAS	ANGOLA
	ANGOLA LNG LIMITED	13,60%	E	BERMUDES	ANGOLA
	BRASS HOLDINGS COMPANY LIMITED	100,00%		LUXEMBOURG	LUXEMBOURG
	BRASS LNG LTD	17,00%	E	NIGÉRIA	NIGÉRIA
	DOLPHIN ENERGY LIMITED	24,50%	E	ÉMIRATS ARABES UNIS	ÉMIRATS ARABES UNIS
	E. F. OIL AND GAS LIMITED	100,00%		ROYAUME-UNI	ROYAUME-UNI
	ELF EXPLORATION PRODUCTION	100,00%		FRANCE	FRANCE
	ELF EXPLORATION UK LIMITED	100,00%		ROYAUME-UNI	ROYAUME-UNI
	ELF PETROLEUM IRAN	100,00%		FRANCE	IRAN
	ELF PETROLEUM UK LIMITED	100,00%		ROYAUME-UNI	ROYAUME-UNI
	GAZ TRANSPORT & TECHNIGAZ SAS	30,00%	E	FRANCE	FRANCE
	ICHTHYS LNG PTY LTD	30,00%	E	AUSTRALIE	AUSTRALIE
	NIGÉRIA LNG LTD	15,00%	E	NIGÉRIA	NIGÉRIA
	NOVATEK	16,96%	E	RUSSIE, FÉDÉRATION DE	RUSSIE, FÉDÉRATION DE
	OMAN LNG LLC	5,54%	E	OMAN	OMAN
	PETROCEDEÑO	30,32%	E	VENEZUELA	VENEZUELA
	QATAR LIQUEFIED GAS COMPANY LIMITED (II) TRAIN B	16,70%	E	QATAR	QATAR
	QATARGAS LIQUEFIED GAS COMPANY LIMITED	10,00%	E	QATAR	QATAR
	SHTOKMAN DEVELOPMENT AG	25,00%	E	SUISSE	RUSSIE
	TOTAL (BTC) SARL	100,00%		LUXEMBOURG	LUXEMBOURG
	TOTAL AUSTRAL	100,00%		FRANCE	ARGENTINE
	TOTAL COAL SOUTH AFRICA (PTY) LTD	100,00%		AFRIQUE DU SUD	AFRIQUE DU SUD
	TOTAL COLOMBIA PIPELINE	100,00%		FRANCE	COLOMBIE
	TOTAL DOLPHIN MIDSTREAM LIMITED	100,00%		BERMUDES	BERMUDES
	TOTAL E&P ABSHERON BV	100,00%		PAYS-BAS	AZERBAÏDIAN
	TOTAL E&P ALGERIE	100,00%		FRANCE	ALGERIE
	TOTAL E&P ANGOLA	100,00%		FRANCE	ANGOLA
	TOTAL E&P ANGOLA BLOCK 15/06 LIMITED	100,00%		BERMUDES	ANGOLA
	TOTAL E&P ANGOLA BLOCK 17/06	100,00%		FRANCE	ANGOLA
	TOTAL E&P ANGOLA BLOCK 25	100,00%		FRANCE	ANGOLA
	TOTAL E&P ANGOLA BLOCK 32	100,00%		FRANCE	ANGOLA
	TOTAL E&P ANGOLA BLOCK 33	100,00%		FRANCE	ANGOLA
	TOTAL E&P ANGOLA BLOCK 39	100,00%		FRANCE	ANGOLA
	TOTAL E&P ANGOLA BLOCK 40	100,00%		FRANCE	ANGOLA
	TOTAL E&P ARCTIC RUSSIA	100,00%		FRANCE	FRANCE
	TOTAL E&P AUSTRALIA	100,00%		FRANCE	AUSTRALIE
	TOTAL E&P AUSTRALIA II	100,00%		FRANCE	AUSTRALIE
	TOTAL E&P AUSTRALIA III	100,00%		FRANCE	AUSTRALIE
	TOTAL E&P AZERBAÏDIAN BV	100,00%		PAYS-BAS	AZERBAÏDIAN
	TOTAL E&P BOLIVIE	100,00%		FRANCE	BOLIVIE
	TOTAL E&P BORNEO BV	100,00%		PAYS-BAS	BRUNEI
	TOTAL E&P BULGARIE B.V.	100,00%		PAYS-BAS	BULGARIE
	TOTAL E&P CANADA LTD	100,00%		CANADA	CANADA
	TOTAL E&P CHINE	100,00%		FRANCE	CHINE
	TOTAL E&P COLOMBIE	100,00%		FRANCE	COLOMBIE
	TOTAL E&P CONGO	85,00%		CONGO	CONGO
	TOTAL E&P CYPRIUS B.V.	100,00%		PAYS-BAS	CHYPRE
	TOTAL E&P DO BRASIL LTDA	100,00%		BRÉSIL	BRÉSIL
	TOTAL E&P DOLPHIN UPSTREAM LIMITED	100,00%		BERMUDES	QATAR
	TOTAL E&P FRANCE	100,00%		FRANCE	FRANCE
	TOTAL E&P GOLFE HOLDINGS LIMITED	100,00%		BERMUDES	BERMUDES
	TOTAL E&P GOLFE LIMITED	100,00%		ÉMIRATS ARABES UNIS	QATAR
	TOTAL E&P GUYANE FRANCAISE	100,00%		FRANCE	FRANCE
	TOTAL E&P ICHTHYS	100,00%		FRANCE	AUSTRALIE
	TOTAL E&P ICHTHYS B.V.	100,00%		PAYS-BAS	AUSTRALIE
	TOTAL E&P INDONESIA WEST PAPUA	100,00%		FRANCE	INDONÉSIE
	TOTAL E&P INDONÉSIE	100,00%		FRANCE	INDONÉSIE
	TOTAL E&P IRAQ	100,00%		FRANCE	IRAK
	TOTAL E&P ITALIE	100,00%		ITALIE	ITALIE
	TOTAL E&P KAZAKHSTAN	100,00%		FRANCE	KAZAKHSTAN
	TOTAL E&P KENYA B.V.	100,00%		PAYS-BAS	KENYA
	TOTAL E&P KURDISTAN REGION OF IRAQ (HARIR) B.V.	100,00%		PAYS-BAS	IRAK
	TOTAL E&P KURDISTAN REGION OF IRAQ (SAFEN) B.V.	100,00%		PAYS-BAS	IRAK
	TOTAL E&P LIBYE	100,00%		FRANCE	LIBYE
	TOTAL E&P MADAGASCAR	100,00%		FRANCE	MADAGASCAR
	TOTAL E&P MALAYSIA	100,00%		FRANCE	MALAISIE
	TOTAL E&P MAROC	100,00%		FRANCE	MAROC
	TOTAL E&P MAURITANIE	100,00%		FRANCE	MAURITANIE
	TOTAL E&P MAURITANIE BLOCK TA29 B.V.	100,00%		PAYS-BAS	MAURITANIE
	TOTAL E&P MOZAMBIQUE B.V.	100,00%		PAYS-BAS	MOZAMBIQUE
	TOTAL E&P MYANMAR	100,00%		FRANCE	MYANMAR
	TOTAL E&P NEDERLAND BV	100,00%		PAYS-BAS	PAYS-BAS
	TOTAL E&P NIGÉRIA DEEPWATER D LIMITED	100,00%		NIGÉRIA	NIGÉRIA
	TOTAL E&P NIGÉRIA DEEPWATER E LIMITED	100,00%		NIGÉRIA	NIGÉRIA
	TOTAL E&P NIGÉRIA LTD	100,00%		NIGÉRIA	NIGÉRIA
	TOTAL E&P NORVEGE AS	100,00%		NORVÈGE	NORVÈGE
	TOTAL E&P OMAN	100,00%		FRANCE	OMAN
	TOTAL E&P QATAR	100,00%		FRANCE	QATAR
	TOTAL E&P RUSSIE	100,00%		FRANCE	RUSSIE
	TOTAL E&P SOUTH AFRICA BV	100,00%		PAYS-BAS	AFRIQUE DU SUD
	TOTAL E&P SOUTH EAST MAHAKAM	100,00%		FRANCE	INDONÉSIE
	TOTAL E&P SYRIE	100,00%		FRANCE	SYRIE
	TOTAL E&P THAILAND	100,00%		FRANCE	THAÏLANDE
	TOTAL E&P UGANDA BV	100,00%		PAYS-BAS	UGANDA
	TOTAL E&P UK LIMITED	100,00%		ROYAUME-UNI	ROYAUME-UNI
	TOTAL E&P URUGUAY B.V.	100,00%		PAYS-BAS	URUGUAY
	TOTAL E&P USA INC	100,00%		ÉTATS-UNIS	ÉTATS-UNIS
	TOTAL E&P VIETNAM	100,00%		FRANCE	VIETNAM
	TOTAL E&P YAMAL	100,00%		FRANCE	FRANCE
	TOTAL E&P YEMEN	100,00%		FRANCE	YEMEN
	TOTAL ENERGIE GAZ	100,00%		FRANCE	FRANCE
	TOTAL EXPLORATION M'BRIDGE BV	100,00%		PAYS-BAS	ANGOLA
	TOTAL EXPLORATION PRODUCTION NIGERIA	100,00%		FRANCE	FRANCE
	TOTAL GABON	58,28%		GABON	GABON
	TOTAL GAS & POWER ACTIFS INDUSTRIELS	100,00%		FRANCE	FRANCE
	TOTAL GAS & POWER LIMITED	100,00%		ROYAUME-UNI	ROYAUME-UNI
	TOTAL GAS & POWER NORTH AMERICA INC	100,00%		ÉTATS-UNIS	ÉTATS-UNIS
	TOTAL GASANDES	100,00%		FRANCE	FRANCE
	TOTAL GAZ & ELECTRICITE HOLDINGS FRANCE	100,00%		FRANCE	FRANCE
	TOTAL GLNG AUSTRALIA	100,00%		FRANCE	AUSTRALIE
	TOTAL HOLDING DOLPHIN AMONT LIMITED	100,00%		BERMUDES	BERMUDES
	TOTAL HOLDINGS INTERNATIONAL B.V.	100,00%		PAYS-BAS	PAYS-BAS
	TOTAL HOLDINGS NEDERLAND BV	100,00%		PAYS-BAS	PAYS-BAS
	TOTAL LNG ANGOLA	100,00%		FRANCE	FRANCE
	TOTAL LNG NIGERIA LTD	100,00%		BERMUDES	BERMUDES
	TOTAL MIDSTREAM HOLDINGS UK LIMITED	100,00%		ROYAUME-UNI	ROYAUME-UNI
	TOTAL OIL AND GAS SOUTH AMERICA	100,00%		FRANCE	FRANCE
	TOTAL OIL AND GAS VENEZUELA BV	100,00%		PAYS-BAS	VENEZUELA
	TOTAL PARTICIPATIONS PETROLIERES GABON	100,00%		GABON	GABON
	TOTAL PETROLEUM ANGOLA	100,00%		FRANCE	ANGOLA
	TOTAL PROFITS PETROLIERES	100,00%		FRANCE	FRANCE
	TOTAL QATAR OIL AND GAS	100,00%		FRANCE	FRANCE
	TOTAL SHTOKMAN BV	100,00%		PAYS-BAS	PAYS-BAS
	TOTAL UPSTREAM NIGERIA LIMITED	100,00%		NIGÉRIA	NIGÉRIA
	TOTAL UPSTREAM UK LIMITED	100,00%		ROYAUME-UNI	ROYAUME-UNI
	TOTAL VENEZUELA	100,00%		FRANCE	FRANCE
	TOTAL YEMEN LNG COMPANY LIMITED	100,00%		BERMUDES	BERMUDES
	YAMAL LNG	33,59%	E	RUSSIE, FÉDÉRATION DE	RUSSIE, FÉDÉRATION DE
	YEMEN LNG COMPANY LTD	39,62%	E	BERMUDES	YEMEN

Secteur	Dénomination sociale statutaire	% d'intérêt Groupe	Méthode	Pays d'immatriculation du siège social	Pays d'opérations	
RAFFINAGE CHIMIE	ATLANTIC TRADING & MARKETING INC.	100,00%		ÉTATS-UNIS	ÉTATS-UNIS	
	ATOTECH (CHINA) CHEMICALS LTD.	100,00%		CHINE	CHINE	
	ATOTECH BV	100,00%		PAYS-BAS	PAYS-BAS	
	ATOTECH DEUTSCHLAND GMBH	100,00%		ALLEMAGNE	ALLEMAGNE	
	ATOTECH TAIWAN	100,00%		TAÏWAN	TAÏWAN	
	BASF TOTAL PETROCHEMICALS LLC	40,00%		ÉTATS-UNIS	ÉTATS-UNIS	
	BOSTIK HOLDING SA	100,00%		FRANCE	FRANCE	
	BOSTIK INC	100,00%		ÉTATS-UNIS	ÉTATS-UNIS	
	BOSTIK LTD	100,00%		ROYAUME-UNI	ROYAUME-UNI	
	BOSTIK SA	100,00%		FRANCE	FRANCE	
	COSDEN, LLC	100,00%		ÉTATS-UNIS	ÉTATS-UNIS	
	COS-MAR COMPANY	50,00%		ÉTATS-UNIS	ÉTATS-UNIS	
	CRAY VALLEY USA, LLC	100,00%		ÉTATS-UNIS	ÉTATS-UNIS	
	CSSA - CHARTERING AND SHIPPING SERVICES SA	100,00%		SUISSE	SUISSE	
	DALIAN WEST PACIFIC PETROCHEMICAL CO LTD (WEPEC)	22,41%	E	CHINE	CHINE	
	GRANDE PARISSSE SA	100,00%		FRANCE	FRANCE	
	HUTCHINSON ARGENTINA SA	100,00%		ARGENTINE	ARGENTINE	
	HUTCHINSON AUTOPARTES DE MEXICO SA, DE CV	100,00%		MEXIQUE	MEXIQUE	
	HUTCHINSON CORPORATION	100,00%		ÉTATS-UNIS	ÉTATS-UNIS	
	HUTCHINSON DO BRASIL SA	100,00%		BRÉSIL	BRÉSIL	
	HUTCHINSON GMBH	100,00%		ALLEMAGNE	ALLEMAGNE	
	HUTCHINSON POLAND SP ZO. O.	100,00%		POLOGNE	POLOGNE	
	HUTCHINSON SA	100,00%		FRANCE	FRANCE	
	LEGACY SITE SERVICES LLC	100,00%		ÉTATS-UNIS	ÉTATS-UNIS	
	LSS FUNDING INC.	100,00%		ÉTATS-UNIS	ÉTATS-UNIS	
	NAPHTACHIMIE	50,00%		FRANCE	FRANCE	
	PAULSTRA SNC	100,00%		FRANCE	FRANCE	
	QATAR PETROCHEMICAL COMPANY Q.S.C. (QAPCO)	20,00%	E	QATAR	QATAR	
	QATOFIN COMPANY LIMITED	49,09%	E	QATAR	QATAR	
	SAMSUNG TOTAL PETROCHEMICALS CO. LTD	50,00%	E	CORÉE, RÉPUBLIQUE DE	CORÉE, RÉPUBLIQUE DE	
	SAUDI ARAMCO TOTAL REFINING AND PETROCHEMICAL COMPANY	37,50%	E	ARABIE SAOUDITE	ARABIE SAOUDITE	
	SIGMAKALON GROUP BV	100,00%		PAYS-BAS	PAYS-BAS	
	TOTAL DEUTSCHLAND GMBH *	100,00%		ALLEMAGNE	ALLEMAGNE	
	TOTAL DOWNSTREAM UK PLC	100,00%		ROYAUME-UNI	ROYAUME-UNI	
	TOTAL LINDSEY OIL REFINERY LTD	100,00%		ROYAUME-UNI	ROYAUME-UNI	
	TOTAL OLEFINS ANTWERP	100,00%		BELGIQUE	BELGIQUE	
	TOTAL PETROCHEMICALS & REFINING USA INC *	100,00%		ÉTATS-UNIS	ÉTATS-UNIS	
	TOTAL PETROCHEMICALS & REFINING SA/NV *	100,00%		BELGIQUE	BELGIQUE	
	TOTAL PETROCHEMICALS FRANCE	100,00%		FRANCE	FRANCE	
	TOTAL RAFFINADERIJ ANTWERPEN NV	100,00%		BELGIQUE	BELGIQUE	
	TOTAL RAFFINAGE CHIMIE	100,00%		FRANCE	FRANCE	
	TOTAL RAFFINAGE FRANCE	100,00%		FRANCE	FRANCE	
	TOTAL RAFFINERIE MITTELDEUTSCHLAND GMBH	100,00%		ALLEMAGNE	ALLEMAGNE	
TOTAL UK LIMITED *	100,00%		ROYAUME-UNI	ROYAUME-UNI		
TOTSA TOTAL OIL TRADING SA	100,00%		SUISSE	SUISSE		
ZEELAND REFINERY N.V.	55,00%		PAYS-BAS	PAYS-BAS		
MARKETING & SERVICES	AIR TOTAL INTERNATIONAL SA	100,00%		SUISSE	SUISSE	
	AMWRIS INC.	17,88%	E	ÉTATS-UNIS	ÉTATS-UNIS	
	AS 24	100,00%		FRANCE	FRANCE	
	COMPAGNIE PETROLIERE DE L'OUEST- CPO	100,00%		FRANCE	FRANCE	
	SOCIETE ANONYME DE LA RAFFINERIE DES ANTILLES	50,00%	E	FRANCE	FRANCE	
	SUNPOWER CORPORATION	64,65%		ÉTATS-UNIS	ÉTATS-UNIS	
	TOTAL BELGIUM	100,00%		BELGIQUE	BELGIQUE	
	TOTAL CHINA INVESTMENT CO LTD	100,00%		CHINE	CHINE	
	TOTAL DEUTSCHLAND GMBH *	100,00%		ALLEMAGNE	ALLEMAGNE	
	TOTAL ENERGIE DEVELOPPEMENT	100,00%		FRANCE	FRANCE	
	TOTAL ENERGIES NOUVELLES ACTIVITES USA	100,00%		FRANCE	FRANCE	
	TOTAL ESPECIALIDADES ARGENTINA	100,00%		ARGENTINE	ARGENTINE	
	TOTAL GUINEA ECUATORIAL	80,00%		GUINEE EQUATORIALE	GUINEE EQUATORIALE	
	TOTAL HOLDING ASIE	100,00%		FRANCE	FRANCE	
	TOTAL KENYA	93,96%		KENYA	KENYA	
	TOTAL LUBRIFIANTS	99,98%		FRANCE	FRANCE	
	TOTAL MARKETING MIDDLE EAST FREE ZONE	100,00%		ÉMIRATS ARABES UNIS	ÉMIRATS ARABES UNIS	
	TOTAL MARKETING SERVICES	100,00%		FRANCE	FRANCE	
	TOTAL MAROC	100,00%		MAROC	MAROC	
	TOTAL MINERALOEL UND CHEMIE GMBH	100,00%		ALLEMAGNE	ALLEMAGNE	
	TOTAL OIL TURKIYE AS	100,00%		TURQUIE	TURQUIE	
	TOTAL OUTRE MER	100,00%		FRANCE	FRANCE	
	TOTAL SPECIALTIES USA INC	100,00%		ÉTATS-UNIS	ÉTATS-UNIS	
	TOTAL SOUTH AFRICA (PTY) LTD	50,10%		AFRIQUE DU SUD	AFRIQUE DU SUD	
	TOTAL UK LIMITED *	100,00%		ROYAUME-UNI	ROYAUME-UNI	
	TOTAL VOSTOK	100,00%		RUSSIE, FÉDÉRATION DE	RUSSIE, FÉDÉRATION DE	
	TOTALERG SPA	49,00%	E	ITALIE	ITALIE	
	HOLDING	ELF AQUITAINE	100,00%		FRANCE	FRANCE
		ELF AQUITAINE FERTILISANTS	100,00%		FRANCE	FRANCE
		ELF AQUITAINE INC.	100,00%		ÉTATS-UNIS	ÉTATS-UNIS
		OMNIUM REINSURANCE COMPANY SA	100,00%		SUISSE	SUISSE
		SOCAP SAS	100,00%		FRANCE	FRANCE
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE CB2		100,00%		FRANCE	FRANCE	
SOFAX BANQUE		100,00%		FRANCE	FRANCE	
TOTAL CAPITAL		100,00%		FRANCE	FRANCE	
TOTAL CAPITAL CANADA LTD.		100,00%		CANADA	CANADA	
TOTAL CAPITAL INTERNATIONAL		100,00%		FRANCE	FRANCE	
TOTAL DELAWARE INC		100,00%		ÉTATS-UNIS	ÉTATS-UNIS	
TOTAL E&P HOLDINGS		100,00%		FRANCE	FRANCE	
TOTAL FINANCE		100,00%		FRANCE	FRANCE	
TOTAL FINANCE EXPLOITATION		100,00%		FRANCE	FRANCE	
TOTAL FINANCE GLOBAL SERVICES SA		100,00%		BELGIQUE	BELGIQUE	
TOTAL FINANCE USA INC		100,00%		ÉTATS-UNIS	ÉTATS-UNIS	
TOTAL FUNDING NEDERLAND BV		100,00%		PAYS-BAS	PAYS-BAS	
TOTAL GESTION FILIALES		100,00%		FRANCE	FRANCE	
TOTAL GESTION USA		100,00%		FRANCE	FRANCE	
TOTAL HOLDINGS EUROPE		100,00%		FRANCE	FRANCE	
TOTAL HOLDINGS UK LIMITED		100,00%		ROYAUME-UNI	ROYAUME-UNI	
TOTAL HOLDINGS USA INC		100,00%		ÉTATS-UNIS	ÉTATS-UNIS	
TOTAL INTERNATIONAL NV		100,00%		PAYS-BAS	PAYS-BAS	
TOTAL PETROCHEMICALS & REFINING USA INC *		100,00%		ÉTATS-UNIS	ÉTATS-UNIS	
TOTAL PETROCHEMICALS & REFINING SA/NV *		100,00%		BELGIQUE	BELGIQUE	
TOTAL SA		N/A		FRANCE	FRANCE	
TOTAL TREASURY		100,00%		FRANCE	FRANCE	
TOTAL UK FINANCE LTD		100,00%		ROYAUME-UNI	ROYAUME-UNI	

* Entités multi-sectorielles